

ALIMENTATION ET TOURISME

GUIDE DE TOURISME D'AVENTURE

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

Direction générale de la formation professionnelle
et technique (DGFPT)
Ministère de l'Éducation du Québec

Août 2000

Remerciements

L'auteur de la présente étude préliminaire a bénéficié de la collaboration, des suggestions et des idées de nombreux intervenants et intervenantes de ce secteur. Nous voudrions remercier les gestionnaires d'entreprises et guides de tourisme d'aventure qui ont bien voulu répondre aux enquêtes ainsi que les personnes qui ont participé aux rencontres de consultation des 14 et 15 mars 2000.

Recherche, analyse et rédaction

Maurice Couture

Consultant en tourisme

Service ProAction

Coordination

Pierre Hardy

Responsable du secteur de formation Alimentation et tourisme

Direction générale de la formation professionnelle et technique

Ministère de l'Éducation du Québec

Conseil méthodologique

Guy Mercure

Conseiller en planification

Direction générale de la formation professionnelle et technique

Ministère de l'Éducation du Québec

Révision linguistique

Sous la responsabilité du

Service des publications du ministère de l'Éducation du Québec

Éditique

Céline Théberge

Agente de secrétariat

Ministère de l'Éducation du Québec

Table des matières

1	Présentation de l'étude	1
1.1	Exposé de la situation	1
1.2	Mandat et objectifs de l'étude.....	2
1.3	Délimitation du champ de recherche.....	3
1.3.1	Fonction de travail à l'étude.....	3
1.3.2	Secteurs d'activités liés à la fonction de travail	4
1.3.3	Formation liée à la fonction de travail.....	5
1.4	Méthodologie.....	6
2	Le monde du travail	9
2.1	Caractéristiques des entreprises et du secteur	9
2.1.1	Secteurs d'activités et entreprises concernés	9
2.1.2	Particularités du tourisme d'aventure	11
2.1.3	Croissance du nombre de producteurs	12
2.1.4	Profil des producteurs de tourisme d'aventure	12
2.1.5	Croissance prévisible selon les entreprises	14
2.2	Description de la fonction de travail	15
2.2.1	Fonction de guide de tourisme d'aventure	15
2.2.2	Autres fonctions de travail	16
2.2.3	Compétences et attitudes.....	17
2.3	Conditions particulières d'exercice.....	21
2.3.1	Réglementation	21
2.3.2	Caractéristiques des entreprises.....	21
2.3.3	Hierarchie des guides.....	22
2.3.4	Ancienneté des guides en emploi.....	23
2.3.5	Rémunération des guides.....	23
2.4	Caractéristiques de la main-d'œuvre.....	24
2.4.1	Évaluation du nombre de guides en emploi	24
2.4.2	Profil des guides de tourisme d'aventure	25
2.5	Conditions d'embauche.....	26
2.6	Évolution de la fonction de travail.....	28
2.6.1	Tendances significatives	28
2.6.2	Absence de cadre juridique.....	31
2.6.3	Processus de qualité et d'autoréglementation.....	31
2.6.4	Appui gouvernemental soutenu	33
2.6.5	Orientations pour le développement du secteur	34
2.6.6	Opinions des producteurs et des guides	35
2.7	Formation continue.....	36
2.8	Constats sur le monde du travail	36

3	Le monde de l'éducation	39
3.1	Techniques collégiales (DEC)	39
3.1.1	Techniques de tourisme	39
3.1.2	Techniques d'intervention en loisir	42
3.1.3	Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique.....	42
3.1.4	Techniques du milieu naturel.....	46
3.1.5	Techniques équines.....	47
3.1.6	Techniques d'écologie appliquée	49
3.2	AEC liées à la fonction de travail.....	50
3.2.1	Guide en tourisme d'aventure et écotourisme	50
3.2.2	Éco-interprète	51
3.2.3	Autres AEC	52
3.3	Baccalauréat en tourisme d'aventure et plein air	53
3.4	Programmes de formation des fédérations et du privé.....	53
3.5	Programmes offerts ailleurs en Amérique du Nord.....	54
3.5.1	<i>National Outdoor Leadership School (NOLS)</i>	54
3.5.2	<i>Canadian Outdoor Leadership Training Centre</i>	55
3.5.3	<i>University College of the Cariboo (UCC)</i>	56
3.5.4	Programmes de la Colombie-Britannique	57
3.6	Adéquation entre la formation et l'emploi	58
3.6.1	Validation d'approches de formation	58
3.6.2	Programmes actuellement offerts	59
3.7	Harmonisation	59
3.8	Constats sur le monde de l'éducation	62
4	Conclusions et pistes d'action	65
4.1	Pertinence d'un programme d'État de formation initiale.....	65
4.2	Pour une formation misant sur la polyvalence.....	66
4.3	Approche et format de cours à considérer	67
4.4	Contingemment et approche sélective	68
5	Bibliographie	69
Annexe A :	Liste des participants et participantes et faits saillants des rencontres des 14 et 15 mars 2000, tenues à Montréal et Québec	71
Annexe B :	Évolution du nombre de producteurs et principales caractéristiques (1993-1999)	74
Annexe C :	Classification nationale des professions (CNP).....	77
Annexe D :	Description du programme <i>Adventure Travel Guide Diploma</i> de l' <i>University College of the Cariboo</i>	79
Annexe E :	Champs de compétences pour les métiers de guides fondés sur les lignes directrices nationales ou les normes de compétence (CCRHT / CQRHT)	80
Annexe F :	Questionnaire d'enquête auprès des producteurs de tourisme d'aventure	81
Annexe G :	Questionnaire d'enquête auprès des guides de tourisme d'aventure membres de l'APTAQ	84

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Types d'entreprises du domaine « tourisme d'aventure et loisirs de plein air » liées ou non à la fonction de guide de tourisme d'aventure.....	10
Tableau 2 :	Information technique et financière par type de producteur	13
Tableau 3 :	Localisation du siège social des producteurs du Québec	14
Tableau 4 :	Autres fonctions de travail des entreprises de tourisme d'aventure.....	16
Tableau 5 :	Compétences des guides selon les producteurs et les guides.....	17
Tableau 6 :	Attitudes de la ou du guide relevées par les producteurs et les guides	18
Tableau 7 :	Polyvalence et fonction de travail du guide selon les producteurs	19
Tableau 8 :	Durée des périodes d'exploitation requérant des guides	22
Tableau 9 :	Ancienneté des guides au sein des entreprises	23
Tableau 10 :	Estimation du salaire quotidien.....	23
Tableau 11 :	Estimation du nombre de postes de guides offerts par les producteurs du Québec	24
Tableau 12 :	Groupes d'âge des trois principaux guides à l'emploi des producteurs	25
Tableau 13 :	Exigences d'embauche	27
Tableau 14 :	Activités ayant connu aux États-Unis la plus forte croissance des taux de pratique entre 1983 et 1995.....	30
Tableau 15 :	Profil du programme <i>Techniques de tourisme</i>	40
Tableau 16 :	Nouveau programme <i>Techniques de tourisme</i>	41
Tableau 17 :	Profil du programme <i>Techniques d'intervention en loisir</i>	43
Tableau 18 :	Qualités personnelles et tâches des techniciens et techniciennes en aménagement cynégétique et halieutique présentant des liens avec la fonction de guide de tourisme d'aventure.....	44
Tableau 19 :	Profil du programme <i>Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique</i>	45
Tableau 20 :	Profil du programme <i>Techniques du milieu naturel</i>	47
Tableau 21 :	Profil du programme <i>Techniques équines</i>	48
Tableau 22 :	Profil du programme <i>Techniques d'écologie appliquée</i>	49
Tableau 23 :	AEC Guide en tourisme d'aventure et écotourisme	50
Tableau 24 :	AEC Éco-interprète.....	52
Tableau 25 :	Baccalauréat en tourisme d'aventure et plein air	53
Tableau 26 :	Programme de formation en tourisme d'aventure de la Colombie-Britannique.....	57
Tableau 27 :	Analyse des programmes de formation existants.....	60

Sommaire

La présente étude préliminaire vise l'analyse de la fonction de travail guide de tourisme d'aventure ainsi que l'évaluation des besoins et de la pertinence d'un programme d'État de formation initiale pour ce métier du secteur de formation Alimentation et tourisme.

Les principaux constats, conclusions et pistes d'action qui en résultent reposent sur l'analyse de la littérature la plus récente concernant les secteurs du tourisme d'aventure et de l'écotourisme au Québec et au Canada, sur l'analyse de programmes de formation du Québec et d'ailleurs en Amérique du Nord et sur la réalisation d'enquêtes auprès de 44 gestionnaires d'entreprises et de 23 guides en emploi. Deux rencontres de consultation avec des observateurs privilégiés du secteur ont également été organisées afin de valider les constats et pistes d'intervention.

L'étude a permis d'établir que la fonction de guide de tourisme d'aventure est très spécialisée et suppose, de la part des personnes concernées, des attitudes particulières et le développement de compétences spécifiques. Les personnes qui exercent actuellement cette fonction doivent toutefois faire face à une situation d'emploi problématique : saisonnalité, prédominance du travail à la pigne, faible reconnaissance professionnelle, possibilités d'avancement limitées et occupation de l'emploi de guide en complémentarité à un autre plus permanent. Par contre, une série de facteurs influent sur cette fonction de travail qui est appelée à changer et à se raffiner : recherche de qualité au sein de l'industrie touristique et du secteur, croissance des marchés et exigences grandissantes des clientèles pour des expériences qui requièrent des guides professionnels et implication soutenue des gouvernements dans le développement des produits et marchés du tourisme d'aventure et de l'écotourisme. Finalement, le Québec se doit d'être concurrentiel face à des destinations de plus en plus organisées, notamment au niveau du professionnalisme et de la formation des guides.

Certains programmes d'État et programmes d'établissements offrent des bases intéressantes pour la formation de guides de tourisme d'aventure, mais aucun d'eux – du moins au collégial – ne vise spécifiquement cette fonction de travail spécialisée. Les suggestions des gestionnaires et des guides ayant participé aux enquêtes et aux rencontres de consultation, jumelées aux approches adoptées dans certains programmes de formation reconnus ailleurs en Amérique du Nord, permettent de dégager certaines pistes pour la formation initiale des guides de tourisme d'aventure.

L'étude mène à la conclusion qu'un programme d'État de formation initiale pour les guides de tourisme d'aventure serait souhaitable à la condition que certaines balises soient respectées, notamment une formation axée sur différents niveaux de polyvalence; un contingentement rigoureux du nombre d'élèves; une sélection serrée des candidats et candidates au programme et une collaboration avec l'industrie, particulièrement en ce qui a trait aux processus de reconnaissance professionnelle (CQRHT) et aux compétences techniques pour diverses activités de plein air (associations sectorielles et fédérations de plein air).

1 Présentation de l'étude

1.1 EXPOSÉ DE LA SITUATION

Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a mené au cours de l'année 1998, une importante étude de planification afin d'obtenir un portrait d'ensemble du secteur de l'alimentation et du tourisme. C'est en raison de l'absence de données spécifiques au tourisme d'aventure et aux loisirs de plein air que le MEQ a commandé la présente étude préliminaire. Des études relativement récentes (1997) ont permis d'améliorer la connaissance du tourisme d'aventure au Québec¹ et au Canada², notamment de mieux cerner les caractéristiques des entreprises et de leurs ressources humaines. Tout en abordant la formation de façon succincte, ces études ont fait ressortir certains enjeux relatifs à la stabilisation et à la formation de la main-d'œuvre de façon à faire face aux problèmes suivants : instabilité et saisonnalité des emplois; roulement élevé du personnel des entreprises; investissement insuffisant en développement des compétences des travailleurs et travailleuses du secteur et difficulté à retenir la main-d'œuvre expérimentée et compétente.

La situation des dernières années en tourisme d'aventure a été caractérisée par une croissance soutenue de la demande qui devrait se maintenir au cours des années à venir. Conséquemment, on a assisté au Québec – et en de nombreux autres endroits – à la création et à la multiplication des petites entreprises produisant des voyages de tourisme d'aventure et d'écotourisme visant à satisfaire ces marchés d'une part et à la diversification de l'offre d'entreprises et d'organisations existantes (hôtels, auberges, pourvoiries, parcs, etc.) afin d'attirer de nouvelles clientèles, d'autre part. Depuis 1997, ce domaine connaît une certaine effervescence et a aussi bénéficié d'une série d'initiatives qui ont influé sur le niveau des compétences et sur les besoins de formation des guides de tourisme d'aventure et de plein air. On note en effet une meilleure organisation du secteur, une intensification des efforts promotionnels, la mise en place de programmes d'études par les établissements ainsi que l'adoption à l'échelle canadienne de normes relatives à la compétence pour exercer le métier de guide de tourisme d'aventure.

Puisque l'État n'offre aucun programme de formation initiale pour les guides de tourisme d'aventure et de plein air, l'évaluation objective de cette fonction de travail s'imposait afin de tracer les avenues à privilégier en matière de formation. Cette étude répond aussi à un enjeu majeur du secteur : la formation et le perfectionnement des guides, compte tenu de leur rôle stratégique auprès des clientèles.

-
1. *Diagnostic sectoriel de main-d'œuvre : industrie du tourisme d'aventure et Stratégie de développement et plan d'action pour l'industrie et sa main d'œuvre : industrie du tourisme d'aventure*, Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM), 1997.
 2. *Cadre stratégique de développement pour l'industrie du tourisme d'aventure et de l'écotourisme*, Commission canadienne du tourisme (CCT), 1997.

1.2 MANDAT ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Le mandat associé à l'étude préliminaire portait sur les objectifs suivants :

- Tracer le profil du monde du travail dans lequel évolue la ou le guide de tourisme d'aventure et de plein air :
 - ✓ secteur d'activité économique concerné;
 - ✓ portrait quantitatif et qualitatif des entreprises;
 - ✓ réglementation et législation affectant le secteur;
 - ✓ caractéristiques de la main-d'œuvre;
 - ✓ description de la fonction de guide et des autres fonctions de travail du secteur;
 - ✓ profil des emplois actuellement offerts : durée, rémunération, possibilité de cheminement professionnel;
 - ✓ besoins de spécialisation;
 - ✓ facteurs pouvant influencer sur l'évolution de la fonction de travail.

- Décrire les programmes de formation actuellement offerts par le secteur public.
 - ✓ profil des programmes de formation liés directement ou indirectement à la fonction de travail;
 - ✓ portrait de l'effectif étudiant, du taux de placement et des types d'emplois occupés par les diplômées et diplômés des programmes ciblés.
 - ✓ repérage de certains programmes de formation offerts ailleurs en Amérique du Nord.

- Évaluer les concordances et les écarts entre les compétences recherchées par le monde du travail et celles développées par le monde de l'éducation.

- Fournir une vision éclairée de la fonction de travail guide de tourisme d'aventure ou de plein air.

- Dégager des pistes de solution pour l'aménagement d'une offre de formation cohérente, réaliste et adaptée aux besoins du marché du travail.

Le but ultime de l'étude est de définir les besoins de formation initiale pour la fonction de guide de tourisme d'aventure, d'évaluer le bien fondé de mettre en place un programme de formation initiale spécifique et de réviser certains des programmes existants.

1.3 DÉLIMITATION DU CHAMP DE RECHERCHE

1.3.1 Fonction de travail à l'étude

La fonction de travail à l'étude est celle de guide de tourisme d'aventure et de plein air. Selon le portrait de secteur Alimentation et tourisme, cette fonction s'inscrit plus spécifiquement dans le code de 6442 Guides d'activités récréatives et sportives de plein air de la Classification nationale des professions (CNP). Le code 6442 couvre tant les guides d'alpinisme, de canotage, de chasse et pêche, de plein air que les pilotes de montgolfière. Un autre code peut être associé, indirectement ou de manière complémentaire, à la fonction de travail à l'étude. Il s'agit du 5254 Instructeurs et instructrices et responsables des programmes de sports et de loisirs, notamment pour les emplois d'animateur et d'animatrice de sports et de loisirs, d'instructeur et instructrice d'équitation et de moniteur et monitrice et patrouilleur et patrouilleuse de ski. La série de documents intitulée *Lignes directrices professionnelles nationales – ou normes de compétence nationales - pour l'industrie canadienne du tourisme* du Conseil canadien des ressources humaines en tourisme (CCRHT) fait une nette distinction entre divers types de guides. C'est notamment le cas pour le guide de tourisme d'aventure, le guide de chasse et le guide de pêche avec chacun leur document spécifique en ce qui a trait aux connaissances, habiletés, compétences et attitudes requises pour le métier.

De son côté, l'Association des producteurs en tourisme d'aventure du Québec (APTAQ) désigne un guide de tourisme d'aventure comme une personne ayant la responsabilité de diriger une activité de tourisme d'aventure et qui est rémunérée pour ce service. Il s'agit d'une personne qui dispose d'une formation reconnue en premiers soins et RCR et qui a les qualifications techniques requises pour encadrer une activité de tourisme d'aventure donnée³.

Par guide de tourisme d'aventure⁴ et de plein air, on entend dans la présente étude préliminaire, une personne qui guide et encadre des groupes de touristes au cours de randonnées, d'excursions⁵ ou d'expéditions⁶ de plein air ou de tourisme d'aventure.

3. Règlements généraux de l'APTAQ.

4. Afin d'alléger le texte, le terme « guide de tourisme d'aventure » sera utilisé pour la suite de ce rapport.

5. « Une excursion de plein air ou de tourisme d'aventure désigne une activité encadrée d'une journée et moins ». *Guide de sécurité et de gestion des risques pour les producteurs de plein air et de tourisme d'aventure*, APTAQ, 1999.

6. « Une expédition de plein air ou de tourisme d'aventure fait référence à une sortie encadrée qui se déroule sur plus de 24 heures et qui intègre au minimum une nuitée en milieu naturel ». *Guide de sécurité et de gestion des risques pour les producteurs de plein air et de tourisme d'aventure*, APTAQ, 1999.

1.3.2 Secteurs d'activités liés à la fonction de travail

Les données analysées à partir de la Classification type des industries (CTI) fournissent un portrait de l'industrie touristique divisé en cinq secteurs⁷ d'activité économique. Ce portrait demeure incomplet pour ce qui est d'établir la fonction de guide de tourisme d'aventure. En recourant à un autre modèle, soit celui de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), qui segmente le tourisme en huit domaines⁸, il est possible d'associer plus particulièrement trois de ces domaines à la fonction à l'étude. La figure qui suit présente ces huit domaines et propose une estimation du nombre d'entreprises québécoises qui les composent. Il s'agit, bien entendu, du domaine « tourisme d'aventure et loisirs de plein air » auquel on peut associer la majorité des entreprises offrant des emplois de guide de tourisme d'aventure et, dans une moindre mesure, des domaines « hébergement touristique » et « voyages ».



Basé sur le modèle du Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT).

7. Ces cinq secteurs sont : hébergement, restauration, transport, voyage et divertissements et loisirs.
8. Ces huit domaines définis par l'OMT sont également reconnus par les conseils canadien et québécois des ressources humaines en tourisme (CCRHT et CQRHT) au plan des stratégies de développement et de valorisation des ressources humaines. À partir de diverses sources le nombre total d'entreprises est estimé à 31 659. Tourisme Québec estimait ce nombre à 34 000 entreprises en 1998.
9. Le nombre d'entreprises du domaine « hébergement » est établi à partir du document intitulé *Le tourisme au Québec en 1998 : Une réalité économique importante*, Tourisme Québec, 1999.
10. Voir note 9.
11. Le nombre d'entreprises du domaine « tourisme d'aventure et loisirs de plein air » résulte d'une compilation spéciale de l'auteur (section 2.1 de ce rapport). Cette évaluation est comparable à celle du CQRHT qui estimait le nombre d'entreprises dans ce domaine à 1 729. (*Les métiers de guides, document de travail, CQRHT, septembre 1998*).
12. Voir note 9.
13. Le nombre d'entreprises des domaines « événements et congrès » et « attractions » est basé sur les estimations du CQRHT. (*Les métiers de guides : document de travail, CQRHT, septembre 1998*).
14. Voir note 13.
15. Voir note 13. Il est à noter que d'après la plus récente estimation de Tourisme Québec (1998), quelque 4 154 commerces de détail sont liés au tourisme. En conséquence, les 1 255 entreprises des services touristiques représenteraient une sous-estimation du domaine « services touristiques ».

1.3.3 Formation liée à la fonction de travail

Aucun programme d'État n'est actuellement offert pour la formation initiale liée à la fonction de guide de tourisme d'aventure. En contrepartie, certains programmes ayant des liens avec les compétences de guide de tourisme d'aventure sont analysés à la section 3 de ce rapport ainsi que divers programmes d'établissement.

Programmes d'État de formation initiale (DEC¹⁶)

- *Techniques de tourisme*
- *Techniques d'intervention en loisir*
- *Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique*
- *Techniques du milieu naturel*
- *Techniques équines*
- *Techniques d'écologie appliquée.*

Programmes d'établissement liés directement à la fonction de guide de tourisme d'aventure

À L'UNIVERSITÉ

- *Baccalauréat en tourisme d'aventure et de plein air offert à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).*

AU COLLÉGIAL

- *Attestation d'études collégiales (AEC) Guide en tourisme d'aventure et écotourisme du collège Mérici*
- *AEC Éco-interprète du cégep de la Gaspésie et des Îles*
- *AEC Écotourisme international du cégep de La Pocatière.*

Des recherches et analyses ont été également réalisées sur certains programmes de formation offerts ailleurs en Amérique du Nord et visant la fonction de guide de tourisme d'aventure. Une attention particulière a été portée sur les programmes offerts en Colombie-Britannique, souvent reconnue comme la province la plus avancée au plan du tourisme d'aventure au Canada.

16. DEC : diplôme d'études collégiales qui correspond à une formation technique d'une durée de trois ans.

1.4 MÉTHODOLOGIE

La présente étude est le fruit de recherches et d'analyses qui ont été réalisées en cinq étapes.

Étape 1 : Rencontres de démarrage et d'orientation.

Ces rencontres ont eu lieu en octobre 1999 avec des représentants de la Direction générale de la formation professionnelle et technique (DGFPT) du MEQ et du cégep de la Gaspésie et des Îles. À cette occasion, les productions attendues ont été précisées et les documents pertinents au mandat transmis au consultant.

Étape 2 : Collecte et analyse de données et renseignements secondaires

Cette étape a principalement permis de sélectionner et d'analyser la documentation pertinente et de préciser la problématique de la fonction de travail (voir bibliographie). Les données du répertoire de l'APTAQ sur les producteurs de tourisme d'aventure ont également été mises à profit pour la section portant sur le monde du travail. Une attention particulière a été apportée aux sources d'information les plus récentes afin de déceler les facteurs contextuels et structurels pouvant influencer sur la fonction de travail (concurrence, changements dans l'industrie, tendances des marchés).

Étape 3 : Enquêtes auprès d'entreprises et de guides en tourisme d'aventure

La troisième étape a été consacrée à l'acquisition de données particulières auprès des producteurs¹⁷ et des guides de tourisme d'aventure.

- Préparation des questionnaires destinés spécifiquement aux producteurs et aux guides et validation de ceux-ci auprès du MEQ.
- Conception d'un mode d'échantillonnage représentatif des producteurs et recours à la liste des guides membres l'APTAQ dans le cas de l'enquête auprès des guides.
- Tenue de l'enquête par entrevue téléphonique auprès de 44 répondants et répondantes agissant comme producteurs en tourisme d'aventure et auprès de 23 guides membres de l'APTAQ.
- Rédaction de rapports d'analyse des résultats obtenus auprès des producteurs et des guides.

17. Dans le présent rapport le terme « producteur » désigne une entreprise et non une personne. La définition du producteur de tourisme d'aventure, selon l'APTAQ, se présente ainsi : Personne physique ou morale qui contre rémunération offre au public ou à des intermédiaires de voyages des activités et des forfaits (excursions ou expéditions) de tourisme d'aventure, à savoir des activités animées et guidées de contact avec la nature et avec la culture d'un site donné ou d'un territoire. Ces activités de plein air impliquent une part de risques et ne sont pas axées vers le prélèvement faunique. Le producteur contrôle les composantes des produits qu'il offre et dispose de l'équipement et du personnel pour offrir et animer les activités sous sa responsabilité. Il peut aussi offrir dans le cadre de forfaits des activités accessoires au séjour, tel hébergement ou transport (services d'accès aux sites de pratique et nécessaires au séjour. Mémoire de l'APTAQ sur la modification de la Loi sur les agences de voyages, APTAQ, 1999.

Étape 4 : Analyse d'une sélection de programmes de formation

La sélection des programmes de formation à analyser s'est effectuée en collaboration avec le MEQ à partir d'information du portrait de secteur Alimentation et tourisme et de recherches dans l'Internet. La plupart des établissements identifiés aux sections 3.1 à 3.3 ont aussi fourni des renseignements complémentaires (statistiques et données sur les programmes).

Dans le cas des programmes offerts ailleurs en Amérique du Nord, les recherches d'information ont été réalisées à partir d'Internet et d'une entrevue téléphonique avec un représentant de l'*University College of the Cariboo* de Kamloops.

Étape 5 : Validation des constats et pistes d'intervention auprès d'observateurs privilégiés du sous-secteur

Deux rencontres de validation ont été organisées avec des observateurs privilégiés du secteur¹⁸. La première s'est déroulée à Montréal le 14 mars et la seconde le 15 mars à Québec. L'objectif de ces rencontres était de valider les principaux constats de l'étude ainsi que les pistes de solutions et recommandations préconisées par le consultant.

Étape 6 : Rédaction et validation de la version préliminaire de l'étude préliminaire

Une première version de l'étude préliminaire a été produite afin d'être validée par les responsables du dossier pour le MEQ. Leurs commentaires et suggestions ainsi que les résultats obtenus à l'étape 5 ont été intégrés au présent rapport.

18. La liste des participants et les faits saillants de ces rencontres sont regroupés à l'annexe A.

2 Le monde du travail

2.1 CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES ET DU SECTEUR

2.1.1 Secteurs d'activités et entreprises concernés

Parmi les huit domaines du tourisme mentionnés à la section 1.3.2, c'est le tourisme d'aventure et loisirs de plein air qui s'avère le plus pertinent pour ce qui est de la fonction de travail visée par la présente étude. Ce domaine rassemble la plupart des entreprises qui font du tourisme d'aventure leur activité principale et les principaux employeurs de guides de tourisme d'aventure. Le tableau 1 donne un aperçu des 1 912 entreprises du domaine « tourisme d'aventure loisirs de plein air » et distingue celles qui sont (1 110 entreprises) ou ne sont pas liées (802 entreprises) à la fonction de guide de tourisme d'aventure.

Pour compléter l'identification des secteurs d'activités liés à la fonction de travail, voici une nomenclature des principaux acteurs¹⁹ du tourisme d'aventure et de l'écotourisme au Québec :

- Les gestionnaires de grands territoires naturels où ont lieu les activités et voyages d'aventure et d'écotourisme (ex. : Parcs Canada, Sépaq, Société de la faune et des parcs du Québec, Service canadien de la faune).
- Les producteurs d'activités de tourisme d'aventure et d'écotourisme (producteurs tant allochtones qu'autochtones).
- Les entreprises partenaires²⁰: établissements d'hébergement touristique (auberges, hôtels, pourvoiries, bases de plein air), entreprises de location et de vente d'équipement de plein air qui offrent ou participent à des activités de tourisme d'aventure et d'écotourisme.
- Les associations et fédérations pouvant jouer un rôle au plan de l'organisation de l'offre, du développement et de la formation des ressources humaines et de la promotion des produits (APTAQ, Fédération des pourvoyeurs du Québec, fédérations de plein air), ainsi que les partenaires de promotion et de mise en marché comme Tourisme Québec, la Commission canadienne du tourisme (CCT), les associations touristiques régionales (ATR) et les grossistes.

19. Cette nomenclature des acteurs se fonde sur le *Plan stratégique de marketing des secteurs tourisme d'aventure et écotourisme du Québec, rapport d'étape : Diagnostic stratégique*, Club de produits Aventure et écotourisme Québec, décembre 1999, et sur le *Diagnostic sectoriel de main-d'œuvre : industrie du tourisme d'aventure*, SQDM, mai 1997.

20. On ne connaît pas le nombre exact d'entreprises partenaires.

Tableau 1 : Types d'entreprises du domaine « tourisme d'aventure et loisirs de plein air » liées ou non à la fonction de guide de tourisme d'aventure

Types d'entreprises	Nbre	Remarques
ENTREPRISES DIRECTEMENT LIÉES À LA FONCTION DE GUIDE DE TOURISME D'AVENTURE		
Centres équestres	100	Quelques centres équestres offrent des expéditions guidées (longues randonnées) pouvant être associées à du tourisme d'aventure. Ceux-ci sont également comptabilisés parmi les 330 producteurs. Des fonctions de travail spéciales caractérisent les centres équestres : palefrenier, moniteur d'équitation et guide de randonnée équestre.
Croisières et excursions	40	Certaines croisières en petites embarcations (ex. zodiac) sont gérées par des producteurs de tourisme d'aventure. Certaines de celles-ci sont également comptabilisées avec celles des 330 producteurs.
PRODUCTEURS DE TOURISME D'AVENTURE ET D'ÉCOTOURISME	330	Voir la section sur les caractéristiques de ces entreprises et la méthode d'estimation du nombre de producteurs à l'annexe B. <i>Possibilité d'une cinquantaine d'entreprises qui seraient comptabilisées dans d'autres catégories.</i>
Parcs nationaux	4	Des guides « naturalistes », « éco-interprètes » et guides de tourisme d'aventure font partie des personnes affectées à ces espaces protégés.
Réserves nationales de faune	8	
Parcs provinciaux	19	
Réserves fauniques	22	
Pourvoiries	638	Une quarantaine de pourvoiries offrent, en plus de leurs activités traditionnelles de chasse et de pêche, des activités de tourisme d'aventure, (motoneige intégrant pêche blanche, par exemple). Les pourvoiries ont souvent un rôle d'étape et d'hébergement en forêt et ne prennent pas nécessairement en charge l'organisation des activités de tourisme d'aventure.
Total :	1161	Estimation de 1 110 entreprises puisque que certaines entreprises sont comptabilisées dans plus d'une catégorie.
ENTREPRISES NON LIÉES OU INDIRECTEMENT LIÉES À LA FONCTION DE GUIDE DE TOURISME D'AVENTURE		
Marinas (154), zecs (82), terrains de golf (350), stations de ski alpin (86) centres de ski de fond (130).	802	Bon nombre d'entreprises non liées à la fonction de guide de tourisme d'aventure n'ont aucun lien avec cette dernière (terrains de golf, stations de ski). Dans certains cas, il s'agit de lieux utilisés pour des activités de tourisme d'aventure. Les guides de tourisme d'aventure n'y sont pas rattachés à titre d'employés (marinas, zecs, centres de ski de fond).
GRAND TOTAL : 1 912		

Les caractéristiques énumérées dans la présente section sont celles des entreprises directement liées à la fonction de guide de tourisme d'aventure et identifiées au tableau 1. Une attention particulière est accordée aux producteurs en tourisme d'aventure, principaux employeurs des guides de tourisme d'aventure.

D'autres domaines du tourisme sont directement ou indirectement touchés par la fonction de travail à l'étude; il est toutefois difficile, voire impossible, d'évaluer le nombre d'entreprises concernées. Ces domaines sont :

- **L'hébergement** : certains types d'établissements d'hébergement offrent des activités de tourisme d'aventure ou d'écotourisme ou les deux : les centres de villégiature, les bases de plein air, les camps de vacances²¹ et les auberges en forêt ou à proximité d'attrait naturels. Ces activités peuvent être offertes en collaboration avec des producteurs spécialisés ou être prises en charge par les établissements en question²² qui, à la rigueur, embauchent leurs propres guides.
- **Les voyages** : il s'agit de quelques grossistes spécialisés offrant des voyages d'aventure hors Québec et qui ont recours à des guides de tourisme d'aventure²³ pour accompagner des québécois en pays étrangers (ex. : Club Aventure).
- **Les attractions** : certains centres d'interprétation et éléments du tourisme autochtone peuvent constituer des étapes ou des parties intégrantes de séjours d'aventure et d'écotourisme offerts par des entreprises spécialisées dans ce domaine.
- **Le transport** : certains producteurs offrent des services de transport en minibus ou même en autocar. Cette portion transport d'un séjour est confiée à un sous-traitant ou prise en charge par le producteur. Dans ce dernier cas, le guide de tourisme d'aventure devra également agir comme chauffeur. On retrouve aussi dans ce domaine les entreprises faisant la location de motoneiges et de véhicules tout terrain²⁴, qui participent avec des producteurs spécialisés aux activités de plein air avec motorisés ou qui offrent elles-mêmes des séjours guidés.
- **Les services touristiques** : certains commerces de détail (boutiques d'équipement de plein air) offrent aussi des sorties de plein air à leur clientèle sans en faire leur principale activité commerciale.

2.1.2 Particularités du tourisme d'aventure

Le caractère multidimensionnel du tourisme d'aventure se traduit par la variété des entreprises et des domaines du tourisme qui en font partie. Ce caractère multidimensionnel s'exprime aussi :

- par le **nombre important d'activités de plein air** qui peuvent y être associées et par la possibilité d'orienter un séjour vers une activité en particulier ou une combinaison d'activités;
- par le **recours à des moyens de transport non conventionnels**, motorisés et non motorisés.

21. Plusieurs camps de vacances offrent maintenant aux jeunes qui les fréquentent des excursions de tourisme d'aventure.

22. Selon le rapport préliminaire d'analyse à la suite des entrevues réalisées par Zins Beausénes et associés en octobre 1995 dans le cadre du diagnostic sectoriel de l'industrie du tourisme d'aventure (échantillon de 22 établissements), les établissements d'hébergement touristique traditionnels – hôtels, motels, auberges – offrant des produits d'aventure gèrent eux-mêmes ces produits, bien que le recours à des entreprises partenaires soit mentionné dans 36 % des cas.

23. De façon générale, les entreprises du domaine des voyages, notamment du côté des grossistes réceptifs, se distinguent surtout pour la fonction de guide accompagnateur, accompagnatrice.

24. Selon le rapport préliminaire d'analyse à la suite des entrevues réalisées par Zins Beausénes et associés en octobre 1995 dans le cadre du diagnostic sectoriel de l'industrie du tourisme d'aventure (échantillon de 19 entreprises), les entreprises de location ou de vente d'équipement de plein air offrant des produits d'aventure gèrent eux-mêmes ces produits.

- par la variété :
 - ✓ des **types de séjour** : expéditions spécialisées, circuits multi-activités, séjours comportant des excursions quotidiennes avec retour au camp de base à chaque jour;
 - ✓ des **types d'expériences** : immersion en nature, forte teneur ethno-culturelle, accent sur la faune, pratique et l'apprentissage d'activités sportives et de plein air;
 - ✓ de **l'éloignement** des environnements naturels utilisés ou nécessaires à l'excursion ou à l'expédition;
 - ✓ du **niveau de confort** : de rustique (refuge, camping d'hiver) à luxueux (centres de villégiature);
 - ✓ du **degré de risque** : selon l'environnement visité (ex. : isolement, difficultés du terrain, etc.) ou selon la nature des activités pratiquées et les moyens de transport utilisés;
 - ✓ du **degré d'intensité** de l'activité offerte : aventure douce, moyenne ou dure.

Cette situation a un impact significatif sur la fonction de travail et se traduit :

- par une multitude de spécialités, compte tenu du nombre d'activités de plein air en cause;
- par des exigences variables au plan des compétences des guides, selon le type d'activité, le niveau de risque, l'éloignement, l'intensité ou le type de séjour.

2.1.3 Croissance du nombre de producteurs

À partir de sources diverses et en se basant sur trois années de référence, il est possible de fournir un profil et d'estimer l'évolution du nombre de producteurs en tourisme d'aventure au Québec entre 1993 et 1999. Globalement, on peut conclure que le nombre de producteurs s'est accru de façon significative au cours des dernières années. De 62 en 1993 il est passé à 330 en 1999. Il est important de préciser que les données de 1999 tiennent compte de cinq types de producteurs²⁵.

2.1.4 Profil des producteurs de tourisme d'aventure

Les 330 entreprises dénombrées en 1999 se redistribuent²⁶ selon cinq types de producteurs comme le montre le tableau 2.

- Dans l'ensemble il s'agit de jeunes entreprises, la moitié ayant été créées entre 1991 et 1999.
- En tenant compte du nombre d'employés et du chiffre d'affaires, il s'agit d'un domaine d'activité largement dominé par des micro-entreprises et même par des travailleurs autonomes.

25. Les producteurs interrogés devaient se classer parmi les cinq types de producteurs suivants : producteur d'activités de plein air (offrant principalement des excursions à la journée), producteur de tourisme d'aventure, producteur d'activités d'écotourisme, pourvoyeur de chasse, de pêche et d'aventure et producteur mixte. Ce dernier type correspond à des entreprises qui produisent des activités de tourisme d'aventure ainsi que d'autres services, notamment de l'hébergement et des croisières.

26. Cette redistribution par type de producteurs est basée sur un échantillon de 257 entreprises.

- Près des trois quarts des producteurs ont moins de cinq employés à temps plein et plus de 7 % n'ont aucun employé à temps plein.
- Près de la moitié des producteurs (46,4 %) ont moins de cinq employés à temps partiel et près de 30 % n'en engagent aucun.
- Le chiffre d'affaires se situe, pour la moitié de ces entreprises, en deçà de 100 000 \$ par année. Pour plus d'une entreprise sur cinq, le chiffre d'affaires est de 20 000 \$ et moins.

Les distinctions suivantes peuvent être faites entre les différents types de producteurs :

- Un plus grand nombre de « pourvoyeurs » et de « producteurs mixtes » travaillent sur une base annuelle²⁷. Il s'agit aussi d'entreprises qui sont en opération depuis plus longtemps et qui ont des chiffres d'affaires plus élevés que la moyenne des producteurs.
- Les producteurs de tourisme d'aventure se distinguent par une offre principalement orientée autour de « produits multiples offerts à partir de sites multiples ».

Tableau 2 : Information technique et financière par type de producteur

Type de producteur	Entreprises	%	Type d'opération				Nombre d'entreprises avec un chiffre d'affaires			
							supérieur à 100 000 \$		entre 40 000 et 100 000 \$	
			PUSU ²⁸	PUSM ²⁹	MPSU ³⁰	MPSM ³¹	% du type	% du total	% du type	% du total
Producteur d'activités de plein air	103	40,1 %	17	18	32	36	29,1 %	11,7 %	14,6 %	5,8 %
Producteur de tourisme d'aventure	97	37,7 %	18	8	22	49	27,8 %	37,7 %	16,5 %	6,2 %
Opérateur d'activités écotouristiques	29	11,3 %	4	5	10	10	27,6 %	11,3 %	20,7 %	2,3 %
Pourvoyeur chasse, pêche et aventure	11	4,3 %	1	0	7	3	54,5 %	4,3 %	9,1 %	0,4 %
Producteur mixte	17	6,6 %	1	0	9	7	41,2 %	6,6 %	5,9 %	0,4 %
TOTAUX :	257	100 %	41	31	80	105				
			16,0 %	12,1 %	31,1 %	40,9 %				

Source : Inventaire des producteurs et des territoires d'aventure et d'écotourisme du Québec, Chaire de tourisme de l'UQAM, mars 1999.

-
27. Selon notre enquête auprès de 44 producteurs, une variation importante affecte la durée des opérations. En effet, 32,6 % des entreprises offrent des activités d'été seulement, 27,9 % en offrent l'hiver seulement et 39,5% en offrent autant l'été que l'hiver. Cet écart s'explique par le libellé de la question, qui, dans le cas du présent mandat, visait à connaître la durée en semaines des emplois de guides offerts et qui, dans le cas du répertoire de l'APTAQ, avait pour objectif de connaître la durée des opérations des entreprises.
28. PUSU : produit unique et site unique. Il s'agit de l'entreprise offrant une seule activité à partir d'un seul site. Par exemple, un producteur de canot qui exploite une seule rivière.
29. PUSM : produit unique à des sites multiples. Il s'agit de l'entreprise offrant une seule activité à partir de plusieurs sites. Par exemple, un producteur de canot qui exploite plusieurs rivières.
30. MPSU : multiples produits à un site unique. Il s'agit de l'entreprise offrant plusieurs activités à partir d'un seul site ou d'une base principale. Par exemple, un producteur exploitant canot, kayak et traineau à chiens à partir d'un site unique.
31. MPSM : multiples produits à des sites multiples. Il s'agit de l'entreprise offrant plusieurs activités à partir de plusieurs sites. Par exemple, une entreprise exploitant canot, kayak et traineau à chiens à partir de différents sites et territoires du Québec.

Une proportion importante d'entreprises peuvent être qualifiées d'instables, voire même d'éphémères. La plus récente mise à jour du répertoire de l'APTAQ (mars 1999) fournit une bonne indication à ce sujet. Quelque 130 entreprises ont dû être retirées du répertoire, soit parce qu'il n'y avait plus de service téléphonique, soit parce qu'elles étaient fermées ou ne se considéraient plus comme des producteurs d'aventure.

Du point de vue géographique, les producteurs sont concentrés dans le Nord-Ouest et le Centre-Nord du Québec (voir le tableau 3).

Selon une étude récente, la moitié des entreprises touristiques autochtones sont encore en démarrage ou en développement et certaines sont exploitées sur une base intermittente ou occasionnelle. On dénombre 47 entreprises autochtones³² en tourisme d'aventure, écotourisme et plein air, ce qui inclut les pourvoiries de chasse et pêche.

Tableau 3 : Localisation du siège social des producteurs du Québec

Regroupements de régions touristiques	Nombre	%
1. QUÉBEC MARITIME : ÎLES-DE-LA-MADELEINE, GASPÉSIE, BAS-SAINT-LAURENT, MANICOUAGAN, DUPLESSIS	48	18,4 %
2. NORD-OUEST : QUÉBEC, CHARLEVOIX , SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	70	27,2 %
3. CENTRE-NORD : MAURICIE, LANAUDIÈRE, LAURENTIDES, OUTAOUAIS	62	23,8 %
4. SUD-EST : CHAUDIÈRE-APPALACHES, CANTONS-DE-L'EST, CENTRE-DU-QUÉBEC, MONTRÉGIE	38	14,5 %
5. MONTRÉAL : MONTRÉAL, LAVAL	24	10,0 %
6. NORD : ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, NORD-DU-QUÉBEC	15	6,1 %
TOTAL :	257	100,0 %

2.1.5 Croissance prévisible selon les entreprises

Selon une enquête menée auprès de producteurs à l'été 1995, dans le cadre du « diagnostic sectoriel », 66 % des entreprises envisageaient de créer de nouveaux postes d'ici trois ans. Ces postes concernaient principalement les guides, les instructeurs-moniteurs et instructrices-monitrices et certaines fonctions de gestion. Parmi les 44 producteurs ayant participé à notre enquête, la moitié de ces entreprises prévoient une expansion qui nécessitera l'embauche de guides supplémentaires. Ces projets d'expansion prennent les formes suivantes : nouveaux forfaits, diversification de la gamme d'activités, mise au point de produits pour une saison non exploitée actuellement. L'entrevue avec la SÉPAQ³³ – qui gère le réseau des réserves fauniques et des parcs québécois – confirme une volonté de recruter de nouveaux guides de tourisme d'aventure, compte tenu des objectifs de cette organisation d'accroître et de diversifier l'offre d'activités dans son réseau.

32. Gestion Conseil J.P. Corbeil inc. *Le tourisme autochtone au Québec en 1998*, Tourisme Québec.

33. Entrevue téléphonique avec M. Ghislain Bernard, directeur des ressources humaines à la Sépaq.

2.2 DESCRIPTION DE LA FONCTION DE TRAVAIL

2.2.1 Fonction de guide de tourisme d'aventure

Parmi les appellations liées à la fonction de travail se trouvent : guide de tourisme d'aventure, guide de plein air, guide d'aventure, guide interprète en tourisme d'aventure et écotourisme³⁴, guide accompagnateur, accompagnatrice en région éloignée³⁵, éco-interprète³⁶ et instructeur-moniteur, instructrice-monitrice³⁷.

À ces appellations générales s'ajoutent une série d'appellations liées à l'activité encadrée et guidée : guide de canot-camping, de kayak de mer, de motoneige, etc. Selon le diagnostic sectoriel de 1997, les fonctions les plus souvent mentionnées par les entreprises pour les guides et les instructeurs-moniteurs et instructrices-monitrices sont :

Guides	Moniteurs-instructeurs
<ul style="list-style-type: none">▪ Guider (96 % des entreprises)▪ Assurer la sécurité préventive (67 %)▪ Prendre en charge l'animation et l'interprétation (62 %)▪ Assurer le sauvetage (60 %)	<ul style="list-style-type: none">▪ Assurer le sauvetage (69 %)▪ Guider (62 %)▪ Assurer la sécurité préventive (54 %)

On trouve également des guides entrepreneurs. En effet, dans de nombreux cas, le ou la propriétaire de l'entreprise en assume la gestion et occupe aussi les fonctions d'accueil, de réception et de réservation et y agit comme guide. Vingt-cinq pour cent des entreprises de notre enquête ont mentionné que leur entreprise est de type familial - principalement des conjoints et conjointes. Le ou la propriétaire est souvent le chef-guide, le principal ou la principale guide de l'entreprise. Notre enquête établit qu'il se trouve deux fois plus de guides (35 %) qui envisagent de créer leur propre entreprise que de faire une carrière de guide dans le secteur (17 %).

Dans le cadre des travaux récents du Conseil québécois du loisir³⁸ et de l'APTAQ, trois types de guide de tourisme d'aventure ont été retenus :

- guide de randonnée = sortie de plein air d'une journée et moins;
- guide d'excursion = sortie et séjour d'un à quatre jours;
- guide d'expédition = sortie et séjour de plus de quatre jours.

34. Appellation utilisée par le Collège de Mérici.

35. Voir note 34.

36. Appellation utilisée par le cégep de la Gaspésie et des Îles et décrivant une fonction de travail particulière différente du guide de tourisme d'aventure.

37. Cette appellation a été mentionnée par 26,5 % des 83 entreprises de tourisme d'aventure ayant participé à l'enquête en 1995 de Zins Beauchesnes et associés dans le cadre du diagnostic sectoriel de l'industrie du tourisme d'aventure.

38. Regroupement de fédérations de plein air du Québec.

Parmi les 44 producteurs ayant participé à notre enquête, 25 % ont mentionné que la description des tâches était informelle ou faite oralement aux guides. Plus du tiers des entreprises n'utilisent pas de description de tâches ou n'ont pas été en mesure d'en préciser le contenu. Près de 30 % des producteurs ont adopté une description de tâche écrite pour le poste de guide. Les formes les plus répandues sont les suivantes :

- description détaillée par sortie – trajet, horaire, tâches – (7 mentions);
- rappel sur l'accueil de la clientèle, sur les éléments (matériel et équipement) à ne pas oublier en excursion et sur la sécurité;
- contrat de travailleur autonome, décrivant dans le détail les fonctions, tâches et obligations du guide.

2.2.2 Autres fonctions de travail

Compte tenu de la petite taille des entreprises dans ce domaine, on exige souvent, de la part de la main-d'œuvre, une très grande polyvalence. La détermination des autres fonctions de travail au sein des entreprises de tourisme d'aventure s'avère donc essentielle :

- pour évaluer les perspectives d'avancement et la diversité des tâches au sein des entreprises;
- pour définir certaines des composantes de la polyvalence qu'on pourrait exiger des guides.

Tableau 4 : Autres fonctions de travail des entreprises de tourisme d'aventure

AUTRES FONCTIONS DE TRAVAIL SELON LE DIAGNOSTIC SECTORIEL DE 1997 (N = 83)	AUTRES FONCTIONS DE TRAVAIL SELON L'ENQUÊTE AUPRÈS DES PRODUCTEURS 1999-2000 (N = 44)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur - gérant (81) ▪ Responsable accueil / réception /réservation (35) ▪ Personnel administratif (24) ▪ Cuisinier (24) ▪ Personnes à tout faire (20) ▪ Responsable de l'équipement et du matériel (19) ▪ Responsable des ventes et du marketing (5) ▪ Responsable de l'entretien ménager (16) ▪ Responsable des bâtiments (8) ▪ Chauffeur de minibus et autobus (4) ▪ Mécanicien (4) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur - gérant (22) ▪ Responsable accueil / réception / réservation (15) ▪ Responsable des ventes et du marketing (5) ▪ Responsable entretien équipement / sentiers (5) ▪ Responsable de logistique (3) ▪ Chauffeur de minibus et autobus (3) ▪ Cuisinier–préparation de repas (3) ▪ Mécanicien (2) ▪ Secrétaire (2)

Note : Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de mentions.

2.2.3 Compétences et attitudes

L'enquête auprès des producteurs aura aussi permis de préciser les compétences recherchées (savoir-faire) chez les guides. Au sommet³⁹ de la liste figure la technique et la maîtrise de l'activité de plein air, ce qui inclut une multitude de possibilités.

L'enquête auprès de 23 guides démontre qu'une plus grande importance est accordée aux compétences liées à l'activité et aux outils de travail. La combinaison ayant reçu le plus de mentions (15) est le secourisme et la sécurité. Plusieurs personnes interrogées ont fait part de leur intérêt pour la formation en « secourisme avancé ». La maîtrise de l'activité de plein air suit de près avec 14 mentions.

Les compétences peuvent être ramenées à trois grandes catégories :

COMPÉTENCES LIÉES À L'ACTIVITÉ ET AUX OUTILS DE TRAVAIL
COMPÉTENCES LIÉES AUX RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE
COMPÉTENCES LIÉES AU MILIEU DANS LEQUEL SE DÉROULE L'ACTIVITÉ

Tableau 5 : Compétences des guides selon les producteurs et les guides

Compétences		Mentions	
COMPÉTENCES LIÉES À L'ACTIVITÉ ET AUX OUTILS DE TRAVAIL		GUIDES	PRODUCTEURS
1.	Technique et maîtrise de l'activité de plein air	14	25
2.	Sécurité, prévention et premiers soins (incluant navigation et sécurité)	15	17
3.	Manipulation et entretien du matériel de plein air (incluant mécanique pour vélo et motoneige)	1	8
4.	Organisation et préparatifs (voyage, sortie, excursion)	4	7
5.	Préparation de repas et alimentation		3
6.	Orientation, carte et boussole GPS	2	0
7.	Capacité de faire de l'interprétation		2
8.	Survie en forêt	1	0
COMPÉTENCES LIÉES AUX RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		GUIDES	PRODUCTEURS
1.	Communication, relations humaines, travail avec le public, adaptation aux clientèles	6	9
2.	Gestion et animation de groupe (incluant pédagogie et leadership)	4	9
3.	Bilinguisme		8
COMPÉTENCES LIÉES AU MILIEU DANS LEQUEL SE DÉROULE L'ACTIVITÉ		GUIDES	PRODUCTEURS
1.	Connaissance (région, terrain, sentiers)	6	5
2.	Connaissance de la nature, de la faune, de la flore, de la forêt, de la culture, de la géologie		4
3.	Éthique et professionnalisme		2
4.	Culture générale		2

Sources : Enquête auprès des producteurs et enquête auprès des guides. Note : il s'agit de mentions spontanées de la part des guides et des producteurs, c'est-à-dire qui n'ont pas été influencées par des choix de réponses prédéterminés par le questionnaire

39. L'importance accordée correspond au nombre de mentions pour une compétence donnée.

Les attitudes (savoir-être) recherchées chez les guides par les producteurs concernent plus particulièrement la capacité d'interagir et de communiquer avec les clients. Les attitudes les plus importantes, selon les guides, s'inscrivent dans la même veine et concernent les qualités de communicateur, l'entregent, l'attitude positive et la patience. Parmi les attitudes générales mentionnées tant par les producteurs que par les guides, se trouvent en tête de liste la débrouillardise et l'autonomie.

Tableau 6 : Attitudes de la ou du guide relevées par les producteurs et les guides

Attitudes		Mentions	
ATTITUDES LIÉES AUX RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		GUIDES	PRODUCTEURS
1.	Avoir de bonnes qualités de communicateur et d'animateur et être capable de parler en public.	12	21
2.	Avoir de l'entregent, être sociable, de bonne humeur et jovial.	8	14
3.	Avoir une bonne capacité d'écoute et de l'empathie, être capable d'une bonne interaction avec les clients, « aimer le monde » (incluant la politesse).	3	13
4.	Être responsable, mature et capable de discernement (incluant « avoir du vécu »).		10
5.	Être capable de s'adapter aux situations et aux diverses clientèles	5	9
6.	Faire preuve de patience.	7	8
7.	Démontrer calme et contrôle et inspirer confiance (incluant une mention pour le charisme et une autre pour la personnalité).	3	7
8.	Être propre et bien se présenter.		6
9.	Capacité de transférer ses connaissances (pédagogue).		2
10.	Ouverture d'esprit et respect des autres cultures.	2	
ATTITUDES GÉNÉRALES		GUIDES	PRODUCTEURS
1.	Être débrouillard et autonome.	8	13
2.	Avoir du leadership.	4	6
3.	Être en bonne forme physique.		4
4.	Aimer la nature et les animaux : chiens, chevaux (et mention pour le respect de l'environnement).		4
5.	Être professionnel, responsable et fiable.	4	
6.	Avoir une personnalité affirmée et agréable.	3	
7.	Être disponible et avoir le goût de travailler.		2
8.	Être mature et capable de discernement et de jugement.	2	
9.	Avoir un esprit d'équipe.		1
10.	Avoir le « feu sacré » pour ce métier.		1
11.	Avoir la « soif d'apprendre ».	1	

Sources : Enquête auprès des producteurs et enquête auprès des guides. Note : il s'agit de mentions spontanées de la part des guides et des producteurs.

Une autre information permettant de préciser la fonction de travail concerne la polyvalence par rapport aux tâches présentées au tableau 7. Ces tâches ont été évoquées par des producteurs et des guides. Les éléments les plus déterminants de la polyvalence, tant du point de vue des producteurs que des guides, concernent les tâches d'entretien et de réparation de base de l'équipement et du matériel de plein air, l'entretien des lieux et des sentiers, la participation à des tâches administratives de l'entreprise et l'expertise dans plus d'une activité de plein air.

Tableau 7 : Polyvalence et fonction de travail du guide selon les producteurs

Polyvalence	Mentions	
	GUIDES	PRODUCTEURS
▪ Être capable de guider différents types de sorties et être polyvalent par rapport à deux saisons ou plusieurs activités.	9	11
▪ Être des hommes ou femmes à tout faire	4	8
▪ Collaborer aux travaux d'entretien des lieux et des sentiers (ex. savoir manier une tronçonneuse).	3	8
▪ Effectuer l'entretien et les réparations de base du matériel et des équipements (incluant la mécanique).	15	8
▪ Collaborer à certaines tâches administratives (réservation, informatique, accueil).	11	7
▪ Superviser certaines tâches relatives à la logistique et à la recherche d'information pour les voyages.	1	5
▪ Savoir vivre en forêt (survie et technique de camping sauvage) et s'y orienter.		2
▪ Fournir les soins de base aux animaux (chiens, chevaux).		3
▪ Savoir conduire un autobus ou un minibus.	1	2
▪ Être un spécialiste du motorisé (motoneige, motomarine, véhicule tout-terrain).		1
▪ Savoir préparer des repas en plein air.	2	1
▪ S'adapter et être polyvalent selon les clientèles.	2	1
▪ Savoir utiliser les moyens et outils de communication.	1	

Sources : Enquête auprès des producteurs et enquête auprès des guides. Note : il s'agit de mentions spontanées de la part des guides et des producteurs.

La détermination de la fonction de guide de tourisme d'aventure s'appuie sur trois documents de référence précisant de nombreux aspects de la fonction de travail. Le premier, la Classification nationale des professions (CNP) présente deux professions qui ont une certaine pertinence dans le cadre du présent mandat et elles sont reproduites intégralement à l'annexe C. Mais force est de reconnaître que malgré certaines similarités avec le CNP 6442 (guide), les fonctions connexes à la CNP 5254, s'insèrent davantage dans une dynamique de loisir et de sports au sens large qu'au plein air et à l'accompagnement de groupes. Le deuxième document s'intitule *Guide d'exploration de l'étudiant : Aperçu de la formation et des choix de carrière offerts en tourisme*⁴⁰. Il fournit certaines indications sur le type de personne susceptible d'occuper un poste de guide de tourisme d'aventure.

40. Ce document, produit par le CCRHT, précise qu'une bonne partie des emplois actuels et futurs en tourisme d'aventure sont reliés aux PME spécialisées en forfaits de plein air. On y mentionne aussi que le type de personne pouvant occuper un poste dans le secteur du tourisme d'aventure doit : aimer et connaître la nature, avoir une expérience dans un domaine d'activité particulier, désirer faire vivre aux touristes une expérience inoubliable, s'intéresser aux gens, posséder la motivation et la compétence pour répondre aux besoins individuels des personnes.

Le troisième ouvrage s'avère à la fois le plus récent et le plus complet. Il s'agit des *Lignes directrices professionnelles nationales pour l'industrie canadienne du tourisme : Guide de tourisme d'aventure (tronc commun)*. Ce document est basé sur une consultation du secteur à l'échelle canadienne. Il fait actuellement l'objet d'une promotion tant de la part du CQRHT que de l'APTAQ. Finalement, ces lignes directrices devraient mener à un processus de reconnaissance professionnelle⁴¹. Mentionnons aussi que ce document⁴² a teinté le contenu de certains cours élaborés par divers établissements de formation.

Les lignes directrices décrivent les attitudes et les compétences qu'un guide de tourisme d'aventure devrait posséder ou acquérir (tronc commun) excluant celles qui sont particulières à une activité de plein air. Elles conduisent à huit champs de compétence qui sont ensuite groupées en compétences générales ou particulières. Des précisions s'ajoutent sur la maîtrise de certaines d'entre elles.

- Professionnalisme : ce champ rallie bon nombre de compétences énumérées dans la présente section au regard des capacités de communication et d'adaptation des guides.
- Leadership : concerne plusieurs attitudes présentées au tableau 6.
- Protection de l'environnement⁴³
- Animation et interprétation : voir la section sur l'évolution de la fonction de travail.
- Expéditions : correspond notamment aux compétences mentionnées au tableau 11 et sont liées à la logistique, à la préparation des voyages, à l'entretien et à la préparation du matériel et de l'équipement.
- Sécurité : le secourisme et la prévention font partie des compétences auxquelles les producteurs et les guides accordent beaucoup d'importance.
- Survie⁴⁴.
- Respect des lois et gestion des risques : voir la section sur l'évolution de la fonction de travail.

Il y a lieu de compléter ce portrait de la fonction de travail par les compétences requises de la part du gestionnaire producteur en tourisme d'aventure : planifier le marketing et gérer les finances de l'entreprise, engager et former du personnel, s'assurer du respect des lois et des règlements applicables, préparer les itinéraires des excursions et expéditions, prendre les arrangements nécessaires au transport de la clientèle, s'assurer de l'application des normes de sécurité dans la pratique des activités, préparer des plans d'urgence pour chacune des excursions et expéditions, fournir de l'équipement de sécurité et du matériel de premiers soins en bon état et en quantité suffisante.

41. Les intervenants du secteur – producteurs et guides – font référence à ce processus comme la « certification » des guides (terme anglais).

42. Dans sa version initiale de 1993 intitulée *Guides de plein air : Normes professionnelles nationales* (tronc commun de compétences).

43. Peu de mentions de la part des guides et producteurs. Il s'agit néanmoins d'un enjeu majeur pour la viabilité à long terme de ce secteur et d'un sujet de préoccupation pour l'APTAQ (un des thèmes de son dernier congrès).

44. Pour plusieurs producteurs, les compétences en survie ne sont nécessaires que dans le cas des expéditions en milieu éloignés.

2.3 CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

2.3.1 Réglementation

Contrairement à certains États américains, notamment le Maine, aucune réglementation ne régit au Québec l'exercice du métier de guide de tourisme d'aventure et aucune compétence n'est requise. Un processus volontaire de reconnaissance professionnelle, sous l'égide du CQRHT, devrait être prochainement implanté. Les lignes directrices décrites dans la section précédente constituent l'une des premières étapes de ce processus. En raison d'une certaine forme d'auto-réglementation, principalement liée aux assurances de responsabilité civile des producteurs, les guides du secteur doivent être titulaires d'un certificat de qualification en premiers soins et secourisme.

2.3.2 Caractéristiques des entreprises

Compte tenu de la réalité du tourisme et de celle des entreprises du secteur, les guides de tourisme d'aventure ont à composer avec :

- des périodes d'emploi relativement courtes (33 semaines dans le cas des producteurs quatre saisons) et des emplois qui sont souvent saisonniers;
- de longues heures de travail en haute saison et des horaires irréguliers : travail de fin de semaine, nombre d'heures pouvant varier selon les conditions du temps, travail à la pige et sur appel (voir conditions d'embauche);
- de faibles possibilités d'avancement en raison de la petite taille des entreprises, de leur précarité et du nombre limité de fonctions de travail qui y sont offertes;
- des responsabilités importantes par rapport à la satisfaction et à la sécurité des clients⁴⁵;
- des exigences très variables et qui sont plus élevées pour des guides d'expéditions (autonomie totale sur plusieurs jours, secourisme en région éloignée, survie) que pour les guides d'activités d'une demi-journée se déroulant à proximité des services.

D'après l'enquête auprès des producteurs, la durée moyenne des périodes de travail des guides est de 23 semaines par année (tableau 8). Les guides interrogés avaient travaillé en moyenne 12 semaines au cours de 1999 en tant que guide de tourisme d'aventure. Plus de 30 % des personnes ayant participé à l'enquête auprès des guides ont travaillé entre 20 et 30 semaines. Dans 60 % des cas, il s'agissait d'activités estivales (printemps, été, automne).

45. Dans bien des cas, un seul ou une seule guide accompagne un groupe de clients. Le nombre de guides par groupe est défini selon certains ratios d'encadrement tenant compte du nombre de personnes dans un groupe, du type d'activité et de l'éloignement.

Tableau 8 : Durée des périodes d'exploitation requérant des guides

Durée des périodes d'exploitation ⁴⁶	Entreprises	%	Durée moyenne en semaines
▪ Hiver seulement	12	27,9 %	13,5
▪ Été seulement ⁴⁷	14	32,6 %	20,0
▪ Deux principales saisons	17	39,5 %	33,4
Total :	43	100,0 %	23,0

Source : Enquête auprès des producteurs

2.3.3 Hiérarchie des guides

L'APTAQ a défini sur une base préliminaire la hiérarchie des guides de tourisme d'aventure ⁴⁸ :

- **Chef guide** : un ou une guide de tourisme d'aventure ayant le mandat de mener une excursion ou expédition et la responsabilité de prendre les principales décisions et de coordonner, le cas échéant, les autres guides qui participent à l'excursion ou à l'expédition.
- **Assistant, assistante guide** : une personne ayant complété avec succès les formations de base requises pour devenir guide de tourisme d'aventure mais qui n'a pas encore participé à suffisamment de sorties encadrées pour être en mesure de diriger seule de telles sorties.
- **Guide stagiaire ou apprenti, apprentie guide** : une personne participant à un processus de formation et d'application sur le terrain en vue d'être reconnue comme guide. Cette personne n'encadre jamais seule une sortie avec des clients.

Près du tiers (32 %) des entreprises ont indiqué avoir établi une certaine forme de hiérarchie pour la fonction de travail de guide de tourisme d'aventure. La plus répandue est à deux niveaux : chef guide et assistant, assistante guide. Les compétences de la personne et l'ancienneté au sein de l'entreprise sont les principaux facteurs pour devenir chef guide.

Dans quelques cas, une hiérarchie plus élaborée est mise en place : chef guide, chef d'expédition (sortie en région éloignée), assistant, assistante guide et guide stagiaire. Pour d'autres entreprises, une ou un guide est désigné comme le ou la responsable de l'excursion sans qu'on y attache un titre de chef guide. Dans le cas de l'assistant, assistante guide, l'appellation aide guide est aussi utilisée. L'appellation apprenti, apprentie guide équivaut à guide stagiaire.

46. Par « durée d'exploitation », il est ici question des périodes au cours desquelles des activités sont offertes aux clientèles et qui nécessitent l'intervention de guides. Toutefois les activités des entreprises ne se limitent pas à ces périodes. Plusieurs semaines par année sont occupées à la préparation d'une saison – ex. : préparation et réparation de l'équipement – et aux activités de promotion.

47. La saison de l'été correspond ici à la période printemps-été-automne et plus spécifiquement à une période s'échelonnant de la mi-mai à la mi-octobre, soit sur une période de 25 semaines. Dans les faits, la majeure partie de la fréquentation se concentre de la fin juin à la Fête du Travail, soit sur une période de 12 semaines.

48. *Guide de sécurité et de gestion des risques pour les producteurs de plein air et de tourisme d'aventure*, APTAQ, 1999.

2.3.4 Ancienneté des guides en emploi

L'ancienneté des guides au sein des entreprises participantes à l'enquête est en moyenne de trois ans. Par contre, on constate que plus de 40 % des guides⁴⁹ sont en poste depuis un an ou moins.

Tableau 9 : Ancienneté des guides au sein des entreprises

Années d'ancienneté	Nombre de guides	%
▪ 11 à 15 ans	3	2,9 %
▪ 8 à 10 ans	5	4,8 %
▪ 5 à 7 ans	23	22,1 %
▪ 3 à 4 ans	16	15,4 %
▪ 2 ans	15	14,4 %
▪ 1 an et moins	42	40,4 %
Total :	104	100,0 %

Source : Enquête auprès des producteurs

2.3.5 Rémunération des guides

Les données recueillies auprès des producteurs sur les salaires de trois types de guides (guide régulier, chef guide et guide stagiaire) ont été uniformisées⁵⁰ sur la base du salaire quotidien⁵¹. Selon 65 % des producteurs, les guides reçoivent aussi des pourboires de la part des clients. Il est toutefois difficile sinon impossible de les chiffrer. L'enquête auprès des guides confirme des chiffres et faits similaires⁵².

Tableau 10 : Estimation du salaire quotidien

Guide		Chef guide		Guide stagiaire	
Tarif par jour	Mentions	Tarif par jour	Mentions	Tarif par jour	Mentions
125 \$	2	150-200 \$	4	75 \$	2
100 \$	14	150 \$	2	70 \$	2
90 \$	2	140 \$	2	60 \$	1
80 \$	9	130 \$	1	50 \$	1
70 \$	5	115 \$	3	45 \$	1
65 \$	2	90 \$	2	25 \$	1
50 \$	3	70 \$	1		
Moyenne de 86 \$ par jour Se situe approximativement entre 80 et 100 \$ par jour		Moyenne de 141 \$ par jour Se situe approximativement entre 115 et 150 \$ par jour		Moyenne de 59 \$ par jour Se situe approximativement entre 60 et 70 \$ par jour	

Source : Enquête auprès des producteurs

49. Il s'agissait des trois principaux guides de l'entreprise.

50. Les taux horaires ont été multipliés par 10 heures pour obtenir le salaire quotidien. Dans le cas des salaires hebdomadaires, ceux-ci ont été divisés par 5 pour obtenir le salaire quotidien.

51. Le salaire quotidien correspond aux données fournies le plus souvent par les répondants et répondantes aux deux enquêtes. De plus, cette approche semble bien adaptée à la réalité de ce secteur (prédominance du travail à la sortie ou à l'excursion).

52. L'enquête auprès des guides établit le salaire moyen en 1999 à 88 \$ par jour. Onze guides, soit près de 48 % de l'échantillon, ont mentionné qu'ils recevaient des pourboires de la part des clients. Par contre, plus de la moitié des personnes interrogées ont précisé que cette pratique était rare et variait énormément selon la provenance des clients.

2.4 CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

2.4.1 Évaluation du nombre de guides en emploi

Une extrapolation des résultats fournis par les 44 producteurs ayant participé à notre enquête aux 330 producteurs de tourisme d'aventure du Québec permet de dénombrer 1849 postes⁵³ de guides offerts par les producteurs (tableau 11). Quelque 1 054 de ces postes seraient pourvus sur appel ou à la pige seulement, 277 seraient occupés par la ou le propriétaire de l'entreprise ou un membre de sa famille et, finalement, 518 seraient occupés par des employés et employées.

La SÉPAQ offrirait des emplois à une soixantaine de guides⁵⁴, soit une dizaine de guides de tourisme d'aventure dans les réserves fauniques et des guides naturalistes dans les parcs provinciaux. De son côté, Parcs Canada⁵⁵ offre de 20 à 25 postes de guides naturalistes à l'intérieur des parcs nationaux.

Tableau 11 : Estimation du nombre de postes de guides offerts par les producteurs du Québec

Nombre de guides	Entreprises de l'enquête	%	Total des entreprises du Québec	Extrapolation du nombre de guides
▪ Aucun guide	3	6,8 %	23	0
▪ 1 guide	3	6,8 %	23	23
▪ 2 guides	10	22,7 %	75	150
▪ 3 guides	8	18,2 %	60	180
▪ 4 guides	7	15,9 %	53	212
▪ 6 guides	1	2,3 %	8	48
▪ 8 guides	2	4,5 %	15	120
▪ 10 guides	1	2,3 %	8	80
▪ 12 guides	5	11,4 %	38	456
▪ 15 guides	1	2,3 %	8	120
▪ 20 guides	3	6,8 %	23	460
Total :	44	100,0 %	330	1849

53. Compte tenu de l'importance du travail à la pige, il est plausible que plusieurs postes de guide soient occupés par une même personne qui offre ses services à plus d'une entreprise.

54. Information obtenue auprès de M. Ghislain Bernard, directeur des ressources humaines à la SÉPAQ.

55. Information obtenue auprès de Mme Johanne Picard, adjointe aux ressources humaines à la direction du Québec de Parcs Canada. Il est à noter que Parcs Canada offre aussi de 75 à 80 postes de guides interprètes dans son réseau de sites historiques, qui pour la plupart sont situés en milieu urbain.

2.4.2 Profil des guides de tourisme d'aventure

Le profil proposé dans cette section est fondé sur les enquêtes réalisées auprès des producteurs et des guides et s'applique à la fonction de guide de tourisme d'aventure.

- **SEXE⁵⁶** : À partir des données concernant 123 guides, on dénombre 95 hommes et 28 femmes, soit une main-d'œuvre composée à 77 % par des hommes.
- **GROUPES D'ÂGES⁵⁷**: Selon les données relatives à 95 guides, on peut établir l'âge moyen à 31 ans. Les groupes d'âges les plus significatifs correspondent aux 25-29 ans suivis des 21-24 ans. Les guides de plus de 45 ans travaillent pour des entreprises offrant des excursions de motoneige. Pour ce type d'activité, les guides doivent d'abord être des adeptes de la motoneige et, dans bien des cas, propriétaires d'une motoneige. Ce critère d'embauche correspond à un investissement substantiel qui n'est souvent pas à la portée des plus jeunes. Parmi les guides les plus jeunes se trouvent ceux et celles qui sont à l'emploi de centres équestres ou d'entreprises familiales.

Tableau 12 : Groupes d'âge des trois principaux guides à l'emploi des producteurs

Groupes d'âge	Nombre de guides	%
▪ 50 ans et +	7	7,4 %
▪ 45-49 ans	6	6,3 %
▪ 40-44 ans	12	12,6 %
▪ 35-39 ans	8	8,4 %
▪ 30-34 ans	12	12,6 %
▪ 25-29 ans	20	21,1 %
▪ 21-24 ans	16	16,8 %
▪ 18-20 ans	9	9,5 %
▪ moins de 18 ans	5	5,3 %
Total :	95	100,0 %

Source : Enquête auprès des producteurs

- **ÂGE ET SEXE** : En croisant l'âge et le sexe, on constate que la proportion la plus significative de guides de sexe masculin se trouve à l'intérieur des 25-29 ans (22,7 %), alors que du côté féminin, les guides sont plus jeunes et occupent principalement la catégorie des 18-20 ans (21,4 %).

56. Selon le portrait de secteur « Alimentation et tourisme », les guides d'activités récréatives et sportives de plein air (CNP 6442) sont des hommes dans une proportion de 87,9 %.

57. Selon la source citée à la note 56, les groupes d'âges les plus significatifs correspondent aux 25-44 ans (42,9 %) et aux 45-64 ans (36,9 %). À l'opposé, le diagnostic sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie du tourisme d'aventure de 1997 permet d'établir que les groupes d'âges les plus significatifs se retrouvent parmi les 25-34 ans et les 35-54 ans et que la moyenne d'âge des guides est de 43,6 ans. Les résultats de cette dernière étude – qui visait spécifiquement le secteur du tourisme d'aventure – sont relativement similaires à ceux obtenus par les enquêtes effectuées dans le cadre de la présente analyse.

- SCOLARITÉ⁵⁸ : Les guides des entreprises de tourisme d'aventure et de plein air constituent une main-d'œuvre scolarisée. En effet, 80 % ont une formation post-secondaire, plus de 30 % une formation universitaire (avec diplôme) et près de 26 % un diplôme collégial.
- AUTRE OCCUPATION : Quelque 65 % des guides occuperaient un autre emploi et plus de 21 % seraient aux études, ce qui concorde avec le niveau de scolarité élevé observé.
- INTÉRÊT POUR UNE CARRIÈRE DE GUIDE : seulement 17 % des guides répondants et répondantes font ou voudraient faire une carrière de guide de tourisme d'aventure. En fait, il se trouve deux fois plus de personnes qui envisagent de créer leur entreprise plutôt que d'y faire carrière comme guide. La majorité (43,5 %) considèrent le métier de guide comme un emploi d'appoint, voire même comme un passe-temps.

L'enquête auprès des 23 guides confirme les données obtenues auprès des producteurs. Selon cette enquête, les guides sont principalement des hommes (82 %), âgés en moyenne de 28,2 ans (le groupe d'âge le plus significatif est celui des 25-29 ans), disposant d'une formation post-secondaire (78 %) et occupant un autre emploi principal (80 %).

2.5 CONDITIONS D'EMBAUCHE

La formation certifiée en premiers soins, l'expérience de travail comme guide et la maturité s'avèrent les critères d'embauche les plus importants pour les producteurs. Ces critères doivent être considérés comme complémentaires aux compétences et attitudes traitées ci-dessus. La scolarité des guides constitue un facteur d'embauche pour moins d'un producteur sur cinq. Le bilinguisme et la connaissance du terrain⁵⁹ ou du territoire où se déroule l'activité ne sont pas, la plupart du temps, des critères d'embauche mais bien des atouts jugés importants par les producteurs. Le diagnostic sectoriel de 1997 établissait les exigences d'embauche dans l'ordre suivant : expérience pertinente, qualités personnelles, culture personnelle, formation scolaire et références.

58. Selon le portrait de secteur « Alimentation et tourisme », la scolarité des guides d'activités récréatives et sportives de plein air (CNP 6442) s'établit ainsi : 48,2 % primaire ou secondaire seulement, 18,1 % études secondaires complétées, 6,0 % diplôme de métiers, 4,8 % autres études non universitaires sans certificat, 6,0 % autres études non universitaires avec certificat, 6,0 % études universitaires sans grade et 10,8 % études universitaires avec grade. À l'opposé, le diagnostic sectoriel de 1997 établit que 23,5 % des guides ont une formation collégiale et 21,6% une formation universitaire. Une fois encore, les résultats de ce diagnostic sont relativement similaires à ceux obtenus par les enquêtes effectuées dans le cadre de la présente étude.

59. Connaissance du terrain : 19 entreprises ont pris soin de préciser que cette connaissance relevait d'une formation en entreprise. Les entreprises offrant des excursions de motoneige accordent plus d'importance à ce critère et précisent qu'elles recrutent leurs guides parmi les clubs de motoneige qui regroupent des individus connaissant bien les sentiers.

Selon notre enquête auprès des producteurs, seulement 23 % des gestionnaires connaissaient les « lignes directrices nationales pour l'industrie canadienne du tourisme / Tronc commun pour le guide de tourisme d'aventure ». Sept entreprises (16 %) ont mentionné qu'elles les utilisaient pour la gestion de leurs activités.

En ce qui a trait aux brevets des fédérations sportives ou de plein air, le quart des entreprises disent en tenir compte sans en faire une exigence pour être embauché par l'entreprise. Concernant le niveau d'importance accordé aux brevets, plusieurs producteurs mentionnent « que cela dépend beaucoup du brevet et de la fédération concernée ».

Pour le recrutement des guides, les producteurs privilégient leur réseau de contacts personnels ou disposent souvent d'une banque de candidats et candidates qui leurs ont soumis des curriculum vitae.

Rappelons que 57 % des guides sont engagés à la pige, à l'excursion ou sur appel. Dans bien des cas, ils reçoivent une rémunération de travailleur autonome. Autre caractéristique importante, près de 15 % des emplois de guides sont occupés par les propriétaires eux-mêmes ou par un membre de leur famille.

Tableau 13 : Exigences d'embauche

Critères	Entreprises	Commentaires
Existence de critères	38	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 86 % des entreprises ont des critères d'embauche.
Premiers soins et RCR	34	<ul style="list-style-type: none"> De loin le critère le plus important. Il s'agit d'une obligation pour tous les membres producteurs de l'APTAQ et souvent d'une exigence du point de vue des assurances de responsabilité civile.
Premiers soins en régions éloignées	3	<ul style="list-style-type: none"> Sans en faire un critère, plusieurs ont mentionné qu'ils sont intéressés par une formation de ce genre pour leurs guides.
Bilinguisme	21	<ul style="list-style-type: none"> La majorité considère ce critère comme un atout, mais non comme un facteur d'embauche, surtout si le candidat a d'autres qualités importantes.
Âge des guides	9	<ul style="list-style-type: none"> Sauf quelques rares exceptions, toutes les entreprises fixent l'âge d'un guide à 18 ans. L'âge minimal est de 25 ans dans 3 cas, de 20 ou 21 ans dans 6 autres cas. Plusieurs ont spécifié la maturité de la personne comme facteur d'embauche.
Scolarité	8	<ul style="list-style-type: none"> Ne représente un facteur d'embauche que dans 18 % des cas.
Autres exigences	16	<ul style="list-style-type: none"> L'expérience des guides est retenue par 7 entreprises. D'autres ont spécifié certains facteurs très précis : détenir un permis de conduire « 4B », mécanique (pour la motoneige et le vélo), éthique professionnelle, connaissance en sécurité, connaissances particulières (activités, chevaux, chiens).

Source : Enquête auprès des producteurs

2.6 ÉVOLUTION DE LA FONCTION DE TRAVAIL

Parmi une série de facteurs pouvant influencer sur la fonction de guide de tourisme d'aventure, cette section met en perspective :

- les tendances des marchés et du secteur;
- l'absence de cadre juridique et les processus en cours dans le secteur en matière de qualité et d'accroissement des compétences du personnel;
- l'importance accordée aux secteurs du tourisme d'aventure et de l'écotourisme par les deux paliers de gouvernement;
- l'opinion recueillie auprès des producteurs et guides concernant l'évolution de la fonction de travail.

2.6.1 Tendances significatives⁶⁰

Cette sous-section met en parallèle certaines tendances déterminantes pour le secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme au Québec et pour la fonction de guide de tourisme d'aventure.

TENDANCES GÉNÉRALES

Les tendances générales traduisent un contexte favorable à la croissance des entreprises et des emplois en tourisme ainsi qu'à celle du secteur du tourisme d'aventure, de l'écotourisme et du plein air :

- taux de croissance mondiale du tourisme qui devrait se maintenir à un rythme annuel moyen de 3,5 % d'ici l'an 2010;
- croissance générale des voyages actifs et préoccupations grandissantes des populations des pays développés pour la forme physique.

Le vieillissement de la génération des « baby-boomers » devrait engendrer une plus forte demande pour des aventures douces bien encadrées (avec des guides compétents). Par ailleurs, une population de plus en plus urbanisée, souvent moins familière avec le plein air, pourrait accroître la demande pour des activités encadrées et guidées. On observe aussi une sensibilité croissante pour l'écologie, la nature et les cultures en voies de disparition de la part des marchés porteurs, soit un ensemble de thèmes sur lesquels le Québec peut miser. Il s'agit aussi de valeurs qui doivent être intégrées à la fonction de guide de tourisme d'aventure.

60. Les tendances significatives sont basées sur les documents suivants : 1) *Stratégie marketing 2000-2005, Rapport diagnostic et orientations stratégiques*. Document de travail, Dufresne, Dumas Mizoguchi et associés et Desjardins Marketing Stratégique pour le compte de Tourisme Québec, avril 1999; 2) *Environmental Scan 1999*, Parks Canada, University of Calgary, October 1999; 3) *Plan stratégique marketing pour les secteurs tourisme d'aventure et écotourisme du Québec*, rapport final, Desjardins Marketing Stratégique et Service ProAction pour le compte du Club de produits Aventure et Écotourisme Québec, février 1999.

CONCURRENCE

La concurrence internationale se fait de plus en plus forte et s'accroît sur le plan qualitatif et quantitatif : produits plus exotiques offerts par d'autres destinations et apparition de nouveaux concurrents sur tous les marchés. Cette concurrence s'exerce, dans le cas du tourisme d'aventure et de l'écotourisme, sur la qualité des environnements où se déroulent les activités, le caractère unique des programmes et forfaits offerts et sur l'exclusivité et la nouveauté. Les produits du Québec se trouvent en concurrence avec ceux de tous les pays du monde, compte tenu de la forte propension à voyager des clientèles.

Ce contexte présente un défi à la compétitivité des producteurs québécois de tourisme d'aventure et d'écotourisme et à leur main-d'œuvre et à l'ensemble des acteurs du secteur. C'est pourquoi, le récent plan stratégique marketing pour les secteurs tourisme d'aventure et écotourisme du Québec propose :

- que la qualité soit au centre des stratégies mises de l'avant : qualité de la prestation et de l'environnement comme éléments les plus importants de l'image de marque développée;
- que le Québec se démarque de la concurrence en portant son attention sur les produits forts tels que la faune, la flore, le fleuve, la culture, le Nord québécois et les activités hivernales.

Le développement de tels produits de qualité doit pouvoir compter sur des professionnelles et professionnels ainsi que sur des producteurs et des guides qui connaissent bien les composantes des produits (faune, flore, etc.).

CROISSANCE DE LA DEMANDE

Il existe un immense marché potentiel de touristes d'aventure et d'écotouristes et la demande sera forte pour de nombreuses années encore. Bref, un contexte favorable à la croissance des entreprises et des emplois dans le secteur du tourisme d'aventure et du plein air.

Deux données sur les marchés pointent vers la nécessité de disposer de guides de tourisme d'aventure bilingues pour bien desservir certains marchés prometteurs :

- les principaux pays émetteurs d'écotouristes correspondent à des pays anglo-saxons;
- le Canada se classe comme bon premier parmi les intentions de voyage des écotouristes nord-américains.⁶¹

61. L'enjeu est de savoir comment le Québec pourra tirer avantage de cet intérêt démontré pour le Canada comme destination écotouristique.

EXIGENCES, BESOINS ET MOTIVATIONS DES CLIENTÈLES

Un raffinement de la fonction de travail de guide de tourisme d'aventure s'impose en raison des exigences, des besoins et motivations des clientèles :

- Les touristes sont plus expérimentés et plus exigeants envers les intervenants et les employés. Qualité, originalité, prix concurrentiel et service personnalisé sont maintenant les mots d'ordre pour se tailler une place dans le marché.
- Une recherche d'authenticité se traduisant par une motivation accrue pour des expériences uniques.
- Des sites d'une beauté exceptionnelle, le confort, l'aventure authentique, le contact avec le milieu, l'apprentissage, la nouveauté et l'exclusivité traduisent les besoins et motivations des touristes d'aventure et écotouristes, qui sont des voyageurs plus expérimentés et plus éduqués que la moyenne des touristes.
- La popularité croissante du tourisme d'aventure auprès d'une clientèle de voyageurs qui veulent vivre à la fois des expériences excitantes et inhabituelles et des aventures contrôlées et sécuritaires incluant un certain niveau de confort.
- Parmi les éléments de voyage les plus recherchés se trouvent : les lieux peu peuplés, les endroits éloignés et sauvages, l'apprentissage de la faune et la nature, l'acquisition de connaissances sur les cultures locales, l'observation de plantes et d'animaux et les défis physiques.
- L'intérêt des écotouristes nord-américains pour participer à plusieurs activités durant un même voyage. Ils accordent beaucoup d'importance au contenu interprétatif et éducatif des visites guidées. Ils veulent aussi compter sur un guide hautement qualifié pour une expérience écotouristique.

Conséquemment, les guides doivent être de plus en plus capables d'encadrer de façon professionnelle plus d'une activité de plein air et des expériences d'apprentissage et d'interprétation du milieu dans lequel se déroule le voyage.

Tableau 14 : Activités ayant connu aux États-Unis la plus forte croissance des taux de pratique entre 1983 et 1995

Activité	Nombre d'adeptes (en millions)		% de changement 1983 à 1995
	1983	1995	
▪ Ornithologie	21,2	54,1	155,2 %
▪ Randonnée	24,7	47,7	93,0 %
▪ Longue randonnée	8,8	15,2	72,7 %
▪ Camping sauvage	17,7	28,0	58,2 %
▪ Ski de fond	5,3	6,6	24,5 %
▪ Motoneige	5,3	7,0	32,1 %

Source : *U.S. Participation Levels in Specific Adventure / Ecotourism Activities*, National Survey on Recreation and the Environment, 1994-1995.

2.6.2 Absence de cadre juridique

Aucune législation⁶² ne s'applique à l'exploitation d'une entreprise de tourisme d'aventure ou à l'exercice de la profession de guide dans ce domaine. Plusieurs observateurs déplorent le fait qu'aucun permis ne soit requis pour mettre sur pied ou exploiter une entreprise de tourisme d'aventure au Québec, contrairement à ce qui prévaut dans la plupart des autres secteurs de l'industrie touristique et dans plusieurs États américains.

Cette situation laisse une large place à l'improvisation et au manque de professionnalisme. L'augmentation du nombre de producteurs de tourisme d'aventure au cours des dernières années témoigne certes d'une croissance de la demande, mais il s'agit aussi d'une croissance qui est liée :

- à l'absence de barrières à l'entrée dans le secteur (ex. : permis basé sur la compétence du producteur);
- à certaines modes (multiplication de producteurs pour une activité donnée), comme on a pu l'observer pour le traîneau à chiens il y a quelques années et comme on l'observe actuellement pour le kayak de mer.

Les entrepreneurs sérieux et professionnels doivent alors composer avec certains concurrents peu rigoureux, en mesure de couper les prix (normes peu élevées pour ce qui est du personnel, de l'équipement, etc.). Il s'agit aussi d'une situation peu propice à la valorisation et à la reconnaissance professionnelle des guides. L'absence de cadre juridique a aussi été mise clairement en évidence par les participants à la rencontre de consultation du 14 mars à Montréal.

2.6.3 Processus de qualité et d'autoréglementation

À défaut de cadre juridique adapté à la réalité du secteur, une série de démarches sont en cours pour encourager l'autoréglementation, le professionnalisme et la qualité au sein de l'industrie touristique et du tourisme d'aventure.

ORGANISATION DU SECTEUR

L'APTAQ, qui a fait du professionnalisme son credo, a implanté un code de déontologie que les producteurs membres doivent respecter ainsi que des critères d'adhésion basés sur le professionnalisme. De son côté, l'Association des guides de tourisme d'aventure du Québec est peu active et dispose de peu de moyens. Les guides peuvent toutefois se regrouper au sein de l'APTAQ, qui a adopté une catégorie particulière pour les guides de tourisme d'aventure⁶³.

62. Bien qu'il n'existe pas de cadre juridique applicable à la création d'entreprises de tourisme d'aventure, les producteurs dans ce domaine sont touchés directement ou indirectement par une série de lois et règlements, notamment sur la vente de voyages à forfait et sur le transport de la clientèle.

63. Selon le libellé des règlements généraux de l'APTAQ, les membres guides sont des individus offrant des services de guide de plein air ou de tourisme d'aventure, soit comme salarié ou comme contractuel, à un membre producteur.

Le code de déontologie de l'APTAQ stipule notamment que le producteur doit :

- veiller en tout temps à la sécurité de ses clients et de son personnel et leur rappeler régulièrement les règles de prévention;
- encourager et faciliter la formation de son personnel;
- coopérer à la mise en valeur des professions de producteur et de guide d'aventure et de plein air.

Les producteurs membres doivent aussi détenir une police d'assurance responsabilité civile et faire la preuve que tous leurs guides ont une formation en secourisme (premiers soins et RCR). À l'automne 1999, un document de référence a été adopté relativement aux normes à respecter en matière de sécurité et de gestion des risques. Parmi les éléments liés à la fonction de guide de tourisme d'aventure, on note que le producteur doit ou devrait :

- engager un personnel (guides) compétent et qualifié en mesure d'encadrer la sécurité des clients (sécurité = jugement) et encourager son perfectionnement;
- former les guides à la mise en application et au respect des méthodes de prévention;
- assurer le perfectionnement du personnel dans le domaine de la sécurité et des premiers soins, notamment par des exercices de simulation et de mise en application des plans d'urgence et de secourisme;
- recruter des guides qui disposent :
 - ✓ des connaissances techniques liées à l'activité ou aux activités de plein air qu'elles ou ils auront la responsabilité d'encadrer;
 - ✓ des compétences en préparation de voyage, leadership et secourisme;
 - ✓ du profil adapté au type de clientèle à encadrer (attitude, expérience, facilité à gérer certains types de clientèles);
- appliquer les ratios d'encadrement (guide / clients⁶⁴) reconnus pour les activités offertes et s'assurer que les guides ont certaines compétences spécifiques dans le cas :
 - ✓ des activités de tourisme hivernal : avoir suivi un cours ou connaître les techniques de camping et de survie en forêt d'hiver ainsi que les techniques de recherche, sauvetage et évacuation (adaptées à l'activité en cause);
 - ✓ des excursions et expéditions hors piste ou en région éloignée : avoir suivi un cours ou connaître les principes de météorologie et d'orientation en forêt (boussole, cartes, GPS).

64. Ces ratios d'encadrement font référence au nombre de clients qu'un guide peut encadrer de façon sécuritaire, selon différentes conditions (type d'activité, difficulté du parcours, éloignement, etc.).

L'APTAQ a également approuvé, l'automne dernier, les « lignes directrices professionnelles nationales pour l'industrie canadienne du tourisme : tronc commun / guide de tourisme d'aventure ». Ces lignes directrices deviennent en quelque sorte la référence reconnue en matière de compétences requises pour la fonction de guide de tourisme d'aventure. Les orientations privilégiées pour l'organisation du secteur visent à combler les besoins en perfectionnement des guides en emploi et à recruter de nouvelles personnes de plus en plus compétentes.

PROGRAMME DE QUALITÉ ET D'ACCREDITATION

L'APTAQ est déjà associée à la mise en place d'un programme de qualité piloté par Tourisme Québec. Ce programme devrait permettre aux entreprises de définir leur situation et de préciser une série de normes communes à l'industrie ou particulières à un secteur donné. Dans ce contexte, la gestion des risques et la compétence des guides seront certainement des éléments importants pour assurer la qualité du tourisme d'aventure.

2.6.4 Appui gouvernemental soutenu

L'intervention des gouvernements, tant fédéral que provincial, s'est concrétisé par la conception de nouveaux outils et programmes relatifs aux produits de tourisme d'aventure et d'écotourisme et par l'accroissement des efforts de promotion et de mise en marché.

ORGANISATION DU SECTEUR

- Soutien financier de Tourisme Québec et de la CCT aux efforts déployés par l'APTAQ pour structurer le secteur.

CONCEPTION DE PRODUITS

- Reconnaissance, par Tourisme Québec, de l'écotourisme⁶⁵ parmi les produits en émergence⁶⁶. Il s'agit ici d'une forme d'expérience de voyage où l'apprentissage, l'éducation et l'interprétation sont jugés essentiels. Le tourisme hivernal, ce qui inclut plusieurs activités de tourisme d'aventure, fait également partie des produits en émergence.
- Étude de propositions pour corriger les méthodes de réservation et les règles d'accès aux parcs et aux réserves fauniques du Québec. À cet égard, le professionnalisme des producteurs et des guides pourrait être l'un des critères d'accès⁶⁷.

65. L'APTAQ a modifié ses règlements généraux et transformé deux des neuf postes de producteurs de tourisme d'aventure au conseil d'administration pour y assurer la représentation d'exploitants dans le domaine de l'écotourisme.

66. L'écotourisme est aussi classé parmi les produits en émergence par la *Politique de développement touristique : Pour donner au monde le goût du Québec*, 1998, Tourisme Québec.

67. À titre d'exemple, les parcs nationaux et des territoires de l'Australie demandent aux entreprises d'obtenir leur accréditation de professionnalisme et de qualité pour pouvoir organiser et offrir des activités sur leur territoire.

- Mise en place au Québec de divers « clubs de produits »⁶⁸ pouvant avoir un impact sur le développement et la promotion de nouveaux produits de tourisme d'aventure, de plein air et d'écotourisme : Aventure et Écotourisme Québec, Québec Maritime, Ski de fond, Produits touristiques autochtones.

EFFORTS MARKETING

- Utilisation, depuis un certain temps déjà, du tourisme d'aventure comme « produit vitrine » de la promotion touristique québécoise; diverses images de grande nature et d'activités de plein air sont souvent utilisées pour vendre le Québec sur les marchés étrangers⁶⁹.
- Efforts plus soutenus au cours des dernières années en commercialisation et promotion des produits d'aventure et de plein air, que se soit à l'échelle fédérale (CCT) ou provinciale (Tourisme Québec). Ces efforts sont plus spécifiquement dirigés vers les marchés canadiens et américains.

Globalement, les efforts gouvernementaux déployés sont susceptibles d'aider le secteur à tirer avantage des tendances positives mentionnées ci-dessus et d'encourager sa croissance au cours des prochaines années.

2.6.5 Orientations pour le développement du secteur

Le plan stratégique marketing 2000-2002 pour les secteurs tourisme d'aventure et écotourisme propose un ensemble de mesures qui ont de nombreuses implications sur l'évolution de la fonction de guide de tourisme d'aventure :

- Personnaliser davantage le produit en faisant ressortir les particularités régionales et locales (cuisine, culture, histoire, moyens de transport variés, contact avec les habitants).
- Privilégier les activités à valeur ajoutée au plan de leur contenu d'interprétation et de découverte des territoires et environnements. Les participants et participantes à la rencontre de consultation du 14 mars à Montréal ont spécifié que les environnements d'aventure du Québec étaient en danger, notamment en raison de l'exploitation forestière et des projets hydroélectriques. Cette situation, de leur avis, constitue une menace pour l'avenir du secteur.
- Privilégier les activités et les produits suivants, compte tenu de l'intérêt des clientèles : randonnée pédestre et trekking (longue randonnée), équitation et produits dérivés, vélo (de route ou de montagne), aventures aquatiques (canot, kayak et kayak de mer, plongée), activités hivernales ou en territoire nordique (motoneige, traîneau à chiens, ski de randonnée et pêche blanche), circuits d'éco-aventure, produits culturels autochtones intégrés aux voyages de tourisme d'aventure et

68. Les « clubs de produits » correspondent à un programme de la Commission canadienne du tourisme (CCT) dont l'objectif est de favoriser des partenariats axés sur la création de nouveaux produits touristiques.

69. Les producteurs de tourisme d'aventure se distinguent par une fréquentation européenne plus importante que celle en provenance du reste du Canada et des États-Unis.

d'écotourisme, circuits et séjours d'aventure ou d'écotourisme se déroulant à l'intérieur des parcs nationaux et provinciaux, réserves nationales de faune ainsi que dans les réserves fauniques⁷⁰.

- Prioriser les marchés cibles des États-Unis et du reste du Canada et assurer le développement graduel de nouveaux marchés comme l'Allemagne et le Royaume-Uni⁷¹. La possibilité de desservir ces marchés suppose une maîtrise de l'anglais de la part des guides.

2.6.6 Opinions des producteurs et des guides

Les répondants et répondantes aux enquêtes ont été invités à fournir leur opinion (accord ou désaccord) sur les exigences de la clientèle pouvant avoir un effet sur les compétences et sur le travail des guides. Cette évaluation révèle :

- que les guides de tourisme d'aventure doivent de plus en plus agir comme interprètes des milieux naturels visités et être de très bons communicateurs;
- qu'une majorité des producteurs et de guides considèrent que le guide de tourisme d'aventure doit aujourd'hui maîtriser une deuxième langue, à savoir l'anglais;
- que plus des trois quarts des producteurs⁷² et la majorité des guides sont « en accord » ou « totalement en accord » avec l'énoncé suivant : « les clientèles sont aujourd'hui de plus en plus exigeantes envers les guides ».

Lorsqu'on leur demande de préciser le type et les sujets d'interprétation sur lesquels il faudrait miser pour la formation, plusieurs options sont proposées. Pris individuellement, les mots clés suggérés donnent la priorité à l'environnement naturel, mais plusieurs producteurs (23 sur 38, soit 60 %) et la moitié des guides (9 sur 19) proposaient des combinaisons de thèmes proches du concept « nature et culture ».

70. La demande se fait sentir en particulier durant les trois mois de l'été, les fins de semaine, et à l'occasion de visites à la journée. La possibilité d'y offrir des expériences de grande nature – sentiment d'isolement et d'éloignement de la part des clients – suppose l'offre de séjours et forfaits se déroulant hors des grandes périodes de pointe ou à partir de lieux réservés exclusivement aux activités guidées et encadrées par des guides professionnels.

71. Tout en consolidant la position du Québec sur les marchés de l'Europe francophone.

72. Bon nombre de ceux et celles qui se sont dits « en désaccord » avec cet énoncé ont mentionné qu'il ne s'agissait pas d'un élément nouveau et que les clientèles sont de plus en plus exigeantes.

2.7 FORMATION CONTINUE

Le diagnostic sectoriel de 1997 a établi que les entreprises de tourisme d'aventure privilégient la formation en entreprise selon la méthode de l'entraînement à la tâche. Cette formation est donnée par un membre du personnel pour une durée déterminée et vise l'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes liées à la fonction de travail. Cette formation concerne en particulier la pratique d'une activité de plein air et les lieux où se déroulent les activités. Ce constat est validé par notre enquête auprès des guides. Près de 35 % ont précisé avoir reçu une formation en entreprise comme l'apprentissage aux modes de fonctionnement de l'entreprise (4 mentions), le secourisme et premiers soins (2 mentions), le cahier de formation à l'intention du guide (1 mention), l'adaptation à la clientèle française (1 mention), le service à la clientèle « Client + » (1 mention) et la préparation des voyages (1 mention).

2.8 CONSTATS SUR LE MONDE DU TRAVAIL

La réalité multidimensionnelle du tourisme d'aventure se traduit par une gamme d'activités de plein air, de combinaisons d'activités et de types d'expériences de voyage (aventure, dure ou douce, éloignement, etc.). Cette réalité a un impact significatif sur la fonction de travail, mais aussi sur la formation qui peut à la fois viser les compétences génériques et spécifiques.

La situation qui prévaut dans le secteur et dans les entreprises peut se résumer ainsi pour la fonction de guide de tourisme d'aventure : saisonnalité des emplois et courtes périodes de travail, prédominance du travail à la pige, petite taille des entreprises limitant les possibilités d'avancement et de promotion et prédominance des guides occupant ce poste comme emploi d'appoint ou d'étudiant.

Par contre, les compétences et attitudes requises pour cette fonction de travail suggèrent une formation professionnelle adéquate et très spécialisée, surtout lorsqu'on considère les immenses responsabilités du guide au regard de la sécurité et de la satisfaction des clientèles. Ce secteur, dominé par les micro-entreprises, requiert aussi une grande polyvalence de la part des guides pour une série de tâches qui dépassent les attributions normales de la fonction de travail, notamment les tâches de gestion d'entreprise et d'entretien du matériel et de l'équipement.

Par ailleurs, les tendances des marchés laissent entrevoir un mouvement d'expansion et de croissance pour les entreprises et donc pour les métiers de guides. Les démarches en cours en vue d'encadrer et de promouvoir la qualité auprès des producteurs et des guides devraient accroître les besoins des entreprises pour une main-d'œuvre mieux formée : normes de sécurité et de gestion des risques, programme de qualité de Tourisme Québec et adoption de lignes directrices nationales pour le métier de guide de tourisme d'aventure.

Un ensemble d'autres facteurs suppose également que les guides professionnels devront être en mesure de se charger de la sécurité des voyages tout en étant d'excellents communicateurs, afin d'interpréter et de transmettre en français et en anglais des connaissances sur les milieux visités. Ces facteurs sont : les exigences croissantes des clientèles; les pressions exercées par la concurrence; les tendances démographiques favorables au tourisme d'aventure et à l'écotourisme; les démarches en cours ou prévues en développement de l'offre; l'appui gouvernemental soutenu en mise en marché; l'objectif marketing en matière d'image et de produits de qualité pour la destination et l'accroissement des efforts de mise en marché et de promotion sur des marchés internationaux variés.

Plus spécifiquement, le guide de tourisme d'aventure doit posséder les compétences de base précédemment notées mais il ou elle doit aussi :

- faire preuve d'une grande sensibilité par rapport à l'environnement et adopter des pratiques exemplaires dans ce domaine;
- avoir de bonnes connaissances sur les environnements naturels et culturels qui font l'objet de son travail;
- animer des expériences d'apprentissage et de contact avec un milieu naturel ou culturel donné (éco-interprétation);
- transmettre aux clientèles des connaissances et des contenus éducatifs sur les environnements visités;
- encadrer des forfaits incluant plusieurs activités;
- maîtriser une langue seconde, notamment l'anglais qui permet de desservir les clientèles des principaux pays émetteurs d'écotouristes et vers lesquels les efforts de promotion touristique du Québec iront en s'accroissant.

La mise en place d'un programme d'État de formation initiale de guide de tourisme d'aventure (DEC) entraîne le dilemme suivant :

- (-) Les conditions d'emploi offertes actuellement aux guides dans le secteur soulèvent un doute quant à la création d'un DEC pour cette fonction de travail.
- (+) Toutefois les changements prévisibles dans le secteur – croissance de la demande, accent sur la qualité pour faire face à la concurrence, adoption de normes professionnelles – supposent une main-d'œuvre bien formée pour cette fonction de travail très spécialisée.

Deux des commentaires recueillis auprès de producteurs traduisent bien ce dilemme :

- Danger que les diplômés et diplômées aient peu ou pas de débouchés, d'où la nécessité de développer l'offre de formation en parallèle avec l'évolution des marchés et la croissance des entreprises.
- La formation adéquate de professionnels aura un impact sur la qualité des entreprises et pourrait être une source de changement des pratiques parmi celles-ci.

3 Le monde de l'éducation

Rappelons qu'aucun programme d'État de formation initiale n'est actuellement offert pour les guides de tourisme d'aventure. Par contre, cinq programmes conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) ont certains liens qui les unissent à la fonction de guide de tourisme d'aventure. Ils seront ici analysés. À ce groupe s'ajoutent des programmes d'établissement sanctionnés par des attestations d'études collégiales (AEC) ainsi qu'un programme universitaire (baccalauréat en tourisme d'aventure et plein air). Afin d'obtenir un éclairage supplémentaire, et dans le but d'établir des comparaisons avec la formation offerte ailleurs en Amérique du Nord aux guides de tourisme d'aventure, quelques programmes, principalement de l'Ouest canadien, seront aussi sommairement analysés.

3.1 TECHNIQUES COLLÉGIALES (DEC)

3.1.1 Techniques de tourisme

Le programme *Techniques de tourisme* est offert par neuf établissements⁷³ du Québec. La formation de 2520 heures est sur trois ans. Son objectif est de préparer les élèves et de les rendre aptes (connaissances générales et professionnelles, qualités personnelles, dynamisme) à travailler au sein de l'industrie touristique. Ce programme visait, jusqu'à tout récemment, deux domaines particuliers : l'accueil et l'animation ainsi que la promotion. En plus de cours généraux en tourisme, ce programme offrait une formation de base en géographie, histoire et culture, gestion, marketing, conception de produit, animation, accueil et guidage ainsi qu'en communication et en langues.

Selon la *Relance*⁷⁴ de 1998, ce programme est largement dominé par des élèves de sexe féminin (239 sur 275), avec 87 % de l'effectif étudiant. Le taux de placement de l'ensemble des diplômés et diplômées était estimé à 76 % en 1998 (180 sur 235). Parmi ceux-ci, 84,4 % occupaient un emploi à temps plein (152 sur 180). Plus des trois-quarts (78,9 %) occupaient un emploi lié à leur formation (120 / 152). Les principaux postes accordés aux diplômés et diplômées de 1996-1997 étaient : commis à la réservation (25,8 %), agents et agentes de voyages (16,7 %) et commis-réceptionnistes d'hôtel (9,2 %).

La formation spécifique décrite dans le tableau suivant correspond à l'ancien programme. Les cours ont été regroupés en sous-groupes (gestion, marketing, etc.). Les cours représentant un intérêt pour la fonction de guide de tourisme d'aventure – compte tenu des constats effectués à la section sur le monde du travail – sont soulignés ou identifiés en caractères gras.

73. *Portrait de secteur en Alimentation et tourisme*, Vol. 2 rapport tourisme, MEQ 1999.

74. *La Relance au collégial, Le placement au 31 mars 1998 des sortants et sortantes de 1996-1997*. Pour le programme *Techniques de tourisme*, 235 des 275 diplômées et diplômés ont répondu à cette enquête.

Tableau 15 : Profil du programme Techniques de tourisme

SECTEUR DE FORMATION : ALIMENTATION ET TOURISME, PROGRAMME 414.01	
Professions visées	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1226 Planificatrice, planificateur (coordonnatrice, coordonnateur, organisatrice, organisateur, etc.) de congrès et d'événements spéciaux ▪ 4163 Conseillère, conseiller en tourisme (agente, agent de développement touristique, agente, agent de commercialisation en tourisme, etc.) ▪ 6431 Forfaitiste (agente, agent technique ou des opérations, etc.) ▪ 6435 Agente, agent (préposée, préposé, etc.) à l'accueil, à l'information ▪ 6441 Guide touristique (accompagnatrice, accompagnateur, itinérante, itinérant, etc.) 	
Durée de la formation	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ GÉNÉRALE⁷⁵ ▪ SPÉCIFIQUE (73,6 % de la durée totale de la formation) 	<p>660 heures</p> <p>1 860 heures</p> <p>TOTAL : 2 520 heures</p>
Formation spécifique	
COURS GÉNÉRAUX <ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction au <u>tourisme</u> et au programme de formation ▪ Caractérisation de <u>produits et services touristiques</u> ▪ Initiation à la méthodologie des sciences humaines ▪ Techniques d'apprentissage et de recherche documentaire ▪ Droit et <u>éthique</u> du tourisme ▪ Statistique 	COURS DE GESTION <ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiation à l'<u>informatique</u> ▪ <u>Gestion des ressources humaines</u> ▪ Production d'un <u>plan d'affaires</u> ▪ Introduction aux principes de <u>gestion</u> ▪ Système de <u>réservation</u> ▪ Rédaction de documents administratifs
COURS LIÉS À LA GÉOGRAPHIE, À L'HISTOIRE ET À LA CULTURE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodologie de la <u>géographie</u> ▪ Points d'intérêt touristique des continents ▪ Points d'intérêt touristique de l'Amérique du Nord ▪ <u>Points d'intérêt touristique</u> du Québec ▪ <u>Potentiels touristiques des régions</u> du monde ▪ Tourisme et <u>faits culturels québécois</u> ▪ <u>Potentiels touristiques d'une région</u> du Québec 	COURS DE COMMUNICATION ET LANGUES <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Prise de parole en public</u> ▪ <u>Français</u> du tourisme ▪ <u>Anglais</u> du tourisme ▪ <u>Cours de langue seconde</u> ou étrangère (2)
CRÉATION ET CONCEPTION DE PRODUITS <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Création de produits touristiques standards</u> ▪ <u>Création de produits touristiques sur mesure</u> 	COURS D'ANIMATION, D'ACCUEIL ET DE GUIDAGE <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Accueil</u> des clientèles touristiques – animation ▪ <u>Métier de guide touristique et d'accompagnateur de groupe</u>⁷⁶ ▪ Gestion d'un service d'<u>accueil</u> ▪ <u>Premiers soins</u>
COURS DE MARKETING <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Marketing</u> des services ▪ Caractérisation des <u>clientèles</u> touristiques ▪ Identification de <u>marché</u> et sollicitation des clientèles ▪ <u>Communication et publicité</u> ▪ <u>Vente</u> de produits et de services touristiques 	COURS SUR LES ÉVÉNEMENTS ET CONGRÈS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation d'événements et congrès
	MISE EN PRATIQUE ET STAGE <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Projet de fin d'études</u> ▪ <u>Stage d'intégration au marché du travail</u>

75. La formation générale se compose de la formation commune à tous les programmes – français, philosophie, etc. (420 heures) –, d'une formation générale propre au programme (150 heures) et d'une formation générale complémentaire (90 heures).

76. Aucune des personnes rejointes pour la Relance de 1998 n'occupait un emploi de guide.

Un programme révisé selon l'approche par compétences et récemment approuvé par le MEQ, permet maintenant aux élèves de choisir parmi trois voies de spécialisation. Une de ces spécialisations vise spécifiquement l'accueil et le guidage touristique et revêt un certain intérêt pour la formation des guides de tourisme d'aventure. Toutefois, la formation prépare plutôt aux métiers de guide itinérant ou itinérante, guide accompagnateur ou accompagnatrice, guide interprète et chauffeur guide ou chauffeuse guide.

1. Développement et promotion de produits du voyage

2. Mise en valeur de produits touristiques

3. Accueil et guidage touristique

Le tableau 16 fournit un portrait du nouveau programme *Techniques de tourisme* basé sur l'information de différents cégeps offrant déjà les trois voies de spécialisation.

Tableau 16 : Nouveau programme Techniques de tourisme⁷⁷

Fonctions de travail correspondant aux voies de spécialisation		
<p>Développement et promotion de produits de voyage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Forfaitiste ▪ Organisateur de circuits ▪ Agent, agente technique ou des opérations ▪ Agent, agente de tarification ▪ Agent, agente aux réservations 	<p>Accueil et guidage touristique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préposé, préposée à l'accueil et aux renseignements ou agent, agente d'information ▪ Représentant, représentante à destination ▪ Guides touristiques, guides itinérants ou itinérantes, guide accompagnateur ou accompagnatrice, guide interprète ▪ Chauffeur guide, chauffeuse guide ▪ animateur, animatrice de sites touristiques 	<p>Mise en valeur de produits touristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Agent, agente de développement, de promotion, de commercialisation ▪ Délégué commercial, déléguée commerciale et représentant ou représentante des ventes ▪ Coordonnateur, coordonnatrice de congrès, de salons et d'événements
Compétences visées par chacune des voies de spécialisation		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser le potentiel de destinations touristiques à l'étranger ▪ Exploiter des données tirées de systèmes de réservations ▪ Créer et modifier des forfaits ▪ Promouvoir les produits et les services de voyagistes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se situer par rapport aux différences culturelles ▪ Interagir avec la clientèle dans une troisième langue ▪ Animer et guider des groupes de touristes ▪ Adapter des aménagements en fonction d'un accueil touristique ▪ Exploiter un service d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des projets touristiques ▪ Commercialiser des produits et des services touristiques ▪ Coordonner un événement touristique

77. Collège de Mérici, cégep St-Félicien, Collège Lasalle.

3.1.2 Techniques d'intervention en loisir

Ce programme, offert par quatre établissements collégiaux, vise la maîtrise des processus d'intervention en animation et en gestion du loisir et inclut un volet « projet pratique » ainsi qu'un stage en entreprise relativement important.

Selon la Relance⁷⁸ de 1998, le taux de placement des diplômés et diplômées de 1996-1997 de ce programme était estimé à 71,3 % (62 sur 87). Parmi ceux-ci, 71 % occupaient un emploi à temps plein (44 sur 62). Plus de 61 % occupaient un emploi lié à leur formation. Les principales fonctions étaient celles de technicien, technicienne en loisirs, éducateur, éducatrice en services de garde et technicien, technicienne en éducation spécialisée.

Tel qu'établi par le portrait de secteur « Alimentation et tourisme », le programme *Techniques d'intervention en loisir* est en mesure de fournir de la main-d'œuvre à l'industrie touristique et au secteur tourisme d'aventure⁷⁹. Le tableau 17 met en évidence les cours représentant un certain intérêt pour ce qui est de la fonction de guide de tourisme d'aventure (voir les cours soulignés), notamment les cours axés sur le plein air, le tourisme et l'animation.

3.1.3 Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique

Ce programme en aménagement cynégétique⁸⁰ et halieutique⁸¹, d'une durée de trois ans, est offert au cégep de Baie-Comeau et vise à former des techniciennes et des techniciens en aménagement et en exploitation des ressources fauniques. La formation pratique est offerte en milieu naturel et l'approche travail-études a aussi été retenue.

La Relance⁸² de 1998 permet d'établir qu'il s'agit d'un programme particulièrement populaire auprès des hommes (21 sur un total de 25). Les données sur l'emploi se présentent ainsi : 58,3 % étaient en emploi (14 sur 24), 71,4 % occupaient un emploi à temps plein (10 sur 14) et finalement, seulement 10 % occupaient un poste lié à leur formation (1 sur 10).

78. Les enquêtes *Relance au collégial, Le placement au 31 mars 1998 des sortants et sortantes de 1996-1997*. Pour le programme *Techniques d'intervention en loisir*, 87 des 108 diplômées et diplômés ont été joints.

79. Le cégep de Saint-Laurent identifie les centres de plein air, les camps de vacances ainsi que les agences et les grossistes en voyage parmi les employeurs potentiels des diplômés et diplômées en *Techniques d'intervention en loisir*.

80. Cynégétique : art de la chasse.

81. Halieutique : art de la pêche.

82. Les enquêtes *Relance au collégial, Le placement au 31 mars 1998 des sortants et sortantes de 1996-1997*. Pour le programme techniques d'aménagement cynégétiques et halieutiques, 24 des 25 diplômées et diplômés ont été joints par cette enquête.

Tableau 17 : Profil du programme Techniques d'intervention en loisir

SECTEUR DE FORMATION : SERVICES SOCIAUX, ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES, PROGRAMME 391.01	
Profession visée	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5254 - Instructeurs, instructrices et responsables des programmes de sports et de loisirs 	
Durée de la formation	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ GÉNÉRALE⁸³ ▪ SPÉCIFIQUE (74,5 % de la durée totale de la formation) 	<p>660 heures</p> <p>1 935 heures</p> <p>TOTAL : 2 595 heures</p>
Formation spécifique	
<p>COURS GÉNÉRAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de la personne ▪ Sociologie de la société québécoise ▪ Initiation aux techniques d'enquête sociale ▪ Introduction à la profession et au <u>monde du loisir</u> ▪ Introduction aux <u>activités de loisirs</u> ▪ Le contexte social de la profession <p>COURS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE LOISIR</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités de loisir sportif ▪ Les arts et le loisir ▪ Expressivité, créativité et création ▪ <u>Le tourisme et le loisir</u> ▪ Activités sociales et communautaires ▪ <u>Activités de plein air d'été</u> ▪ <u>Activités de plein air d'hiver</u> <p>COURS DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Gestion des organismes et comités de loisir</u> ▪ <u>Gestion des services et programmes de loisir</u> ▪ Loisir et organisation communautaire ▪ Introduction aux principes administratifs ou comment se lancer en affaires ▪ <u>Organisation et gestion des activités de loisir</u> ▪ <u>Aménagement et gérance des équipements de loisir</u> ▪ <u>Utilisation de logiciels sur micro-ordinateurs</u> <p>MISE EN PRATIQUE ET STAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Séminaire de synthèse ▪ <u>Stages</u> de sensibilisation, d'application, d'intervention 	<p>COURS LIÉS AU MARKETING ET AUX CLIENTÈLES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Introduction aux clientèles</u> et aux milieux de loisir ▪ <u>Promotion, publicité et marketing</u> du loisir <p>Bloc sur les clientèles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Clientèles des personnes handicapées ▪ Clientèles des enfants et des adolescents ▪ Clientèles des personnes âgées ▪ Clientèles des milieux municipaux ▪ Clientèles des milieux institutionnels ▪ Clientèles des milieux commerciaux et industriels ▪ <u>Clientèles des milieux de tourisme et de plein air</u> <p>Bloc sur les milieux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le loisir dans les milieux municipaux ▪ Le loisir dans les milieux institutionnels ▪ Le loisir dans les milieux commerciaux et industriels ▪ Le loisir dans les <u>milieux de tourisme et de plein air</u> <p>COURS D'ANIMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Loisir et <u>animation</u> ▪ <u>L'observation et ses méthodes</u> ▪ <u>Sécurité et premiers soins en loisir</u> ▪ <u>Techniques de communication</u> ▪ <u>Animation de groupe et travail en équipe</u> ▪ <u>Développement de l'expression et de la créativité</u> ▪ Les jeux et l'intervention en loisirs <p>et cours en <u>interprétation de la nature</u></p>

83. Voir note 75.

Les qualités personnelles recherchées chez les candidats et candidates au programme *Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique* ainsi que certaines des tâches qui leur appartiennent peuvent être mises en parallèle avec la fonction de guide de tourisme d'aventure.

Tableau 18 : Qualités personnelles et tâches⁸⁴ des techniciens et techniciennes en aménagement cynégétique et halieutique présentant des liens avec la fonction de guide de tourisme d'aventure

QUALITÉS PERSONNELLES	TÂCHES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intérêt pour les sciences biologiques et naturelles ▪ Intérêt pour le <u>travail au grand air et en pleine nature</u> ▪ Capacité de diriger des équipes ▪ Sens de la coopération ▪ Bonne santé et <u>endurance physique</u> ▪ <u>Initiative</u> ▪ <u>Entregent</u> ▪ <u>Sens de l'organisation</u> ▪ Bon <u>jugement</u> ▪ Esprit <u>méthodique</u> ▪ <u>Dynamisme</u> ▪ <u>Sociabilité</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Participation à l'aménagement et à l'exploitation d'une entreprise dans le tourisme de pleine nature</u> ▪ <u>Diffusion d'information</u> auprès des intervenants du milieu naturel et du public sur les loisirs liés à la conservation ou à l'exploitation rationnelle des ressources fauniques ▪ Réalisation d'inventaire des ressources du milieu naturel et évaluation de leur potentiel faunique et récréatif ▪ Supervision et exécution de travaux <u>d'infrastructure en milieu naturel</u> ▪ Organisation de diverses activités de chasse, de pêche et <u>d'excursions en forêt</u> ▪ Gestion de personnel ▪ <u>Gestion de l'utilisation et de l'entretien de l'équipement</u> ▪ Participation à la gestion financière de l'entreprise

Une étude préliminaire récente⁸⁵ met en perspective certains enjeux qui affectent cette fonction de travail :

- taux de chômage assez élevé⁸⁶ parmi les personnes diplômées en *Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique*;
- prédominance des emplois saisonniers (mai à novembre);
- existence de facteurs ayant une incidence sur la fonction de travail, notamment la tendance à la diversification de l'offre de produits de loisirs fauniques (autres que la chasse et la pêche, comme l'observation de la faune et de la flore, les activités récréatives de plein air et le tourisme d'aventure). Cette tendance pourrait entraîner une diversification des tâches des personnes occupant déjà un poste de technicienne et technicien en aménagement cynégétique et halieutique.

Le tableau 19 met en évidence les cours représentant un certain intérêt pour ce qui est de la fonction de guide de tourisme d'aventure (voir les cours soulignés), notamment l'existence de cours axés sur les sciences naturelles et l'intervention en milieu naturel.

84. Site Web du cégep de Baie-Comeau concernant ce programme de formation.

85. *Technicienne, technicien en aménagement cynégétique et halieutique : Étude préliminaire* (document de travail), ministère de l'Éducation, Direction générale de la formation professionnelle et technique, mars 2000.

86. Il serait de 28,5 % selon les données du MEQ (31 mars de 1997 au 31 mars 1999). Il serait de 18 % selon les données du cégep de Baie-Comeau (1996 à 1998), lesquelles incluaient deux périodes de collecte d'information par année, soit juillet ou août et décembre.

Tableau 19 : Profil du programme Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique

SECTEUR DE FORMATION : ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PROGRAMME 145.04	
Professions visées⁸⁷	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2221 Technologues et techniciens, techniciennes en biologie ▪ 2224 Techniciens, techniciennes du milieu naturel et de la pêche 	
Durée de la formation :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ GÉNÉRALE⁸⁸ ▪ SPÉCIFIQUE (74,2 % de la durée totale de la formation) 	<p>660 heures</p> <p>1 905 heures</p> <p>TOTAL : 2 565 heures</p>
Formation spécifique	
<p>COURS DE COMMUNICATION ET LANGUES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Littérature québécoise ▪ <u>Anglais II</u> <p>COURS EN SCIENCES NATURELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Éthique</u> des sciences ▪ <u>Biologie générale</u> I et II ▪ <u>Botanique et botanique appliquée</u> ▪ Ichtyologie appliquée ▪ Éléments de biométrie ▪ <u>Zoologie</u> ▪ <u>Écologie</u> ▪ <u>Ornithologie appliquée</u> ▪ Principes de géomorphologie et d'hydrologie ▪ Mammalogie appliquée I et II ▪ <u>Diagnose de lac</u> <p>COURS D'INTERVENTION EN MILEU NATUREL</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Déplacement en forêt</u> ▪ <u>Déplacement d'été : équipement et sécurité</u> ▪ <u>Introduction à la cartographie thématique</u> ▪ Photo-interprétation appliquée au milieu naturel ▪ Aménagement des infrastructures 	<p>COURS DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comptabilité ▪ <u>Utilisation des logiciels sur micro-ordinateurs</u> ▪ Gestion du personnel ▪ Planification des infrastructures I et II <p>COURS AXÉS SUR LA CHASSE ET LA PÊCHE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Armes de chasse ▪ Exploitation faunique I et II ▪ Techniques halieutiques ▪ Techniques halieutiques : eaux douces et salées ▪ Techniques cynégétiques ▪ Techniques de piégeage <p>COURS D'ANIMATION ET RELATION AVEC LE CLIENT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Administration de la récréation ▪ <u>Premiers soins</u> <p>MISE EN PRATIQUE ET STAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet en administration du <u>tourisme</u> cynégétique et halieutique ▪ Projet de fin d'études ▪ <u>Été - Stage alternance travail-études</u> ▪ <u>Stage d'été en forêt</u> ▪ <u>Stage d'hiver et survie en forêt</u>

87. Le site WEB du cégep de Baie-Comeau précise que les fonctions visées par la formation sont les suivantes : technicienne ou technicien en aménagement cynégétique et halieutique, technicienne ou technicien de la faune, gérante ou gérant de zec et de pourvoirie, guide interprète, agente ou agent de conservation, observateur en mer, moniteur de piégeage, technicienne ou technicien en gestion de la villégiature.

88. Voir note 75.

3.1.4 Techniques du milieu naturel

Ce programme de trois ans, offert au cégep de Saint-Félicien, vise à former des personnes aptes à travailler dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et à mesurer, contrôler et gérer l'impact des interventions humaines sur l'environnement. L'apprentissage mise sur la pratique et se réalise très souvent en milieu naturel, notamment dans la forêt d'enseignement du cégep.

Selon la Relance⁸⁹ de 1998, 70 % des diplômées et diplômés de ce programme étaient en emploi (16 sur 23), 87,5 % étaient à temps plein (14 sur 16) et 57 % avaient un poste lié à leur formation (8 sur 14). Il s'agissait de postes de techniciennes, techniciens en santé animale (62,5 %), de techniciennes, techniciens en biologie, de contremaîtres de bûcherons et de travailleurs assimilés.

Ce programme n'offre pas moins de huit options ou domaines de spécialisation :

Exploitation forestière	Aquiculture
Aménagement forestier	Laboratoire de biologie
Aménagement de la faune	Santé animale
Protection de l'environnement	Aménagement et interprétation du patrimoine

Le tableau 20 retrace les cours qui présentent un certain intérêt pour la fonction de guide de tourisme d'aventure (voir les cours soulignés de l'option aménagement et interprétation du patrimoine) puisqu'ils abordent :

- la formation en matière d'aménagement et d'installation de l'équipement;
- la préparation des activités éducatives ou récréatives en milieu naturel;
- l'animation des activités;
- la planification nécessitant des recherches sur le terrain : inventaires de la végétation, de la faune, de l'histoire humaine;
- l'organisation en compagnie de diverses clientèles : groupes scolaires, touristes, groupes spéciaux;
- certaines exigences particulières : être autonome et créatif, maîtriser la langue anglaise (un atout), aimer communiquer, travailler dans la nature, travailler avec le public et voyager;
- les perspectives professionnelles par rapport aux parcs provinciaux et fédéraux, aux bases de plein air, aux centres d'interprétation, aux pourvoiries, aux ZEC et aux réserves fauniques;
- le travail en forêt, la patience avec le public et les horaires irréguliers.

89. Les enquêtes *Relance au collégial, Le placement au 31 mars 1998 des sortants et sortantes de 1996-1997*. Pour le programme *Techniques du milieu naturel*, les 23 diplômées et diplômés ont été joints.

Tableau 20 : Profil du programme Techniques du milieu naturel

SECTEUR DE FORMATION : ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PROGRAMME 147.01	
Fonctions de travail visées	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Multiples fonctions de travail liées à l'exploitation, à l'aménagement et à la protection des richesses du milieu naturel 	
Durée de la formation, option aménagement et interprétation du patrimoine	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ GÉNÉRALE⁹⁰ ▪ SPÉCIFIQUE (74, 5% de la durée totale de la formation) 	<p>660 heures</p> <p>2 040 heures</p> <p>TOTAL : 2 700 heures</p>
Formation spécifique	
COURS EN SCIENCES NATURELLES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les <u>habitats</u> ▪ Le <u>végétal dans son milieu</u> I et II ▪ Composantes abiotiques de l'environnement ▪ Invertébrés terrestres et aériens ▪ Le vivant et le monde vivant ▪ La matière ▪ Approche quantitative du milieu naturel ▪ La <u>faune</u> avienne ▪ Les <u>écosystèmes</u> ▪ La <u>faune</u> aquatique ▪ La <u>faune</u> terrestre ▪ Bactéries et protistes I ▪ <u>Lois et règlements de l'environnement</u> ▪ <u>Principes de géomorphologie, de topographie et d'hydrographie</u> ▪ <u>Peuplement forestier</u> I ▪ Morphologie et anatomie animale ▪ Physiologie et comportement animal ▪ Principes de limnologie (étude des lacs) ▪ <u>Mammifères</u> I ▪ <u>Oiseaux</u> I ▪ <u>Écosystèmes</u> aquatiques I ▪ Analyse des végétaux ▪ Analyse des sols 	COURS GÉNÉRAUX OU DIVERS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiation au dessin ▪ Socio-économique du <u>tourisme</u> ▪ Techniques audiovisuelles COURS D'INTERVENTION EN MILIEU NATUREL <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Orientation et séjour en forêt</u> ▪ <u>Premiers soins</u> ▪ Principes de <u>cartographie</u> et de photogrammétrie ▪ Photo-interprétation ▪ <u>Survie en forêt</u> ▪ <u>Programmes récréatifs</u> en milieu naturel ▪ <u>Mise en valeur</u> du patrimoine ▪ Inventaire socioculturel ▪ Inventaire biophysique ▪ <u>Tourisme et conservation</u> COURS DE GESTION <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Procédés de gestion d'équipement</u> ▪ <u>Organisation</u> des ressources humaines ▪ Budgétisation en milieu naturel ▪ Contrôle d'exploitation faunique COURS D'ANIMATION ET COMMUNICATION <ul style="list-style-type: none"> ▪ Techniques de <u>communication</u> ▪ <u>Programmes d'interprétation du patrimoine</u>
MISE EN PRATIQUE ET STAGE	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formule d'ateliers 	

3.1.5 Techniques équines

Le programme *Techniques équines*, dispensé par l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière, vise l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés permettant de travailler au développement du secteur équestre. La formation offerte, selon une approche par compétences, mise sur quatre profils de spécialisation : équitation classique, équitation western, randonnée équestre et entraîneur. L'approche de formation privilégie un déroulement sur cinq sessions complétées par deux stages d'été. Le tableau 21 donne un aperçu de ce programme pour le profil « randonnée équestre », lequel rend les personnes diplômées admissibles au brevet de guide de tourisme équestre sanctionné par Québec à Cheval.

90. Voir note 75.

Tableau 21 : Profil du programme Techniques équines

SECTEUR DE FORMATION : AGRICULTURE ET PÊCHES, PROGRAMME 155.A0	
Professions visées	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 8251 Exploitants, exploitantes agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles ▪ 8253 Surveillants, surveillantes d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés, ouvrières spécialisées dans l'élevage du bétail 	
Durée de la formation pour le profil D « randonnée équestre »	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ GÉNÉRALE⁹¹ ▪ SPÉCIFIQUE (74,8 % de la durée totale de la formation) 	<p>660 heures</p> <p>1 965 heures</p> <p>TOTAL : 2 625 heures</p>
Formation spécifique : cours du profil randonnée équestre	
COURS GÉNÉRAUX OU DIVERS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser la fonction de travail ▪ Appliquer les règles de santé et de sécurité au travail ▪ Analyser des problèmes relatifs à la protection de l'environnement COURS LIÉS À L'ÉLEVAGE, À L'ENTRETIEN ET À LA MAÎTRISE DES CHEVAUX <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer l'entretien de base du cheval ▪ Fournir une assistance de base à la ou au vétérinaire ▪ Élaborer des programmes alimentaires ▪ Élaborer et appliquer un programme d'élevage ▪ Établir des liens entre la condition physique et mentale du cheval et le programme d'entraînement ▪ Dépanner en maréchalerie ▪ Monter à cheval (cavalier I à IV) ▪ Entraîner des chevaux pour la randonnée ▪ Débarrasser des poulains de selle western pour la randonnée 	COURS DE GESTION <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser un système micro-informatique ▪ Effectuer la <u>régie</u> d'écurie ▪ <u>Analyser le contexte technico-économique et financier d'une entreprise du secteur équin</u> ▪ Effectuer les opérations relatives à l'achat ou à la vente de chevaux ▪ <u>Gérer un centre hippique</u> ▪ <u>Concevoir et exécuter un programme de promotion</u> COURS D'ANIMATION ET DE PRÉPARATION DE RANDONNÉES <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Communiquer</u> en milieu de travail ▪ Donner des cours d'initiation à la randonnée équestre ▪ <u>Accompagner des groupes en randonnée</u> ▪ <u>Préparer un itinéraire de randonnée</u> MISE EN PRATIQUE ET STAGE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Deux <u>stages</u> d'été en situation de travail

Selon la description du programme (2000-2001), les qualités et aptitudes à développer font référence à plusieurs des compétences et attitudes privilégiées pour le guide de tourisme d'aventure : entregent, disponibilité, bon jugement, sang-froid, patience, facilité de communication, sens de l'observation, ouverture d'esprit, maîtrise de soi, dextérité manuelle, force de caractère, sens des responsabilités, débrouillardise, dynamisme, autonomie et capacité d'animer.

La Relance⁹² de 1998 démontre que les diplômées et diplômés de ce programme sont principalement des femmes, soit 83 % (10 sur 12), que près de 83 % étaient en emploi (10 sur 12), que 80 % occupaient cet emploi à temps plein (8 sur 10) et que, finalement, 87 % occupaient un poste lié à leur formation (7 sur 8). Les principaux postes correspondaient aux entraîneurs de chevaux (57 %) et aux technologistes équines, technologistes équins (42,9 %).

91. Voir note 75.

92. Les enquêtes *Relance au collégial, Le placement au 31 mars 1998 des sortants et sortantes de 1996-1997*. Pour le programme *Techniques équines*, l'ensemble des 12 diplômées et diplômés ont été rejoints par cette enquête.

3.1.6 Techniques d'écologie appliquée

Ce programme, offert dans trois établissements, vise à préparer les élèves à accomplir des tâches techniques dans les nombreuses applications de l'écologie. Parmi les champs de formation représentant un intérêt – notamment pour l'écotourisme – figurent l'analyse de la flore, de la faune et des habitats, l'information scientifique et vulgarisée et l'éducation du public. Le tableau 22 présente sommairement ce programme ainsi qu'une sélection de cours présentant un intérêt pour la fonction de guide de tourisme d'aventure.

Tableau 22 : Profil du programme Techniques d'écologie appliquée

SECTEUR DE FORMATION : ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PROGRAMME 145.01	
Fonctions de travail visées	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2221 Technologues et techniciens, techniciennes en biologie 	
Durée de la formation	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ GÉNÉRALE⁹³ ▪ SPÉCIFIQUE (75,9 % de la durée totale de la formation) 	660 heures 2 085 heures TOTAL : 2 745 heures
Formation spécifique : sélection de cours présentant un intérêt pour la fonction de guide de tourisme d'aventure	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Anatomie, morphologie et physiologie végétales ▪ Anatomie, morphologie et physiologie animales comparées I et II ▪ Écologie générale et appliquée ▪ Environnement physique ▪ Taxonomie et identification des végétaux ▪ Taxonomie et identification des invertébrés ▪ Taxonomie et identification des vertébrés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Techniques ornithologiques ▪ Techniques mammalogistes ▪ Inventaire et analyse des ressources végétales ▪ Stages techniques I et II ▪ Cartographie écologique ▪ Utilisation de logiciels sur micro-ordinateurs ▪ Projets techniques I et II ▪ Interprétation de la nature

La Relance⁹⁴ de 1998 démontre que le programme est fréquenté par deux fois plus de femmes (26) que d'hommes (13), que moins de la moitié (47 %) étaient en emploi (16 sur 34), que 62,5 % occupaient leurs emplois à temps plein (10 sur 16) et que, finalement, 50 % occupaient un poste lié à leur formation (5 sur 10).

93. Voir note 75.

94. Les enquêtes *Relance au collégial, Le placement au 31 mars 1998 des sortants et sortantes de 1996-1997*. Pour le programme *Techniques d'écologie appliquée*, 34 des 39 diplômées et diplômés ont été rejoints par cette enquête.

3.2 AEC LIÉES À LA FONCTION DE TRAVAIL

3.2.1 Guide en tourisme d'aventure et écotourisme

Cette attestation d'études collégiales (AEC) du Collège Mérci⁹⁵ d'une durée de 795 heures, vise l'apprentissage de notions dans les domaines suivants :

- géographie, sciences naturelles et histoire (afin de permettre aux élèves d'interpréter les différents milieux naturels du territoire québécois);
- conception de circuits et forfaits;
- accompagnement de groupes;
- animation, gestion de la sécurité de visiteurs séjournant en milieu naturel.

Cinquante entreprises ont été consultées avant de lancer le programme. Les élèves ont de 20 à 30 ans en moyenne et suivent le cours dans une perspective de réorientation⁹⁶ de carrière. Depuis 1996, 15 guides ont été formés par année⁹⁷. Ce programme fait actuellement l'objet d'une révision. On souhaiterait un programme de formation plus long et une collaboration avec les fédérations de plein air. Déjà le programme 1999-2000 inclut un volet international avec un stage au Costa Rica. Ce programme est constitué de certains cours du programme *Techniques de tourisme* offert à Mérci, cours qui ont été adaptés à un contexte de tourisme d'aventure et d'écotourisme. Les emplois visés sont : guide interprète en tourisme d'aventure et écotourisme ainsi que guide accompagnateur, guide accompagnatrice en région éloignée.

Tableau 23 : AEC Guide en tourisme d'aventure et écotourisme

COURS	HEURES	COURS	HEURES
▪ Premiers soins en régions éloignées	45	▪ Vente de produits et de services touristiques	45
▪ Méthodologie de la géographie – l'espace québécois	45	▪ Interprétation de la nature	45
▪ Introduction au tourisme d'aventure et à l'écotourisme	60	▪ Techniques d'orientation et de communication en milieu naturel	45
▪ Les points d'intérêt touristique du Québec	45	▪ Utilisation de l'équipement, des outils et du matériel de plein air	30
▪ Le métier de guide touristique et d'accompagnateur de groupe	60	▪ Anglais appliqué au tourisme d'aventure	45
▪ L'accueil des clientèles touristiques–animation	60	▪ Plan de carrière et recherche d'emploi	30
▪ Conception de produits et de services touristiques	60	▪ Stages en entreprise (22,6 % du nombre d'heures total du programme)	180

95. Dans le cadre des enquêtes menées pour la présente étude, l'AEC *Guide en tourisme d'aventure et écotourisme* de Mérci a été mentionné par 6 guides sur 23 (soit 26 %) et par 2 producteurs sur 44 (soit 4,5 %). Ce programme est le plus connu des intervenants interviewés après celui de l'Université du Québec à Chicoutimi.

96. L'organisme Option-Travail a été l'un des premiers partenaires de ce programme. La formation 1999-2000 n'a pas reçu de financement d'Emploi Québec et s'autofinance à 100%.

97. Treize des 15 finissants et finissantes de la promotion 1998-1999 auraient trouvé un emploi de guide.

3.2.2 Éco-interprète

Ce programme du cégep de la Gaspésie et des Îles a été établi en collaboration étroite avec les parcs et les centres d'interprétation de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. D'une durée de 1 260 heures réparties sur 55 semaines de formation, ce programme a été défini à partir de quatre axes de formation :

- la connaissance du patrimoine naturel;
- l'interprétation : fondements et outils;
- la problématique de l'environnement;
- l'écotourisme et l'entrepreneurship.

La fonction de travail de l'éco-interprète repose sur les bases suivantes :

- faire comprendre aux visiteurs les liens qui l'unissent au milieu naturel et culturel;
- favoriser l'intérêt du visiteur pour ce milieu par une interprétation de qualité;
- situer ce milieu par rapport aux grandes problématiques de l'environnement;
- promouvoir le développement durable du milieu visité et de la planète dans son ensemble.

Les principales tâches de l'éco-interprète ont été circonscrites d'une part, en se fondant sur celles des employés ou employées d'un organisme ou d'une entreprise et d'autre part, sur celles des personnes qui possèdent leur propre entreprise. Cette fonction de travail est associée à six tâches principales :

- accueillir les visiteurs et visiteuses;
- réaliser et participer à l'analyse du milieu et des ressources;
- concevoir des activités d'interprétation;
- planifier un programme d'interprétation;
- animer des activités d'interprétation;
- assumer la mise à jour de ces connaissances.

Le programme de formation mise sur la communication, l'écotourisme, les activités d'interprétation, les écosystèmes, l'histoire, l'apprentissage de l'anglais et l'entrepreneurship. Le tableau 24 fournit la liste des cours, lesquels ont été regroupés par types. Un sondage réalisé en mars et avril 1998 par le cégep de la Gaspésie et des Îles, et qui visait 39 des diplômées et diplômés de ce programme, a permis de rejoindre 20 personnes dont 12 qui avaient trouvé un emploi en éco-interprétation, ce qui représente un taux de placement de 60 %⁹⁸.

98. On estime que le taux de placement aurait été plus élevé n'eut été le retard dans la mise en place du Bio-Parc de Bonaventure qui représente un employeur potentiel important d'éco-interprètes.

Tableau 24 : AEC Éco-interprète

<p>COURS GÉNÉRAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'éco-interprète : fondements et profession <p>COURS DE CONNAISSANCE SUR LE MILIEU NATUREL ET CULTUREL</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le monde des plantes ▪ À la découverte des invertébrés ▪ À la découverte des vertébrés ▪ Les grands écosystèmes : introduction à l'écologie ▪ Des montagnes et des fossiles : notions de géologie ▪ Histoire régionale : l'être humain dans son environnement <p>COURS DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir communiquer : une habileté à développer ▪ L'éducation à l'environnement : une clé d'avenir ▪ Communiquer en anglais 	<p>COURS D'INTERPRÉTATION ET DE CONCEPTION DE PRODUITS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Planifier et réaliser une activité d'écotourisme ▪ Planifier un programme d'interprétation ▪ Concevoir et réaliser une activité d'interprétation ▪ Lire et interpréter des paysages marins ▪ Lire et interpréter des paysages terrestres <p>COURS DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarrer une entreprise en éco-interprétation <p>STAGE DE FORMATION PRATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le stage en milieu de travail
---	--

3.2.3 Autres AEC

D'autres cégeps offrent des programmes d'AEC pouvant avoir des liens indirects ou complémentaires à la fonction de guide de tourisme d'aventure : guide-accompagnateur ou accompagnatrice, accueil et animation ainsi que stratégie d'animation touristique. Une AEC au cégep de La Pocatière en écotourisme international est également en place. Cependant, elle ne vise pas la fonction de guide, mais bien la formation d'intervenants dans le domaine de l'écotourisme. Ce programme, qui est passé de 400 à 750 heures en 1999-2000, inclut une composante internationale et les élèves ont accès à des sites écoles au Québec et au Costa Rica.

De son côté, le cégep de Saint-Félicien procédait, en mars 2000, à l'organisation d'un atelier de situation de travail (AST) pour la création d'un programme d'études collégiales pour la fonction de guide autochtone en tourisme d'aventure. Finalement, le cégep de Saint-Laurent prépare une AEC pour les guides de tourisme d'aventure douce (guide d'excursion et de randonnée).

3.3 BACCALAURÉAT EN TOURISME D'AVENTURE ET PLEIN AIR

Ce programme⁹⁹ de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), d'une durée de trois ans (90 crédits), est contingenté et n'accepte que 36 étudiants à temps plein seulement. Le tableau 25 donne un aperçu des cours offerts. Il s'agit d'un programme complet qui correspond bien à la majorité des compétences exigées des guides de tourisme d'aventure. L'offre de cours de gestion – optionnels pour la plupart – est aussi en mesure de répondre aux besoins des gestionnaires d'entreprises dans ce domaine

Tableau 25 : Baccalauréat en tourisme d'aventure et plein air

<p>COUS PORTANT SUR LE MILIEU NATUREL, CULTUREL ET L'INTERPRÉTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Géographie du tourisme ▪ Biocinétique ▪ Biosphère, ressources et sociétés ▪ Vie en milieu naturel l'été ▪ Vie en milieu naturel l'hiver ▪ Sciences naturelles et interprétation de la nature ▪ Histoire du Canada I : des débuts de la colonisation à 1840 (optionnel) ▪ Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean (optionnel) <p>COUS DE PLEIN AIR</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fondements du plein air ▪ Activités de plein air d'été ▪ Activités de plein air aquatiques ▪ Activités de plein air hivernales ▪ Activités de plein air traditionnelles 	<p>COUS PORTANT SUR LES USAGERS ET CLIENTÉLES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Psychologie de l'enfance et de l'adolescence ▪ Physiologie de l'homme en mouvement ▪ Prophylaxie et thérapie en activité physique ▪ Plein air en milieu scolaire ▪ Besoins énergétiques et alimentation propres aux activités de plein air <p>COUS EN SÉCURITÉ ET SAUVETAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sauvetage et mesures d'urgence en milieu naturel <p>COUS EN ANIMATION, COMMUNICATION ET LEADERSHIP</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fondements pédagogiques de l'enseignement en éducation physique et en éducation à la santé ▪ Théories du leadership ▪ Applications du leadership ▪ Relations humaines et développement des organisations (optionnel) ▪ Communication interpersonnelle (optionnel) 	<p>COUS EN CONCEPTION DE PRODUITS ET FORFAITS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration de forfaits ▪ Réalisation de forfaits <p>COUS EN GESTION, ADMINISTRATION ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion et administration d'équipements et d'infrastructures ▪ Comptabilité générale (optionnel) ▪ Principes de management (optionnel) ▪ Principes organisationnels en plein air et marketing (optionnel) <p>STAGE ET MISE EN PRATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet I (accréditation et développement professionnel) ▪ Stage de plein air
--	---	---

3.4 PROGRAMMES DE FORMATION DES FÉDÉRATIONS ET DU PRIVÉ

Plusieurs fédérations de plein air, regroupées sous l'égide du Conseil québécois du loisir (CQL) sont plus particulièrement actives dans les domaines de la sécurité dans la pratique d'activités, de la formation de guides et moniteurs et de stages d'apprentissage. Le CQL collabore actuellement avec l'APTAQ afin d'harmoniser et relier les compétences génériques de guide de tourisme d'aventure – lignes directrices nationales – et les compétences rattachées à une série d'activités de plein air. Du côté du privé, plusieurs producteurs de tourisme d'aventure ont mis en place des écoles de plein air. La formation vise en général des activités sportives de plein air. Finalement, il existe certaines entreprises privées qui se sont spécialisées dans l'offre de formation en secourisme, premiers soins en régions éloignées et orientation et survie en forêt.

99. Dans le cadre des enquêtes menées pour la présente étude, le Baccalauréat en tourisme d'aventure et plein air de l'UQAC a été mentionné par 11 guides sur 23 (soit 48 %) et par 6 producteurs sur 44 (soit 13,6 %). Ce programme est le plus connu des personnes interviewées.

3.5 PROGRAMMES OFFERTS AILLEURS EN AMÉRIQUE DU NORD

3.5.1 *National Outdoor Leadership School (NOLS)*

NOLS fait figure de leader aux États-Unis avec ses 35 années d'expérience dans le domaine de la formation des guides de plein air et de tourisme d'aventure. Cette organisation qui se spécialise dans les techniques de plein air et de leadership offre des cours de formats variés (dix jours à un semestre) à partir de sites écoles à travers le monde. Les services de NOLS s'orientent vers les composantes suivantes :

- un centre de formation professionnelle (*Professional Training Institute*) offrant des services de consultation, de formation sur mesure ainsi que des séminaires;
- un institut spécialisé en secourisme et premiers soins en régions éloignées (*Wilderness Medicine Institute*) et offrant des programmes de formation dans ces domaines;
- une offre de formation spécialisée dans les techniques dites « *Leave No Trace* » (ne pas laisser de traces ou d'empreintes de son passage dans un milieu naturel) qui vise à encourager de bonnes pratiques environnementales auprès des entreprises et des adeptes d'activités dans la nature;
- un service de recherche qui développe et diffuse des connaissances dans les domaines de la préservation des milieux sauvages et de la qualité des expériences de voyages offertes dans de tels environnements;
- un service de publications (*NOLS Publications*).

Le travail en équipe, la résolution de problèmes, la communication, la confiance en soi, la résolution de conflits, le jugement, la responsabilité et la capacité de motiver les autres font partie des qualités que NOLS associe à ses programmes de formation. Ces qualités et aptitudes sont aussi associées par NOLS à des outils utiles à la vie de tous les jours et à toutes sortes de situations de travail hors du plein air et du guidage. NOLS exploite huit écoles de plein air réparties sur cinq continents et souvent localisées dans des milieux naturels isolés. Le contenu de formation mise notamment :

- sur le leadership en plein air : éléments de base, mises en pratique et en situation¹⁰⁰, prise de décision;
- sur la connaissance du milieu naturel et de l'environnement : histoire naturelle, apprentissage de la vie en plein air;
- sur une série de compétences techniques : nœuds, orientation, cuisine en plein air.

100. Après les dix premiers jours de formation de base, les personnes du groupe de formation sont appelées à voyager ensemble et une personne doit jouer le rôle du leader de la journée pour les jours suivants.

Les programmes de formation de plus longue durée incluent des séjours intensifs en nature d'une durée de 14 à 32 jours¹⁰¹ selon les écoles et les types de cours. Dans bien des cas, le cours de leadership est associé à la maîtrise d'une activité de plein air en particulier ou d'une combinaison d'activités : canot, kayak de mer, longue randonnée, escalade, histoire naturelle, etc. Certains cours visent des segments d'âge bien précis (14-15 ans, 18 ans et plus, 25 ans et plus) ou peuvent être réservés aux hommes ou aux femmes. Les cours de NOLS sont en mesure d'attirer tant les guides en emploi que les personnes intéressées à le devenir ou celles qui sont à la recherche d'une expérience d'apprentissage intensif dans le cadre d'un voyage. Certains collèges américains reconnaissent la formation de NOLS et accordent des crédits qui peuvent varier selon les cours suivis.

3.5.2 *Canadian Outdoor Leadership Training Centre*

Le *Canadian Outdoor Leadership Training Centre* (COLT), qui correspond à l'équivalent canadien de NOLS, a été créé en 1977. COLT se spécialise aussi en acquisition de compétences en leadership et en maîtrise d'activités spécifiques de plein air. COLT est exploité à partir d'un centre de plein air privé reconnu¹⁰². Situé sur l'Île de Vancouver, il jouit de sites marins et alpins pour la formation pratique. Le programme, d'une durée de 100 jours¹⁰³, est offert quatre fois l'an et vise le développement :

- d'habilités en activités terrestres et aquatiques : kayak et canot d'eaux calmes et d'eaux vives, kayak de mer, escalade, randonnée pédestre, randonnée hivernale en montagne;
- de compétences en gestion de groupes et en leadership : théorie, simulations et jeux de rôles en situation et en environnement de plein air;
- de connaissances en sécurité, premiers soins et sauvetage : sauvetage en rivière et en montagne (escalade), premiers soins en régions éloignées, avalanches, survie, prévisions climatiques en milieu marin et de montagne;
- de connaissances sur le milieu naturel et culturel : histoire naturelle, culture autochtone.

Le programme s'adresse à des personnes matures (19 ans et plus) qui sont en excellente forme physique et qui aiment le plein air. Les personnes qui complètent le cours reçoivent les attestations suivantes (certificats) : premiers soins en régions éloignées, instructeur en eau douce de l'Association de canot récréatif de la Colombie-Britannique (*Recreational Canoeing Association of B.C.*), opérateur de radio-marine d'Industrie Canada et assistant guide de l'Association canadienne des guides de kayak de mer (*Association of Canadian Sea Kayak Guides*).

101. Le prix demandé par NOLS varie énormément selon l'endroit et la durée du cours. Il peut atteindre jusqu'à 7 500 \$ excluant les frais de voyages pour se rendre sur les lieux de formation.

102. Le Strathcona Park Lodge & Outdoor Education Centre.

103. Le prix demandé pour ce programme de 100 jours est de 8 125 \$.

3.5.3 *University College of the Cariboo (UCC)*

L'UCC offre le programme *Adventure Travel Guide Diploma*, un diplôme de guide de tourisme d'aventure pour les personnes intéressées à agir comme guide pour une entreprise ou à devenir propriétaire et gestionnaire d'une telle entreprise. En plus de regrouper les cours de base (tronc commun), le programme vise aussi à former des guides pour une sélection d'activités de plein air (voir l'annexe D). Ce programme technique d'une durée normale de trois ans (six semestres) est offert sur une période de deux ans.

L'UCC considère que l'un des principaux freins à la croissance de ce secteur et de ses entreprises est la difficulté de trouver des employés et employées ainsi que des gestionnaires qui ont à la fois des compétences en plein air (maîtrise d'activités), en accueil, en hospitalité et en gestion. L'UCC reconnaît aussi que le tourisme d'aventure est un secteur hautement technique et spécialisé et qu'une formation adéquate doit être offerte pour préparer à y exercer des activités.

Ce programme est très contingenté et 24 élèves seulement y sont inscrits dans tout le Canada. Les candidats et candidates doivent compter sur une expérience solide comme adepte de plein air pour que leur candidature soit considérée. La moyenne d'âge des élèves est de 24-25 ans. Il est à noter que 30 % des élèves acceptés à ce programme sont aussi titulaires d'un autre diplôme et qu'un autre 30 % ont suivi une formation préparatoire dans une discipline en particulier.

Le but de ce programme est de former des élèves qui auront des aptitudes en pratique et encadrement de diverses activités de plein air mais également des compétences en relations interpersonnelles, en accueil et hospitalité et en organisation. Le programme insiste en particulier sur le leadership, la sécurité de la clientèle, les techniques de guidage, les enjeux du secteur du tourisme d'aventure, la gestion de petites entreprises, la planification des voyages et l'obtention d'attestations reconnues (certificats) auprès d'une série d'associations provinciales ou nationales de plein air. La formation théorique est dispensée en classe tandis que la formation pratique se traduit par des expériences sur le terrain et des voyages d'apprentissage en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'Ouest des États-Unis. L'UCC mise également sur le secteur privé : recours à des formateurs reconnus et guides professionnels provenant de l'industrie, participation d'un comité d'orientation formé de gestionnaires d'entreprises, utilisation des normes des associations sectorielles, service de placement et de recrutement. Le programme comprend 36 crédits de formation théorique et 39 crédits de cours en plein air, ce qui inclut des cours intensifs en nature d'une durée pouvant atteindre trois semaines. Un stage d'été en entreprise vient compléter une formation s'échelonnant sur deux années intensives¹⁰⁴. Une approche par module de formation permet également aux guides en emploi de s'inscrire à certains cours pour compléter une formation particulière.

104. Le prix du cours est de 5 500 à 6 000 \$ par année.

3.5.4 Programmes de la Colombie-Britannique

Les programmes de formation en tourisme d'aventure se sont multipliés au cours des dernières années en Colombie-Britannique¹⁰⁵, compte tenu de l'importance grandissante de ce secteur dans cette province. Cette multiplication des programmes soulève actuellement certaines questions, notamment en ce qui a trait aux normes minimales que chaque programme devrait respecter. On remarque notamment :

- une tendance à la spécialisation des programmes : guides de milieux côtiers ou montagneux, guides d'écotourisme ou d'éco-aventure, gestion d'entreprise;
- une durée très variable des programmes¹⁰⁶ : quelques semaines, quelques mois jusqu'à deux ans;
- le recours généralisé à des formules intensives de formation et à des cours pratiques sur le terrain;
- une sélection des candidats et candidates qui est très rigoureuse dans certains cas;
- une offre dominée exclusivement par des établissements de formation technique.

Tableau 26 : Programme de formation en tourisme d'aventure de la Colombie-Britannique¹⁰⁷

PROGRAMMES OFFERTS	INSTITUTION	DESCRIPTIF / PARTICULARITÉS
<i>Adventure Guide Diploma Program</i>	Voir section 3.5.3 de ce rapport	
<i>Adventure Tourism Business Management</i>	<i>College of the Rockies</i>	Spécialisé en gestion du tourisme d'aventure
<i>Adventure Travel Certificate</i>	<i>Canadian Travel School</i>	Formation générale
<i>Coastal Adventure Tourism Program</i>	<i>North Island College</i>	Durée : 5 mois intensifs (20 cours) avec accent sur le leadership ainsi que sur les activités en milieu côtier
<i>Coastal Eco-Adventure Tourism</i>	<i>Northwest Community College</i>	Durée : 5 mois intensifs avec accent sur certaines activités aquatiques ainsi que sur le volet écotourisme
<i>Outdoor Recreation Management Diploma</i>	<i>Capilano College, North Vancouver</i>	Durée: 11 mois à temps plein avec accent sur les connaissances, habiletés et attitudes pour le leadership
<i>Recreation Leadership Diploma</i>	<i>Vancouver Community College</i>	Durée : 2 ans à temps plein ou partiel avec accent sur l'encadrement et la gestion de groupe (leadership)
<i>Wilderness Guiding Skills Program</i>	<i>Northwest Community College, Prince Rupert</i>	Formation à temps plein de 40 semaines et stage pratique
<i>Certificate in Eco-Adventure Tourism</i>	<i>Camosun College, Victoria</i>	
<i>Adventure Travel Training Program</i>	<i>University College of the Fraser valley</i>	
<i>Backcountry Guide Training</i>	<i>North West Baptist College, Langley</i>	
<i>Coastal Tourism Program</i>	<i>Malaspina University College, Nanaimo</i>	
<i>Adventure Tourism Program</i>	<i>Tourism Training Program, Vancouver</i>	
<i>Mountain Activities Skills Training</i>	<i>College of the Rockies, Fernie</i>	
<i>Outdoor Recreation Leadership</i>	<i>Columbia Bible College, Abbotsford</i>	

105. Entrevue téléphonique avec M. Gilles Valade, professeur à l'*University College of the Cariboo* à Kamloops.

106. Certains programmes offrent des similarités avec des AEC offertes au Québec.

107. *BC Adventure Program Framework, Centre for Curriculum Transfer & Technology*, mai 1999 et *Guide d'exploration de l'étudiant: Aperçu de la formation et des choix de carrière offerts en tourisme*, CCRHT, 1995.

3.6 ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI

La présente section met en perspective les approches de formation en mesure de mieux répondre aux besoins du secteur. Ces données se fondent sur les enquêtes menées auprès des guides et des producteurs dans le cadre de la présente étude. Une analyse critique des programmes actuellement offerts au Québec et liés à la fonction de guide de tourisme d'aventure terminera nos propos.

3.6.1 Validation d'approches de formation

Trois types de programmes de formation pour guides de tourisme d'aventure et de plein air ont été soumis aux guides et aux producteurs.

- Un programme intégrant différentes formes de guidage (accompagnateur, interprète, tourisme d'aventure, pêche) : c'est celui qui emporte l'adhésion des guides, soit 73,7 % « totalement en accord » et « en accord »; le nombre de producteurs ayant choisi ces catégories équivaut à 76,3 %.
- Un programme spécialisé de formation des guides de tourisme d'aventure : il reçoit un appui important des producteurs, soit 81,5 % qui se disent « totalement en accord » et « en accord »; le nombre de guides ayant choisi ces catégories équivaut à 52,6 %.
- Une spécialisation en tourisme d'aventure ajouté au programme actuel *Techniques de tourisme* s'avère la formule la moins populaire tant auprès des producteurs qu'auprès des guides (plus de 50 % « en désaccord » ou « totalement en désaccord »).

La possibilité d'offrir un programme de formation menant à différents métiers de guide renvoie aux spécialisations actuellement reconnues dans les lignes directrices nationales et les normes de compétences du CCRHT et du CORHT. L'annexe E met en parallèle les groupes de compétences pour les métiers de guide de tourisme d'aventure, de guide chasse, de guide de pêche, de guide accompagnateur, accompagnatrice, de guide-interprète du patrimoine et de guide touristique. On peut en déduire qu'il existe de nombreuses compétences transversales pour ces métiers de guide. C'est notamment le cas des guides associés au plein air (tourisme d'aventure, chasse, pêche). En fait la spécialisation chasse ou pêche pourrait être considérée au même titre que n'importe quelle autre activité de plein air. De plus, le guide de tourisme d'aventure doit, dans bien des cas, agir comme guide accompagnateur, accompagnatrice et chauffeur guide pour certaines portions de voyage d'aventure (par exemple : transport et animation au cours de voyages incluant quelques déplacements vers les lieux des activités). Un guide de tourisme d'aventure maîtrisant toutes les compétences de sa fonction de travail, notamment l'animation et l'interprétation, serait apte à intervenir comme guide accompagnateur, accompagnatrice, voire même comme guide interprète en milieu naturel. Le contraire n'est pas nécessairement vrai. En effet, une personne ayant une formation de guide accompagnateur, accompagnatrice et maîtrisant les compétences de cette fonction de travail n'est pas pour autant apte à accompagner un groupe en forêt pour une expédition de tourisme d'aventure.

Les participantes et participants aux enquêtes ont également été invités à émettre des suggestions et recommandations pour la formation des guides de tourisme d'aventure. En voici un aperçu :

- miser sur une formation intensive (2 ans au maximum);
- miser au maximum sur la formation pratique sur le terrain, en plein air;
- offrir des possibilités d'avancement au moyen de stages en entreprise avec des partenaires solides et des périodes de stages correspondant aux périodes de fréquentation touristique;
- miser sur une bonne formation générale de base, mais aussi sur une forme de spécialisation : maximum de deux à trois activités de plein air;
- collaboration avec les fédérations au programme de formation pour obtenir des certificats de compétences pour certaines activités de plein air;
- insister sur la communication, la gestion des groupes et le leadership;
- ne pas centrer la formation sur la fonction de guide de tourisme d'aventure au Québec, mais y inclure un aspect international;
- sélectionner des candidates et candidats qui ont des compétences de base pour certaines activités de plein air (adeptes) car il est impossible de donner une formation à partir de zéro.

3.6.2 Programmes actuellement offerts

Le tableau 27 présente les programmes québécois de formation présentés aux sections 3.1 à 3.3 avec leurs avantages et leurs inconvénients au regard des besoins exprimés et des principaux constats sur le monde du travail.

3.7 HARMONISATION

Dans le contexte de la présente étude – absence d'un programme d'État de formation initiale pour les guides de tourisme d'aventure et caractère très spécialisé de la fonction – on constate que les programmes collégiaux d'État analysés contiennent tous, à différents degrés, des éléments pertinents pour la formation des guides de tourisme d'aventure. Les titulaires de diplômes n'auraient qu'à compléter certains aspects de leur formation pour satisfaire aux exigences de la fonction de guide de tourisme d'aventure. C'est le cas, par ordre d'importance, des programmes suivants :

1. *Techniques du milieu naturel*, option « aménagement et interprétation du patrimoine »,
2. *Techniques de tourisme*, nouveau programme avec voie de spécialisation « accueil et guidage »,
3. *Techniques d'intervention en loisir*,
4. *Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique*,
5. *Techniques équines*.

C'est avec le baccalauréat en tourisme d'aventure et plein air de l'UQAC qu'un éventuel programme technique pour les guides de tourisme d'aventure se trouverait en dédoublement. À la rigueur, ce programme universitaire pourrait être davantage orienté vers la gestion des entreprises de tourisme d'aventure, voire même vers la gestion du plein air au sens large (parcs, entreprises et sites de plein air).

Tableau 27 : Analyse des programmes de formation existants

PROGRAMMES	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Techniques de tourisme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accessibilité dans neuf établissements. ▪ Taux de placement élevé (76 %). ▪ Nouvelle formule par compétence prévoyant une voie de spécialisation « accueil et guidage touristique » et mettant l'accent sur la maîtrise d'une 2^e langue et sur des notions de base dans une 3^e langue. ▪ Plusieurs compétences répondent à certains besoins de polyvalence exprimés par le secteur : marketing, création et conception de produits, géographie, histoire, culture, communication et langues, gestion, animation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Très peu de cours axés sur le plein air et spécifiques au tourisme d'aventure. ▪ Voie de spécialisation qui vise davantage des guides touristiques et guides accompagnateurs, guides accompagnatrices.
Techniques d'intervention en loisir	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accessibilité dans quatre établissements. ▪ Bon taux de placement (71 %). ▪ Nombreux cours portant sur le loisir et le plein air dont certains sont d'intérêt pour le guide de tourisme d'aventure : bloc important sur les clientèles, cours de communication et animation et cours de sécurité et premiers soins. ▪ Portion stage en entreprise et mise en pratique très importante (durée variable selon les établissements). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation davantage orientée vers les loisirs municipaux ou communautaires que vers le tourisme. ▪ Cours de gestion peu adaptés au contexte des entreprises touristiques.
Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Qualités recherchées chez les candidats et candidates et tâches à effectuer présentant de nombreuses similitudes avec la fonction de guide de tourisme d'aventure. ▪ Contenu de formation important en sciences naturelles et intervention en milieu naturel et possibilités de formation pratique sur le terrain. ▪ Portion stage en entreprise importante et volet alternance travail-études. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de placement peu élevé (58 %). ▪ Inexistence de cours centrés sur les clientèles et les services touristiques. ▪ Inexistence de cours en animation, communication, gestion des groupes et leadership.
Techniques du milieu naturel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bon taux de placement (71 %). ▪ Apprentissage misant sur la pratique et se réalisant en milieu naturel. ▪ Existence d'une option « Aménagement et interprétation du patrimoine ». ▪ Contenu de formation très élaboré en sciences naturelles et en intervention en milieu naturel et volet animation incluant de l'interprétation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cours de gestion peu adaptés au contexte touristique. ▪ Inexistence de cours centrés sur les clientèles et les services touristiques. ▪ Contenu peu élaboré au plan des cours d'animation, communication, gestion des groupes et leadership. ▪ Stage en entreprise et mise en pratique peu développés par rapport aux autres programmes analysés.

PROGRAMMES	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Techniques équines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'un profil « randonnée équestre » (guidage). ▪ Excellent taux de placement (83 %). ▪ Similitudes au plan des compétences et des attitudes exigées. ▪ Cours en gestion adaptés au contexte de ce type d'entreprise. ▪ Contenu en préparation de randonnée. ▪ Maîtrise d'une activité de plein air spécifique. ▪ Approche de formation se déroulant sur cinq sessions complétées par deux stages d'été, soit sur deux ans. ▪ Lien avec Québec à Cheval pour le brevet de guide de tourisme équestre. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inexistence de cours portant sur la connaissance de l'environnement naturel et culturel. ▪ Contenu de formation limité pour ce qui est des clientèles et des services touristiques. ▪ Peu de cours en animation, gestion des groupes et leadership.
Techniques d'écologie appliquée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contenu de formation lié à certaines des compétences de plus en plus sollicitées auprès des guides de tourisme d'aventure, soit celles en interprétation : connaissance de la faune, de la flore et des habitats, information scientifique et vulgarisée et éducation du public. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible taux de placement (47 %). ▪ Absence de cours en animation, en gestion des groupes et en leadership ainsi qu'en gestion et connaissance des clientèles et services touristiques.
AEC Guide en tourisme d'aventure et écotourisme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cours conçu en fonction des lignes directrices nationales pour le métier de guide de tourisme d'aventure et des commentaires d'entreprises consultées. ▪ Volet entrepreneurship. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation d'une durée minimale (795 heures).
AEC Éco-interprète	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration étroite avec les parcs et centres d'interprétation. ▪ Contenu de cours visant des compétences de plus en plus requises des guides de tourisme d'aventure et de plein air (répondre aux exigences croissantes des clientèles pour des expériences éducatives). ▪ Durée de formation de 1 260 heures, soit 65 % de la durée de la formation spécifique de plusieurs DEC. ▪ Volet entrepreneurship. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cours conçus spécifiquement pour des interprètes du milieu naturel et culturel dans un contexte d'écotourisme : absence de cours axés sur la pratique d'activités de plein air et leur encadrement ainsi que sur les volets sécurité et leadership .
Baccalauréat en tourisme d'aventure et plein air	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cours complet correspondant bien aux compétences requises des guides et producteurs de tourisme d'aventure. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stage peu élaboré par rapport aux autres programmes analysés. ▪ Plusieurs cours de gestion sont optionnels. ▪ Diplôme universitaire non adapté à la fonction de guide de tourisme d'aventure.

3.8 CONSTATS SUR LE MONDE DE L'ÉDUCATION

Parmi les six programmes d'État de formation initiale analysés – techniques de tourisme, d'intervention en loisir, équines, d'aménagement cynégétique et halieutique, du milieu naturel et d'écologie appliquée – on trouve de nombreux éléments pertinents (cours, approches) pour la formation des guides de tourisme d'aventure. Toutefois aucun de ces programmes, dans leur forme actuelle, ne répond aux besoins spécifiques de cette fonction de travail très spécialisée. Dans l'éventualité où un programme de formation spécifique serait offert aux guides de tourisme d'aventure, plusieurs cours pourraient être empruntés à ces différents programmes.

De leur côté, les programmes d'établissement du collégial (Mérici, Gaspésie-les-Îles) constituent des bases à partir desquelles on peut envisager un éventuel programme d'État. Le programme du Collège Mérici, compte tenu de sa courte durée, constitue une formation minimale de base, mais répond bien à la majorité des compétences requises pour la fonction de travail de guide de tourisme d'aventure. De son côté, la formation d'éco-interprète mène à des compétences qui sont maintenant devenues incontournables pour les guides de tourisme d'aventure, à savoir la capacité de bien connaître l'environnement naturel et culturel dans lequel ils interviennent et de l'interpréter (communication, transmission de connaissances aux clientèles).

Le programme de l'UQAC est adapté à la fonction de guide de tourisme d'aventure et, à la rigueur, à celle de producteur dans ce domaine. Mais compte tenu de la nature technique de l'emploi de guide de tourisme d'aventure, un diplôme universitaire ne semble pas approprié à cette fonction de travail. Ce programme de l'UQAC serait en concurrence avec un éventuel programme collégial pour la fonction de guide de tourisme d'aventure.

Le secteur privé et les fédérations de plein air possèdent un savoir-faire applicable à des aspects très spécialisés de la fonction de travail : techniques relatives à la maîtrise de diverses activités de plein air, survie, premiers soins en régions éloignées.

L'analyse des programmes de formation offerts ailleurs en Amérique du Nord démontrent à quel point la formation des guides de tourisme d'aventure a gagné en importance au cours des dernières années, notamment dans l'Ouest canadien qui constitue l'un des principaux concurrents du Québec. Les programmes les mieux établis et les plus reconnus (NOLS, COLT, *University College of the Cariboo*) accordent une importance toute particulière au leadership, à la connaissance du milieu et de l'environnement naturel et culturel, aux compétences techniques liées à la pratique de plus d'une activité de plein air, à la sécurité ainsi qu'au secourisme et au sauvetage. Plusieurs programmes analysés sont offerts sous forme intensive et les candidats et candidates sont sélectionnés avec soin (maturité, expérience comme adepte de plein air, etc.). Ces programmes ont aussi des liens avec les attestations de compétence (certificats) des associations provinciales ou nationales de plein air.

On observe en Colombie-Britannique une certaine tendance à la spécialisation avec l'apparition de programmes de formation visant certains milieux particuliers de pratique (montagne, littoral) ou encore l'écotourisme. On peut ici faire un parallèle avec le Québec et la venue récente de programmes en écotourisme (Gaspésie-les-Îles, La Pocatière) et de nouveaux programmes de tourisme d'aventure (guide autochtone de tourisme d'aventure au cégep de Saint-Félicien et guide de tourisme d'aventure douce au cégep de Saint-Laurent).

Les besoins exprimés par les guides et les producteurs par rapport à un éventuel programme de formation rejoignent, dans une certaine mesure, la formation déjà en place dans l'Ouest canadien. Cet éventuel programme pourrait :

- être dispensé de façon intensive et faire suite à une formation générale solide et adaptée aux tâches d'une entreprise dans le secteur – ce qui ne se limite pas aux activités de guidage – tout en permettant aux élèves de se spécialiser dans deux ou trois activités en particulier;
- accorder la priorité à la pratique et aux stages d'apprentissage en entreprise;
- accepter des personnes qui ont déjà un certain bagage du côté du plein air et une certaine maturité;
- avoir un lien avec les accréditations existantes (CQRHT, fédérations de plein air) et permettre aux candidats et candidates d'obtenir ces attestations et reconnaissances en plus de leur diplôme (DEC).

Finalement, l'approche qui répondrait le mieux aux besoins exprimés à la fois par les producteurs et les guides se fonde sur un souci de polyvalence. En effet, parmi les trois possibilités de programmes de formation évalués, c'est celui qui intègre plusieurs formes d'activités de guidage (guide accompagnateur, guide interprète, guide de tourisme d'aventure, guide d'écotourisme, guide de pêche) qui a reçu le plus d'appuis de la part des guides et des producteurs. Cette option, qui reflète la très grande polyvalence des fonctions de guidage, a sûrement été privilégiée en raison des meilleurs débouchés qui peuvent théoriquement y être associés.

4 Conclusions et pistes d'action

4.1 PERTINENCE D'UN PROGRAMME D'ÉTAT DE FORMATION INITIALE

Malgré le fait que les emplois actuels de guides de tourisme d'aventure se caractérisent par la saisonnalité, la prédominance du travail à la pige, les possibilités limitées d'avancement et un contexte d'emploi complémentaire à une occupation principale, les facteurs suivants doivent être pris en considération :

- compte tenu de la nature très spécialisée de la fonction de guide de tourisme d'aventure et des responsabilités importantes qui y sont rattachées (encadrement, sécurité et satisfaction des clientèles);
- compte tenu de l'évolution prévisible de la fonction de travail, du bilinguisme qu'elle exige (voire même la maîtrise d'une 3^e langue), de la capacité d'intervenir de façon exemplaire au plan environnemental, d'être des interprètes des milieux naturels et culturels utilisés, des leaders, animateurs et gestionnaires de groupes et des techniciens chevronnés dans la pratique de plus d'une activité de plein air;
- compte tenu de la croissance prévisible des marchés au cours des prochaines années et de la participation soutenue des gouvernements au développement des produits et des marchés du tourisme d'aventure et de l'écotourisme;
- compte tenu du contexte hautement concurrentiel dans les secteurs du tourisme d'aventure et de l'écotourisme et du degré d'organisation et d'avancement que certains concurrents du Québec ont atteint, notamment en Colombie-Britannique où des formations initiales de guides de tourisme d'aventure sont offertes depuis un certain temps déjà;
- compte tenu des mouvements de qualité qui ont cours actuellement au Québec et qui concernent directement les secteurs du tourisme d'aventure et de l'écotourisme comme le programme de qualité de Tourisme Québec, l'adoption de lignes directrices nationales pour le métier de guide de tourisme d'aventure, la mise en place de normes en sécurité et en gestion des risques pour les activités de tourisme d'aventure par l'APTAQ, le projet d'accréditation en écotourisme en cours dans la région du Québec Maritime.

IL EST PROPOSÉ QU'UN PROGRAMME D'ÉTAT DE FORMATION INITIALE ADAPTÉ À LA FONCTION DE GUIDE DE TOURISME D'AVENTURE SOIT PLANIFIÉ, ÉLABORÉ ET MIS EN PLACE.
--

4.2 POUR UNE FORMATION MISANT SUR LA POLYVALENCE

- Afin de répondre aux besoins du marché du travail et d'un secteur principalement composé de très petites entreprises et dans le but d'accroître les perspectives d'emploi des futurs diplômés et diplômées du programme,

IL EST PROPOSÉ DE MISER SUR LA POLYVALENCE DES ÉLÈVES DU PROGRAMME. PLUS SPÉCIFIQUEMENT, LE PROGRAMME DEVRAIT EXPLORER LES AVENUES SUIVANTES POUR LA FORMATION DES GUIDES DE TOURISME D'AVEVENTURE :

- ouverture au secteur et aux réalités de l'écotourisme (prédominance du volet interprétation, du respect du milieu naturel et culturel visité);
- développement des compétences permettant aux élèves de remplir d'autres fonctions au sein de petites entreprises de tourisme d'aventure et d'écotourisme : tâches administratives de base, dextérité manuelle pour des tâches d'entretien du matériel, de l'équipement, voire même de sentiers;
- apprentissage de techniques avancées dans la pratique de deux ou trois activités de plein air, de préférence pour des activités estivales et hivernales (la pêche pourrait faire partie des activités considérées et augmenter ainsi les possibilités d'emploi dans le secteur des pourvoiries offrant aussi des activités de tourisme d'aventure);
- développement de compétences et initiation au rôle de guide accompagnateur ou accompagnatrice et de chauffeur guide afin de rendre les personnes aptes à intervenir auprès des producteurs et des grossistes spécialisés en tourisme d'aventure et plein air, qui offrent des circuits impliquant plusieurs déplacements jumelés à des activités de plein air et des visites de sites naturels, voire même auprès des grossistes réceptifs offrant des circuits touristiques plus traditionnels;
- inclusion au programme d'un volet « voyages d'aventure et d'écotourisme internationaux », offrant ainsi des occasions d'emploi – souvent en dehors des saisons de pointe du Québec – chez les grossistes expéditifs spécialisés dans les voyages d'aventure et d'écotourisme outre-mer;
- apprentissage sur l'entrepreneurship et sur les réalités du travail autonome, afin d'offrir des occasions d'emploi liées à la création d'entreprises et de sensibiliser les élèves du programme à la nécessité de vendre leurs services à plus d'un employeur.

IL EST ÉGALEMENT PROPOSÉ D'ORGANISER UN ATELIER DE SITUATION DE TRAVAIL (AST) AFIN DE DÉFINIR LES COMPOSANTES DE LA FONCTION DE TRAVAIL ET AFIN DE VALIDER LES AVENUES DE POLYVALENCE ÉNUMÉRÉES CI-HAUT.

4.3 APPROCHE ET FORMAT DE COURS À CONSIDÉRER

Le DEC pour guides de tourisme d'aventure pourra adapter de nombreux cours offerts actuellement par d'autres programmes collégiaux, comme *Techniques de tourisme* (voie de spécialisation accueil et guidage touristique), *Techniques du milieu naturel* et *Techniques d'intervention en loisir*. Il en va de même des AEC *Guide en tourisme d'aventure et écotourisme* et *Éco-interprète*. D'autres cours devront toutefois être conçus sur mesure pour répondre spécifiquement à la fonction de travail. Les pistes d'actions proposées ci-dessous dépassent les limites de l'étude préliminaire. Elles sont principalement basées sur des suggestions des guides et des gestionnaires d'entreprises interviewés et sur des approches adoptées par certains établissements de formation reconnus.

IL EST PROPOSÉ QUE LE PROGRAMME DE FORMATION

- soit offert sous forme intensive, soit une période de deux ans comme le programme de l'*University College of the Cariboo* et le programme *Techniques équines*;
- mette l'accent sur la formation pratique en plein air. L'apprentissage de la pratique de certaines activités de plein air serait jumelé à des mises en situation liées à la sécurité, la prévention, l'interprétation du milieu naturel et culturel, le leadership et la gestion de groupes (ex. : NOLS),
- puisse compter sur un volet important de stages en entreprises.

IL EST AUSSI PROPOSÉ DES LIENS ÉTROITS SOIENT TISSÉS AVEC L'INDUSTRIE ET PLUS PRÉCISÉMENT

- la participation, pour certains cours, de professeurs provenant du privé et disposant d'une expérience solide et d'une expertise reconnue comme producteurs, guides ou les deux;
- la sélection rigoureuse des lieux de stage et la collaboration d'entreprises capables d'offrir des stages valables pour les élèves du programme (encadrement et approche d'apprenti guide);
- l'arrimage entre le programme de formation et les « lignes directrices nationales » pour le métier de guide de tourisme d'aventure et pour le processus de reconnaissance professionnelle qui en découlera;
- l'arrimage entre le programme de formation et les processus de reconnaissance, existants ou à venir, des fédérations de plein air; cette reconnaissance a trait à la maîtrise de diverses activités de plein air (ex. NOLS, COLT, *University College of the Cariboo* (UCC), *Techniques équines*);
- l'offre de cours par modules (ex. UCC) afin de permettre aux guides en emploi et aux gestionnaires du secteur de s'y inscrire dans le but de compléter leur formation et de se perfectionner.

4.4 CONTINGENTEMENT ET APPROCHE SÉLECTIVE

- Compte tenu de l'intérêt qu'un programme de formation axé sur le tourisme d'aventure, l'écotourisme et le plein air est en mesure de susciter;
- compte tenu des aptitudes et attitudes particulières (savoir-être) exigées des guides de tourisme d'aventure: maturité, entregent, prise de parole en public, patience, amour du travail au grand air, etc.;
- compte tenu de l'impossibilité d'acquérir la maîtrise technique d'une ou de plusieurs activités de plein air au cours d'un DEC;
- compte tenu de l'impossibilité d'acquérir la maîtrise de l'anglais langue seconde au cours d'un DEC;
- compte tenu du fait que la capacité du marché à absorber de nouveaux guides demeure limitée et dépendra de la croissance graduelle des secteurs du tourisme d'aventure et de l'écotourisme ainsi que des changements qui surviendront au cours des prochaines années (lignes directrices, mouvement de qualité),

IL EST PROPOSÉ QU'UN CONTINGENTEMENT RIGOUREUX¹⁰⁸ SOIT IMPOSÉ (25 À 30 ÉLÈVES PAR ANNÉE) ET QUE LA SÉLECTION DES CANDIDATS ET CANDIDATES AU PROGRAMME RESPECTE DES CRITÈRES COMME :

- la maîtrise de l'anglais langue seconde;
- la démonstration des attitudes requises par la fonction de travail;
- la maîtrise de connaissances avancées ou une expérience solide en plein air.

Note : Des candidats et candidates disposant de compétences associées à d'autres fonctions et d'une expérience de travail dans l'industrie touristique pourraient également être favorisés. Il pourrait en être de même de ceux et celles qui ont déjà un DEC en tourisme, en intervention en loisir en milieu naturel.

108. L'University College of the Cariboo limite le nombre d'élèves à 24 par année. Rappelons que la taille du secteur tourisme d'aventure de la Colombie-Britannique est trois fois plus importante que celle du Québec.

5 Bibliographie

- ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE TOURISME D'AVENTURE DU QUÉBEC (APTAQ) et CLUB DE PRODUITS AVENTURE ET ÉCOTOURISME QUÉBEC. *Inventaire des producteurs et des territoires d'aventure et d'écotourisme du Québec*, mars 1999.
- ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE TOURISME D'AVENTURE DU QUÉBEC (APTAQ) et CLUB DE PRODUITS AVENTURE ET ÉCOTOURISME QUÉBEC. *Guide de sécurité et de gestion des risques pour les producteurs de plein air et de tourisme d'aventure*, 1999.
- CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES. *L'Éco-Interprète : Programme de formation des interprètes du milieu naturel*, automne 1996.
- CLUB DE PRODUITS AVENTURE ET ÉCOTOURISME QUÉBEC. *Plan stratégique de marketing du secteur aventure et écotourisme du Québec / rapport d'étape : Diagnostic stratégique*, décembre 1999
- CLUB DE PRODUITS AVENTURE ET ÉCOTOURISME QUÉBEC. *Plan stratégique marketing pour les secteurs tourisme d'aventure et écotourisme du Québec, rapport final*, février 1999.
- CLUB DE PRODUITS AVENTURE ET ÉCOTOURISME QUÉBEC. *Rapport dans le cadre d'un sondage réalisé auprès de grossistes nord-américains et européens spécialisés en aventure / écotourisme*, mars 1999.
- COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME (CCT). *Tourisme d'aventure et écotourisme au Canada : cadre stratégique de développement, rapport final*, janvier 1997.
- CONSEIL CANADIEN DES RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME (CCRHT). *Guide d'exploration de l'étudiant: Aperçu de la formation et des choix de carrière offerts en tourisme*, 1995.
- CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME (CQRHT). – CONSEIL CANADIEN DES RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME (CCRHT). *Lignes directrices professionnelles nationales pour l'industrie canadienne du tourisme : Guide de tourisme d'aventure (tronc commun)*, août 1999.
- CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME (CQRHT). – CONSEIL CANADIEN DES RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME (CCRHT). *Lignes directrices professionnelles nationales pour l'industrie canadienne du tourisme : Guide de pêche*, juillet 1998.
- CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME (CQRHT). – CONSEIL CANADIEN DES RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME (CCRHT). *Lignes directrices professionnelles nationales pour l'industrie canadienne du tourisme : Guide de chasse*, juillet 1998.
- CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME (CQRHT). – CONSEIL CANADIEN DES RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME (CCRHT). *Lignes directrices professionnelles nationales pour l'industrie canadienne du tourisme : Guide interprète du patrimoine*, mai 1998.
- CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME (CQRHT). – CONSEIL CANADIEN DES RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME (CCRHT). *Lignes directrices professionnelles nationales pour l'industrie canadienne du tourisme : Guide touristique*, juillet 1998
- CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME (CQRHT). – CONSEIL CANADIEN DES RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME (CCRHT). *Lignes directrices professionnelles nationales pour l'industrie canadienne du tourisme : Accompagnateur*, juillet 1998.
- CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME (CQRHT). *Les métiers de guides : document de travail*, septembre 1998.

- DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DU MEQ. *Portrait de secteur en Alimentation tourisme : Volume 2, Rapport tourisme*, juin 1999.
- PARKS CANADA. University of Calgary, *Environmental Scan 1999*, October 1999.
- ROSS CLOUTIER, UNIVERSITY COLLEGE OF THE CARIBOO. *The Business of Adventure : Developing a Business in Adventure Tourism*, 1998.
- SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE (SQDM). *Diagnostic sectoriel de main-d'œuvre : industrie du tourisme d'aventure*, mai 1997.
- SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE (SQDM). *Stratégie de développement et plan d'action pour l'industrie et sa main d'œuvre : industrie du tourisme d'aventure*, octobre 1997.
- THE RANDOLPH GROUP / CANADIAN TOURISM COMMISSION (CCT). *Adventure Travel and Ecotourism in Canada : Strategic Framework for development, technical Appendix – Product and Market Analysis*, January 1997.
- TOURISME CANADA. *Le tourisme d'aventure au Canada : Aperçu du produit, du marché et du potentiel commercial*, 1995.
- TOURISME QUÉBEC. *Le tourisme autochtone au Québec en 1998*.
- TOURISME QUÉBEC. *Pour donner au monde le goût du Québec / Politique de développement touristique*, 1998.
- TOURISME QUÉBEC. *Stratégie marketing 2000-2005, Rapport : Diagnostic et orientations stratégiques*, avril 1999.
- TOURISME QUÉBEC. *Le tourisme au Québec en 1994 : Une réalité économique importante*, 1996.

ANNEXE A : LISTE DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES ET FAITS SAILLANTS DES RENCONTRES DES 14 ET 15 MARS 2000, TENUES À MONTRÉAL ET QUÉBEC

Participant·es et participants à la rencontre de Montréal

- Pierre Trudel, Fédération de canot et kayak du Québec et Regroupement Loisirs Québec
- Bernard Lagonnet, Fédération québécoise de la marche
- Jacques Kirouac, Fédération québécoise de spéléologie
- Lucie Lanteigne, Aventures Plein Air Amériques et cégep de Saint-Laurent
- Isabelle Plouffe, APTAQ
- Robert Washer, Sirius Wilderness Medecine
- Jacques Allard, Escapade Nature et Loisirs et Sports Laurentides
- Pierre Desjardins, Expéditions Eaux Vives et représentant de l'APTAQ auprès du CQRHT

Participants à la rencontre de Québec

- Pierre Hardy, ministère de l'Éducation, Direction générale de la formation professionnelle et technique
- Denis Montmigny, Aventure Nord-Bec
- Gérard Gagnon, cégep de la Gaspésie et des Îles

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- Valider, avec un groupe d'observatrices et d'observateurs privilégiés du secteur, les principaux constats de l'étude et discuter avec eux des recommandations et pistes d'intervention qui sont actuellement envisagées par le consultant chargé de l'étude préliminaire.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT DE TRAVAIL UTILISÉ POUR LA RENCONTRE

- Le secteur de l'hébergement joue un rôle important dans l'offre de produits d'aventure, bien qu'il soit difficile d'évaluer le nombre d'établissements impliqués dans une telle offre.
- Les camps de vacances doivent être également considérés. Ces derniers offrent de plus en plus de programmes de tourisme d'aventure¹⁰⁹ (plein air et sports), ce qui peut constituer une source d'emplois pour des guides. Il est toutefois précisé que les camps de vacances embauchent principalement des étudiants comme moniteurs et monitrices.
- Les chiffres sur les emplois – 1 849 postes de guides et 3 213 emplois offerts par les producteurs – doivent être mis en contexte pour ne pas laisser croire qu'il s'agit d'un marché de l'emploi important. Les emplois annuels sont très peu nombreux, le travail à la pige étant le plus fréquent.

COMMENTAIRES SUR LE MÉTIER DE GUIDE

- L'Association des centres de ski de fond a évalué à 20 pour l'ensemble du Québec le nombre requis de guides de ski nordique pour satisfaire aux besoins de l'ensemble de ses centres membres.
- Le métier de guide de tourisme d'aventure devrait être envisagé et considéré comme un emploi complémentaire à d'autres fonctions de l'industrie touristique.
- Les possibilités de faire une carrière de guide de tourisme d'aventure (emploi à l'année¹¹⁰) sont quasi inexistantes.

109. Programmes de plein air et sports, répertoires des camps accrédités 2000, Association des camps du Québec, p. 83.

110. Ce constat des possibilités très restreintes d'emploi à l'année est également vrai pour de nombreux métiers de l'industrie touristique.

- Pour un employeur, compte tenu des conditions offertes, il est difficile de fidéliser la main-d'œuvre, notamment les guides.
- Il existe un bassin important de guides – bien qu'il soit difficile à évaluer – qui offrent eux-mêmes leurs services aux clientèles. Il existe aussi un bassin de guides provenant du secteur de l'éducation (ex. professeurs d'éducation physique) qui sont disponibles l'été.
- On reconnaît que les emplois sont principalement à la pige. Certains ont même indiqué que le fait d'avoir des guides qui attendent d'être appelés constitue un fardeau. On préfère donc avoir une banque de guides dont le gagne-pain principal ne dépend pas des activités de guidage.
- Contrairement à la Colombie-Britannique, le métier de guide et les compétences qui s'y rattachent sont encore peu reconnus. Par contre des démarches sont en cours dans ce sens (collaboration entre le CQRHT, l'APTAQ et les fédérations de plein air).

COMMENTAIRES SUR LA FORMATION DES GUIDES DE TOURISME D'AVENTURE

- Le projet d'AEC du cégep de Saint-Laurent pour les guides de tourisme d'aventure douce (guide d'excursion) se présente comme une formation complémentaire pour des personnes qui ont déjà des connaissances ou une formation dans une autre discipline (par exemple en techniques d'intervention en loisir).
- L'intégration d'un volet international – accompagnement de groupes à l'étranger lors de voyages d'aventure – doit être considérée, d'autant plus que certains de ces voyages peuvent se réaliser hors des saisons touristiques de pointe du Québec et que ce type de voyage contribue à l'expérience mais aussi à la culture générale des guides.
- L'intégration d'un volet guide entrepreneur.
- Au regard de la polyvalence par rapport au nombre d'activités qu'un ou une guide peut encadrer, les participants ont précisé que cela peut devenir très coûteux pour le ou la guide (équipement, cours d'apprentissage, etc.).
- Le programme de formation devrait miser sur le concept « apprendre à apprendre », car les guides ont souvent besoin de se perfectionner et de s'adapter à des environnements très différents. Elles et ils doivent par exemple acquérir des connaissances sur les milieux dans lesquels se déroulent les activités de façon à répondre adéquatement aux questions posées.
- Les compétences associées au leadership et à la gestion des groupes devraient former une composante importante de la formation.
- La formation doit être orientée vers les besoins de l'industrie.
- Les stages en entreprises sont indispensables, mais les élèves doivent recevoir un bon encadrement dans des entreprises professionnelles. Même ces dernières ont de la difficulté à encadrer un ou une stagiaire durant certaines périodes de pointe, faute de ressources. De plus, dans certains cas l'accueil de stagiaires implique des coûts importants (frais de voyage et de location d'une motoneige pour un apprenti guide qui s'ajoute à un groupe). L'établissement d'un réseau d'écoles entreprises serait à considérer.
- La mise en place d'un programme de formation – malgré les conditions d'emploi peu intéressantes actuellement – pourrait contribuer à « faire tourner la roue » dans le bon sens pour le secteur et permettre de profiter des possibilités d'expansion qu'offrent les marchés.
- Les participantes et participants à la rencontre de Montréal ont spécifié qu'une AEC offrait plus de souplesse pour ce qui est de la durée, du contenu et de l'embauche de personnel non syndiqué (possibilité d'embauche de producteurs et de guides professionnels pour dispenser certains cours).
- La sélection des candidats et candidates devrait tenir compte de leur maturité, voire même de leur âge. Le programme pourrait favoriser ceux et celles qui sont déjà capables d'occuper d'autres fonctions au sein de l'industrie touristique.
- La formation devrait aussi permettre d'intégrer d'autres fonctions de travail de l'industrie touristique.

- Il devrait exister un lien entre le programme de formation et le processus de reconnaissance professionnelle des guides de tourisme d'aventure (CQRHT) ainsi qu'avec les processus en cours dans les fédérations au regard des compétences techniques liées aux activités de plein air. La formation devrait aussi tenir compte des exigences d'organisme comme Parcs Canada pour l'embauche de guides.
- Les compétences d'un guide de tourisme d'aventure (leadership, organisation, etc.) peuvent être utiles pour d'autres fonctions de travail.
- La formation devrait inclure un volet sur la dextérité et les habiletés manuelles des guides (travailler avec ses mains, réparer de l'équipement, etc.).
- Le bilinguisme – ou du moins de très bonnes notions d'anglais – pourrait être un critère de sélection. L'apprentissage de notions de base dans une 3^e langue serait aussi à intégrer au programme de formation.

AUTRES POINTS D'INFORMATION

- L'APTAQ et les fédérations de plein air collaborent en vue de mieux définir les appellations et les compétences génériques (lignes directrices CCRHT / CQRHT) et spécifiques aux activités de plein air (brevets et certificats des fédérations). Déjà, les notions de guide d'excursion (moins de 24 heures) et de guide d'expédition font l'objet d'une entente.
- Les environnements québécois de tourisme d'aventure sont menacés par l'exploitation forestière et les projets hydroélectriques. Cette situation est préoccupante et pourrait nuire au réel développement de l'industrie et à sa capacité de tirer avantage de l'immense marché des touristes d'aventure et écotouristes.

ANNEXE B : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRODUCTEURS ET PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES (1993-1999)

ÉTUDE	Le tourisme d'aventure au Canada : aperçu du produit, du marché et du potentiel commercial, Tourisme Canada, 1994	Enquête auprès des entreprises de tourisme d'aventure, Zins Beauchesne et ass., été 1995	Répertoire de l'APTAQ 1996-1999 avec ajustements tel que définis au tableau 5
ANNÉE	1993	1995	1999
NOMBRE	<ul style="list-style-type: none"> Producteurs au Québec : 62 sur un total de 669 à l'échelle canadienne¹¹¹, soit 9,3 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Producteurs de tourisme d'aventure au Québec : 117 dont 86 producteurs à vocation touristique et 31 desservant une clientèle d'excursionnistes. 	<ul style="list-style-type: none"> Producteurs de tourisme d'aventure au Québec d'activités de plein air et d'opérateurs d'écotourisme¹¹² : 330.
SOURCES	<ul style="list-style-type: none"> Compilations spéciales à partir de répertoires touristiques, d'études sur le secteur, de matériel promotionnel et de répertoires téléphoniques. Étude réalisée par Statistiques Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> Liste établie¹¹³ par Zins Beauchesnes et associés à partir d'un échantillon de 146 entreprises de Tourisme Québec. 	<ul style="list-style-type: none"> Basé sur le répertoire de l'APTAQ constitué en 1996 et mis à jour en mars 1999. Voir les détails à la section 3.1.3 et au tableau 5.
RECETTES	<ul style="list-style-type: none"> Recettes totales de 19,3 M \$ au Québec en 1993 (11,7 % du total canadien de 165,1 M \$¹¹⁴). Moyenne des recettes par entreprise de 246 821 \$ (médiane des recettes brutes de 68 000 \$) au Canada. Marge bénéficiaire brute de 17,7 % pour le Québec (18,3 % pour le Canada). 	<ul style="list-style-type: none"> Chiffre d'affaires annuel moyen en 1994 de 138 897 \$. Chiffre d'affaires annuel moyen en deçà de 100 000 \$ pour près de 45 % des producteurs et de moins de 25 000 \$ pour un producteur sur quatre. 	<ul style="list-style-type: none"> 22,2 % avec 20 000 \$ et moins. 24,1 % avec un chiffre d'affaires annuel de plus de 150 000 \$ (principalement chez les pourvoyeurs et producteurs mixtes). Plus de 50 % des entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 \$.
EMPLOIS	<ul style="list-style-type: none"> 43,6 M \$ en masse salariale au Canada et 5,8 M \$ au Québec (13,4 %). Création d'emplois directs de 337 personnes-année au Québec (3 238 au Canada). Moyenne de 5,4 employés par entreprise au Québec (4,8 au Canada) 	<ul style="list-style-type: none"> Création de 565 emplois directs . Moyenne de 6,8 employés par entreprise. 45,8 % avec 1 à 5 employés et 43,4 % avec 6 à 15 employés. 	<ul style="list-style-type: none"> Majorité des entreprises employant moins de 4 personnes à temps plein (68,1 %) et à temps partiel (60,1 %). En moyenne, les entreprises ont 4,6 employés à temps plein et 8,1 employés à temps partiel.

111. Concentration dans l'Ouest canadien de près de 44 % des producteurs et de 51 % de la main-d'œuvre.

112. Ce répertoire inclut aussi quelques pourvoyeurs de chasse et pêche offrant également des activités de tourisme d'aventure ainsi que des producteurs mixtes et des producteurs autochtones.

113. Quatre-vingt-trois entreprises ont répondu au sondage de l'été 1995 de Zins Beauchesnes et associés.

114. Les entreprises dont les recettes sont supérieures à 500 000 \$ au Canada ne représentent que 10 % du secteur tourisme d'aventure, mais elles ont engendré 61 % des recettes totales.

ÉTUDE	Le tourisme d'aventure au Canada : aperçu du produit, du marché et du potentiel commercial, Tourisme Canada, 1994	Enquête auprès des entreprises de tourisme d'aventure, Zins Beauséjour et ass., été 1995	Répertoire de l'APTAQ 1996-1999 avec ajustements tel que définis au tableau 5
ANNÉE	1993	1995	1999
PROFIL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des entreprises québécoises plus jeunes : près de 63 % ont moins de 6 années d'opération par rapport à 42 % pour le Canada. ▪ 16 % des producteurs sont en exploitation sur une base annuelle. ▪ Concentration des opérations durant la saison estivale. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 65 % d'entreprises incorporées, 31 % enregistrées et 4 % avec un autre statut. ▪ 1/3 des entreprises de type propriétaire unique. ▪ La moitié des entreprises en place depuis moins de 5 ans. ▪ L'entreprise du producteur est sa principale source de revenu dans 54 % des cas, 46 % des producteurs avaient une autre source de revenu. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 50 % d'entreprises incorporées, 35 % enregistrées et 8 % d'OSBL¹¹⁵. ▪ 38,3 % des entreprises ont été créées entre 1991 à 1995 (en place depuis 4 à 8 ans). ▪ 15 % ont été créées au cours des 4 dernières années et un autre 15 % entre 1986 à 1990 (en place depuis 9 à 13 ans). ▪ 60 % des producteurs ont déclaré être en exploitation sur une base annuelle.
ACTIVITÉS DOMINANTES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offre québécoise particulièrement développée au plan de l'aventure d'hiver (38 sur un total de 98 producteurs au Canada), notamment avec la motoneige et le traîneau à chiens. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Canot : 32,5 %. ▪ Traîneau à chiens : 27,7 %. ▪ Motoneige : 26,5 %. ▪ Observation de la faune et de la flore : 21,7 %. ▪ Ski de fond : 18,1 %. ▪ Randonnée pédestre : 15,7 %. ▪ Vélo de montagne : 10,8 %. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les activités les plus populaires varient selon les types de producteurs. ▪ Les activités estivales les plus répandues sont : <ol style="list-style-type: none"> 1. Randonnée pédestre 2. Vélo (de route et de montagne) 3. Interprétation (faune et flore) 4. Équitation 5. Canot ▪ Les activités hivernales les plus répandues sont : <ol style="list-style-type: none"> 1. Traîneau à chiens 2. Ski de fond 3. Raquette 4. Motoneige 5. Équitation

115. OSBL = organisme sans but lucratif.

Estimation du nombre de producteurs de tourisme d'aventure, de plein air et d'écotourisme au Québec en 1999

▪ Répertoire initial de 1996 ¹¹⁶	360
▪ Plus : ajouts et mises à jour au cours de 1997-1999 ¹¹⁷	122
▪ Nombre total de fiches d'information utilisées et disponibles en 1999 à partir du répertoire de base	482



Entreprises rejointes	388	100 %	Entreprises non rejointes	94
Producteurs ayant cessé leurs activités	42	10,8 %	⇒	10
Entreprises ayant cessé de produire des activités de tourisme d'aventure, de plein air ou d'écotourisme	7	1,8 %	⇒	2
Entreprises ne correspondant pas à un producteur	8	1,5 %	⇒	1
Mauvais numéro de téléphone	13	3,4 %		
Numéro de téléphone suspendu temporairement	2	0,5 %		
Service téléphonique interrompu	45	11,6 %		
Producteurs ayant refusé de répondre	4	1,0 %	⇒	1
Fiches redondantes (doublons)	10	2,1 %	⇒	2
Nombre de fiches d'information complétées (voir note 2)	257	67,3 %	↑ Projections ¹¹⁹	78
Fiches éliminées ¹²⁰	Moins 4	3,1%		Moins 1

Fiches complétées et vérifiées	253	Projections entreprises non rejointes	77
Estimation / producteurs		330	

116. Le répertoire initial a été constitué en 1996 par la Table de concertation sur le secteur du tourisme d'aventure à partir des listes du Colloque québécois sur le tourisme d'aventure, de celles de Tourisme Québec, des guides des ATR du Québec et du Guide aventure du magazine Géo-Plein Air. À cette époque, quelque 360 entreprises ont été répertoriées. Ce répertoire n'était pas limité aux producteurs de tourisme d'aventure, mais incluait aussi les producteurs de plein air.
117. Entre 1997 et 1999, la mise à jour a été limitée aux ajouts ou retraits de fiches du répertoire : retour de courrier, guides touristiques annuels des ATR, ajouts de certains producteurs autochtones et demandes faites par des producteurs.
118. Cette mise à jour a été réalisée pour le compte du Club de produits Aventure et écotourisme Québec par la Chaire de Tourisme de l'UQAM. Elle a permis d'intégrer de nombreuses variables supplémentaires : types de producteurs, types d'opération, emplois, activités, chiffre d'affaires et données sur les clientèles.
119. Certains pourcentages des entreprises rejointes ont été appliqués par extrapolation aux entreprises qui n'avaient pas été rejointes.
120. Pour les fins du présent mandat, Service ProAction a procédé à une analyse de cette base de données et a éliminé huit fiches correspondant à des doublons ou à des entreprises n'étant pas des producteurs de tourisme d'aventure.

ANNEXE C : CLASSIFICATION NATIONALE DES PROFESSIONS (CNP)

6442 Guides d'activités récréatives et sportives de plein air

Les guides d'activités récréatives et sportives de plein air organisent et dirigent des excursions et des expéditions à l'intention des sportifs, des personnes en quête d'aventure, des touristes ou des clients des centres de villégiature. Ils travaillent pour des entreprises privées et des centres de villégiature ou à leur compte.

Exemples d'appellations d'emplois

- Guide d'alpinisme
- Guide d'auberge de ranch
- Guide de canotage
- Guide de canotage en radeau pneumatique
- Guide de chasse
- Guide de pêche
- Guide de plein air
- Pilote de montgolfière

Fonctions principales

Les guides d'activités récréatives et sportives de plein air remplissent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Établir l'itinéraire des excursions ou des expéditions et organiser le transport ou transporter les personnes et les groupes jusqu'aux lieux des activités.
- Réunir et inspecter le matériel et les accessoires nécessaires tels que les radeaux, les vestes de sauvetage, le matériel de campement, l'attirail de pêche et la nourriture.
- Conduire ou accompagner les personnes ou les groupes et donner des conseils sur les mesures de sécurité et les mesures d'urgence, les techniques et l'utilisation du matériel.
- Fournir de l'information sur des règlements particuliers en matière de chasse et de pêche ou sur l'utilisation des embarcations.
- Donner les premiers soins dans les cas d'urgence.
- Préparer, s'il y a lieu, les repas pour les membres du groupe et organiser le campement.

Conditions d'accès à la profession

- Les guides compris dans ce groupe doivent connaître un secteur ou un cours d'eau particulier et avoir des aptitudes manifestes dans leur domaine de compétence.
- Les pilotes de montgolfières doivent posséder une formation de 10 heures au sol ainsi que 16 heures d'expérience en tant que pilote commandant de bord et un droit d'exercer fédéral.

Renseignements supplémentaires

- Les guides d'activités récréatives et sportives de plein air travaillent habituellement sur une base saisonnière.

Appellations à ne pas confondre

- Guides touristiques et guides itinérants /guides itinérantes (6441).
- Instructeurs /instructrices et responsables des programmes de sports et de loisirs (5254).

5254 Instructeurs / instructrices et responsables des programmes de sports et de loisirs

Les instructeurs et les responsables des programmes de sports et de loisirs dirigent et instruisent des individus et des groupes dans des programmes de sports, de loisirs, de conditionnement physique et d'athlétisme. Ils travaillent dans des centres communautaires, des clubs sportifs et de conditionnement physique et autres établissements semblables.

Exemples d'appellations d'emplois

- Animateur / animatrice de sports et de loisirs
- Conseiller / conseillère de camp de vacances
- Instructeur / instructrice de conditionnement physique
- Instructeur / instructrice de danse aérobique
- Instructeur / instructrice de golf professionnel
- Instructeur / instructrice de natation
- Instructeur / instructrice d'équitation
- Moniteur / monitrice de programmes de loisirs
- Moniteur / monitrice des arts et des métiers
- Moniteur / monitrice de ski
- Moniteur / monitrice de terrain de jeux
- Patrouilleur / patrouilleuse de ski
- Surveillant / surveillante de plage

Fonctions principales

Les instructeurs et les responsables des programmes de sports et de loisirs remplissent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Planifier et coordonner des activités et des programmes de loisirs, d'athlétisme, de conditionnement physique et de sports.
- Monter des appareils et de l'équipement pour les sports et les jeux.
- Montrer ou enseigner les techniques et les activités d'athlétisme, de conditionnement physique ou de sports.
- Instruire les groupes ou les individus dans les arts, l'artisanat et les autres activités semblables et les diriger dans des programmes d'activités sociales et de loisirs.
- Sensibiliser les gens à la qualité de la vie.
- Exécuter des activités thérapeutiques de sports ou d'athlétisme.
- Superviser les activités récréatives ou sportives afin d'en assurer la sécurité et offrir les premiers soins en cas de besoin.

Conditions d'accès à la profession

- Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.
- Un diplôme d'études collégiales en récréologie ou en éducation physique ou une grande expérience dans un sport ou une activité particulière sont habituellement exigés.
- Une certification dans le domaine des activités ou de l'athlétisme, telle qu'un brevet d'instructeur de natation ou de ski est habituellement exigé.
- Des aptitudes manifestes dans une discipline particulière des sports ou des loisirs sont requises.

Appellations à ne pas confondre

- Directeurs / directrices des programmes et des services de sports et de loisirs (0513).
- Surveillant / surveillante en programmes de sports et de loisirs (voir 4167 Superviseurs /superviseuses et experts-conseils / expertes-conseils en programmes de sports et de loisirs).

ANNEXE D : DESCRIPTION DU PROGRAMME ADVENTURE TRAVEL GUIDE DIPLOMA DE L'UNIVERSITY COLLEGE OF THE CARIBOO

COURS DE DE LA PREMIÈRE ANNÉE	COURS DE DE LA DEUXIÈME ANNÉE
<p>COURS DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'industrie touristique ▪ L'industrie du tourisme d'aventure ▪ La théorie des voyages en régions sauvages ▪ Utilisation des ordinateurs <p>COURS DE LEADERSHIP ET DE GESTION DE GROUPES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Guidage et leadership <p>COURS EN GESTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion des situations d'urgence et de crise <p>COURS D'ENCADREMENT DES VOYAGES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation de repas en plein air ▪ Planification d'expédition <p>COURS SUR LE MILIEU NATUREL</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'environnement naturel <p>Total de 24 crédits en cours théoriques</p> <p>CHOIX DE SEPT COURS PARMIS LES SUIVANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réponse d'urgence en situation de plein air ou premiers soins ▪ Voyages de plein air ou guide de randonnée ▪ Canot ou kayak ▪ Ski I ou instructeur alpin ou instructeur de télémark ▪ Excursion de ski ou excursion en montagne ▪ Escalade de rocher I ou II <p>Total 14 crédits en cours optionnels</p> <p>Total de crédits de la première année : 38</p>	<p>COURS DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comptabilité ▪ Marketing et service à la clientèle ▪ L'entreprise de tourisme d'aventure <p>COURS EN GESTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsabilité civile et gestion des risques <p>COURS SUR LE MILIEU NATUREL</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire naturelle ▪ L'environnement culturel ▪ Le rôle de l'instructeur <p>Total de 21 crédits en cours théoriques</p> <p>CHOIX DE COURS PARMIS LES SUIVANTS (min. de 16 crédits)</p> <p>Compétences génériques avancées</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réponse d'urgence en situation de plein air II et niveau avancé ▪ Premiers soins niveau III ▪ Voyage en milieu sauvage ▪ Cours avancés de premiers soins ▪ Guidage et leadership II ▪ Histoire naturelle II et III ▪ Expédition II, planification d'expédition et leadership niveau III <p>Activités aquatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Canot, leader d'expédition de canot ▪ Kayak I et II, instructeur-assistant de kayak de rivière / niveau II et instructeur senior de kayak de rivière niveau II ▪ Kayak de mer II et III ▪ Sauvetage en eau vive niveaux I et II et instructeur de sauvetage en eau vive ▪ Instructeur de canot en eau douce niveau II et en eau vive niveau II ▪ Rafting I et II ▪ Plongée sous-marine, plongée sous-marine avancée, superviseur en plongée sous-marine ▪ Croisière à voile I <p>Activités terrestres et de montagne</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Excursion de ski I, II et III, avalanche, instructeur de ski, formation en guidage de ski, assistant guide de ski ▪ Instructeur de télémark niveau II ▪ Instructeur de ski nordique ▪ Excursion de ski ▪ Guide de randonnée II et guide de longue randonnée II ▪ Formation en guidage pour l'escalade (de rocher ou alpine), guide assistant en escalade de rocher, escalade de glace, sauvetage avec corde. <p>Total de crédits pour la deuxième année : 37</p>
TOTAL : 75 CRÉDITS	

ANNEXE E : CHAMPS DE COMPÉTENCES POUR LES MÉTIERS DE GUIDES FONDÉS SUR LES LIGNES DIRECTRICES NATIONALES OU LES NORMES DE COMPÉTENCE (CCRHT / CQRHT)

Groupes de compétences	Guide de tourisme d'aventure	Guide accompagnateur, accompagnatrice	Guide de chasse	Guide de pêche	Guide interprète du patrimoine	Guide touristique
Professionalisme	✓	Présentation résolution de problèmes	✓	✓	✓	Présentation et résolution de problèmes
Leadership	✓			✓		
Protection de l'environnement	✓			Conservation	<i>Professionalisme</i>	
Animation et interprétation	✓	Connaissances générales	Survie	Connaissance élémentaire	Connaissance élémentaire	
Expéditions	✓	Procédures	Équipement et animaux	Préparation Coordination	Élaboration de programmes	Procédures
Sécurité	✓		✓	✓		
Survie	✓		✓	<i>Sécurité</i>		
Respect des lois et gestion des risques	✓	Professionalisme	✓	✓		Professionalisme
Autres		Industrie du tourisme	Communication Rapports avec la clientèle	Formation Industrie du tourisme	Communication Rapports avec la clientèle	Industrie du tourisme

ANNEXE F : QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE AUPRÈS DES PRODUCTEURS DE TOURISME D'AVENTURE

Ce questionnaire a été rempli au cours d'une entrevue téléphonique en décembre 1999 ainsi que durant les mois de janvier et février 2000.

Mise en situation des répondants et répondantes

- Bonjour je me présente, Maurice Couture, j'ai reçu le mandat du ministère de l'Éducation du Québec d'évaluer le marché du travail dans le domaine du tourisme d'aventure et du plein air et plus particulièrement pour le métier de guide. Votre collaboration est souhaitée afin de mieux connaître vos besoins en main-d'œuvre, de profiter de votre connaissance de l'industrie et afin de connaître votre opinion concernant un éventuel programme de formation collégiale pour les guides de tourisme d'aventure et de plein air. Toutes vos réponses demeureront confidentielles.

Validation des données de base sur l'entreprise

- Nom de l'entreprise, type de producteur, types d'opérations, localisation (région touristique) et adhésion en tant que membre de l'APTAQ (oui / non)

Projet d'expansion et impact sur la demande en guides

- Prévoyez-vous prochainement des changements au sein de votre entreprise (ex.: expansion, ajout d'activités, etc.) qui nécessiteront l'embauche de nouveaux guides ?

Profil et nombre d'emplois offerts par l'entreprise

- Pourriez-vous me décrire sommairement les principaux types d'emplois offerts dans votre entreprise autres que ceux de guides ? (Ex. administration, réception et réservation, etc.)
- Pourriez-vous m'indiquer le nombre de guides qui travaillent pour votre entreprise ?
- Durée en semaines des emplois de guides offerts ? Période 1 hiver : nombre de semaines; Période 2 été : nombre de semaines.

Profil des guides employés

- Pour chacun des trois principaux guides travaillant pour votre entreprise, pourriez-vous me fournir les informations suivantes
 - Âge
 - Scolarité (sans 5^e secondaire, 5^e secondaire, cégep sans diplôme, cégep avec diplôme, université sans diplôme, université avec diplôme)
 - Sexe (masculin / féminin)
 - Ancienneté : nombre d'années au service de votre entreprise
 - Occupe un autre emploi (oui / non) ou est aux études (oui / non)

Description de la fonction de travail

- Utilisez-vous une description de tâches pour les guides à votre emploi ? Oui / non; fournir la description.

Hiérarchie et possibilité d'avancement

- Existe-t-il une hiérarchie de postes de guide dans votre entreprise (ex. : guide apprenti, guide en chef, responsable d'expédition) ? Oui / non; fournir la description. Évaluation des possibilités d'avancement.

Connaissance et intérêt pour les lignes directrices nationales relatives aux compétences des guides de tourisme d'aventure

- Connaissez-vous les « normes nationales de compétences » pour le métier de guide de tourisme d'aventure et de plein air ? Oui / non
- Utilisez-vous ces normes ? Oui / non
- Comment qualifiez-vous votre niveau d'intérêt pour ces lignes directrices nationales ? Très intéressé, intéressé, peu intéressé, très peu intéressé

Évolution de la fonction de travail et des exigences des clientèles

- Au meilleur de votre connaissance, pourriez-vous me dire votre niveau d'accord (1- Totalement en désaccord, 2- En désaccord, 3- En accord ou 4- Totalement en accord) face aux énoncés suivants.
 - Les clientèles sont de plus en plus exigeantes envers les guides.
 - Le guide doit aujourd'hui maîtriser une 2^e langue (notamment l'anglais).
 - Le guide doit aujourd'hui être capable de démontrer une grande capacité de communication (communicateur).
 - Le guide doit être de plus en plus capable de livrer des contenus d'interprétation lors des voyages.
 - Décrire le type d'interprétation : décliner et évaluer environnement et écosystèmes, patrimoine et histoire, culture québécoise et autochtone.

Conditions particulières d'embauche et domaines de spécialisation

- Avez-vous des exigences concernant l'embauche des guides ? Oui ou non.
- Quelles sont les exigences de base qu'un guide doit satisfaire pour être embauché par votre entreprise ?
 - Premiers soins de base
 - Premiers soins en région éloignée
 - Bilinguisme
 - Âge (minimum)
 - Scolarité
 - Autre (décrire)

Conditions particulières d'embauche et domaines de spécialisation

- Votre entreprise exige-t-elle que les guides détiennent l'un des brevets de formation des fédérations de sports et plein air ? Oui / non
- Quelle est le niveau d'importance que vous accordez à ces brevets ? Très peu important, peu important, important, très important
- Est-ce que la connaissance du terrain où se déroule les activités et des attraits environnants est un facteur d'embauche des guides ?
- Comment vérifiez-vous cette connaissance ? Par quel moyen ?

Compétences recherchées (savoir-faire)

- Quelles sont les trois principales compétences – dans le sens de savoir-faire – que vous recherchez chez un guide ? (Fournir des exemples le cas échéant : maîtrise d'une technique de plein air, bilinguisme, capacité en réparation d'équipement, etc.)

Attitudes recherchées (savoir-être)

- Quelles sont les trois principales attitudes – dans le sens de savoir-être – que vous recherchez chez un guide ? (Fournir des exemples le cas échéant : entregent, calme dans les situations d'urgence, entregent)

Mécanismes de recrutement des guides

- Quels sont les mécanismes et réseaux que vous utilisez pour trouver et recruter des guides (annoncer des postes de guide) ? En identifier deux.

Identification de programmes de formation connus

- Être-vous capable de me nommer une formation donnée visant les guides de tourisme d'aventure et / ou de plein air qui est donnée par une institution publique ? Oui / non. Si oui : nom du programme et de l'institution.

Politiques salariales

- Quel salaire votre entreprise offre-t-elle aux différents types de guides ?
 - Apprenti ou stagiaire
 - Guide expérimenté
 - Chef d'expédition
 - Quel lien contractuel entretenez-vous avec les guides travaillant pour votre entreprise ? S'agit-il d'employés, de travailleurs autonomes ou de pigistes ?
- Vos guides ont-ils une autre forme de rémunération (ex.: pourboire) ? Oui / non, évaluation du pourboire (\$) par sortie ?

Polyvalence de la fonction de travail

- Quelle est la portée et le type de polyvalence que vous exigez – ou que vous souhaiteriez obtenir – de la part de vos guides (Fournir au besoin des exemples pour en évaluer la portée : participation à des activités de gestion de l'entreprise, chauffeur de véhicule, entretien des véhicules et des équipements de plein air, participation à des activités marketing, salons consommateurs).

Évaluation de trois hypothèses préliminaires de programmes de formation collégiale

- Parmi les énoncés suivants, qui constituent des hypothèses préliminaires de programmes de formation, pourriez-vous d'abord m'identifier celle qui vous semble la plus appropriée ou avec laquelle vous vous sentez plus en accord ? Quel est votre deuxième choix ? 1- totalement en désaccord, 2- en désaccord, 3- en accord ou 4 totalement en accord avec :
 - Intégration d'une spécialisation pour guide de tourisme d'aventure et de plein air à l'intérieur de la formation actuelle « techniques de tourisme » offerte dans différents cégeps.
 - Création d'une technique collégiale intégrant une formation pour différents types de guides : accompagnateur de groupes, guide-interprète, guide de chasse et pêche, guide de tourisme d'aventure.
 - Création d'une technique collégiale spécialisée (cégep) pour les guides de tourisme d'aventure et de plein air.

Autres commentaires

ANNEXE G : QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE AUPRÈS DES GUIDES DE TOURISME D'AVENTURE MEMBRES DE L'APTAQ

Ce questionnaire a été rempli au cours d'une entrevue téléphonique en février 2000.

Mise en situation des répondants et répondantes

- Bonjour je me présente, Maurice Couture, j'ai reçu le mandat du ministère de l'Éducation du Québec d'évaluer le marché du travail dans le domaine du tourisme d'aventure et du plein air et plus particulièrement pour le métier de guide. Votre collaboration est souhaitée afin de mieux connaître la fonction de guide de tourisme d'aventure, de profiter de votre connaissance du métier et afin de connaître votre opinion concernant un éventuel programme de formation collégiale pour les guides de tourisme d'aventure et de plein air. Toutes vos réponses demeureront confidentielles.

Profil des répondants et répondantes

- Pourriez-vous m'identifier les trois principales activités que vous guidez ?
- Vous êtes guide de tourisme d'aventure depuis combien d'années ?
- Quel âge avez-vous ?
- Sexe
- Au niveau de votre scolarité quel diplôme avez-vous obtenu ? Dans quel domaine ?
- Occupez-vous un autre emploi que celui de guide ? Si oui, quel type d'emploi ?
- Êtes-vous aux études ? Si oui, dans quelle discipline ?
- Durée en semaines des emplois de guides offerts ? Période 1 hiver : nombre de semaines; Période 2 été : nombre de semaines.

Période d'emploi comme guide

- Au cours de 1999, vous avez occupé votre métier de guide pendant combien de semaines ?
- Et durant quelles saisons ?

Connaissance et intérêt pour les lignes directrices nationales

- Connaissez-vous les « lignes directrices nationales pour le métier de guide de tourisme d'aventure » (un document qui définit les compétences qu'un ou qu'une guide devrait avoir) ? Oui / non
- Comment qualifiez-vous votre niveau d'intérêt pour ces lignes directrices nationales ? Très intéressé, intéressé, peu intéressé, très peu intéressé.
- Ces « lignes directrices » devraient mener vers un processus de reconnaissance professionnelle des guides (examens, évaluation de votre expérience, ...). Une fois ce processus en place (« certification des guides »), vous proposez-vous d'aller de l'avant, d'y adhérer ? Oui / non

Évolution de la fonction de travail et des exigences des clientèles

- Au meilleur de votre connaissance, pourriez-vous me dire votre niveau d'accord (1- Totalement en désaccord, 2- En désaccord, 3- En accord ou 4- Totalement en accord) face aux énoncés suivants.
 - Les clientèles sont de plus en plus exigeantes envers les guides
 - Le guide doit aujourd'hui maîtriser une 2^e langue (notamment l'anglais).
 - Le guide doit aujourd'hui être capable de démontrer une grande capacité de communication (communicateur).
 - Le guide doit être de plus en plus capable de livrer des contenus d'interprétation lors des voyages.
 - Décrire le type d'interprétation : décliner et évaluer environnement et écosystèmes, patrimoine et histoire, culture québécoise et autochtone.

Compétences des guides (savoir-faire)

- Quelles sont les trois principales compétences – dans le sens de savoir-faire – qu'un guide devrait maîtriser (fournir des exemples le cas échéant : maîtrise d'une technique de plein air, bilinguisme, capacité en réparation d'équipement, etc.) ?

Attitudes des guides (savoir-être)

- Quelles sont les trois principales attitudes – dans le sens de savoir-être – qu'un guide devrait avoir (fournir des exemples le cas échéant : entregent, calme dans les situations d'urgence, entregent) ?

Identification de programmes de formation connus

- Êtes-vous capable de me nommer une formation visant les guides de tourisme d'aventure et / ou de plein air qui est donnée par une institution publique ? Oui / non. Si oui : nom du programme et de l'institution.

Formation en entreprise

- Est-ce que votre employeur vous a offert une formation en entreprise ? Si oui, pourriez-vous nous la décrire brièvement ?

Rémunération

- Pourriez-vous nous indiquer votre salaire quotidien moyen (salaire par jour) basé sur l'année 1999 ?
- Est-ce que vous recevez des pourboires des clients ? Oui / non / rarement / parfois.

Intention de carrière comme guide

- Avez-vous l'intention de faire carrière comme guide de tourisme d'aventure – en faire votre principal emploi ?
- S'agit-il davantage d'un emploi d'appoint ?
- Souhaiteriez-vous éventuellement créer votre propre entreprise dans ce secteur ?

Polyvalence de la fonction de travail

- Quelle est la portée et le type de polyvalence qu'un ou qu'une guide devrait être en mesure de développer pour bien fonctionner dans une entreprise ? (Fournir au besoin des exemples pour en évaluer la portée : participation à des activités de gestion de l'entreprise, chauffeur de véhicule, entretien des véhicules et des équipements de plein air, participation à des activités marketing – salons consommateurs).

Évaluation de trois hypothèses préliminaires de programmes de formation collégiale

- Parmi les énoncés suivants, qui constituent des hypothèses préliminaires de programmes de formation, pourriez-vous d'abord m'identifier celle qui vous semble la plus appropriée ou avec laquelle vous vous sentez plus en accord ? Quel est votre deuxième choix ? 1- totalement en désaccord, 2- en désaccord, 3- en accord ou 4 totalement en accord avec
 - Intégration d'une spécialisation pour guide de tourisme d'aventure et de plein air à l'intérieur de la formation actuelle « techniques de tourisme » offerte dans différents cégeps.
 - Création d'une technique collégiale intégrant une formation pour différents types de guides : accompagnateurs de groupes, guide-interprète, guide de chasse et pêche, guide de tourisme d'aventure.
 - Création d'une technique collégiale spécialisée (niveau cégep) pour les guides de tourisme d'aventure et de plein air.

Autres commentaires